



UNIVERSITE MOULLOUD MAMMERI DE TIZI-OUZOU

**FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES, COMMERCIALES ET DES
SCIENCES DE GESTION ET SCIENCES FINANCIERES ET COMPTABILITE**

DEPARTEMENT DES SCIENCES FINANCIERES ET COMPTABILITE



Mémoire de fin de cycle

**En vue de l'obtention d'un diplôme de Master en Sciences Financières
Et Comptabilité**

Spécialité : Finance et banque

Thème

**Les crédits d'exploitations et la gestion de leurs risques,
Cas BNA TIZI OUZOU**

Réalisé par :

- ✦ Ouldbraham Titem.
- ✦ Rabia Faiza.

Sous la Direction de :

M.SAIDANI Zahir



Année: 2022-2023



Remerciements

Nous remercions tout d'abord DIEU tout puissant de nous avoir donné la santé et le courage d'amener ce projet à terme.

Nous tenons particulièrement à remercier **Mr Saidani Zahir**, notre promoteur, pour la finesse de ses attitudes sur le plan aussi bien humain que scientifique.

Notre encadrante **Mme Saad Katia** trouve ici l'expression de nos grandes reconnaissances pour les précieux conseils et les encouragements qui nous ont aidés à réaliser ce travail.

Nos plus vifs remerciements vont également à **Mr Boughyass** et à tous les employés de la banque **BNA de Tizi Ouzou agence 583** pour leur chaleureux accueil et les facilités accordées lors de notre stage pratique.

Nous adressons nos remerciements aux membres de **jury**, pour l'honneur qu'ils nous font d'accepter de juger notre travail.

Que nos familles trouvent ici nos sentiments de gratitude les plus sincères, pour avoir financé ce travail sans jamais se défiler pour nous avoir encouragés dans les moments de doute et soutenus quand on s'est cru échouer.

Et surtout d'avoir cru en nous.

DEDICACES

Je dédie ce mémoire :

*A mes très chers parents : **Abdenour ET Nouara** qui m'ont légué la verve de connaissance, et à qui je dois toute ma reconnaissance.*

*A ma grande mère : **Akil Tounssia.***

*A ma chère tante : **Ben Ali Amer Malika**, qui m'a suivi tout autour de mon parcours universitaire.*

*Mes chers oncles : **Ben Ali Amer Mouhand, Kamel, Amokrane et Abdeslam.***

*A mon grand frère : **Aghillas***

*A mes sœurs : **Assia et Ahlem.***

A mes très chers amis

*A mes deux familles **Ould braham et Ben Ali Amer.***

TITEM

DEDICACES

Je dédie ce mémoire à mes chers parents AMAR et KHADUDJA qui ont été toujours à mes côtés et m'ont toujours soutenu tout au long de ces longues années d'études.

À mes chers frères NADIR , MADJID et surtout MOHAMED et ma sœur AMEL.

Sans oublier mes belles sœurs DJEDJIGA,, AMEL, KAMELIA.

Les petits enfants ASMA, SAMY , YOUNES.

À tous mes amis de promotion de 2eme année master finance et banque.

Toute personne qui occupe une place dans mon cœur.

À tous ce qui aiment le bon travail et ne reculent pas devant les obstacles de la vie.

FAIZA

SOMMAIRE

1	Introduction Générale	1
2	CHAPITRE 1 : l'entreprise banque	5
2.1	INTRODUCTION.....	5
2.2	SECTION 01 : Les notions générales.....	6
2.2.1	<i>La banque ; définitions</i> et son rôle dans l'économie.....	6
2.2.2	La banque ; fonctions et ressources.....	9
2.2.3	La banque ; métiers et organisation géographique.....	12
2.3	SECTION 02 : Généralités sur les entreprises.	15
2.3.1	Notion de l'entreprise	15
2.3.2	Classification des entreprises.....	16
2.4	Section 03 : Relation banque-entreprise.....	19
2.4.1	Les besoins de financement d'une entreprise	19
2.4.2	Les sources de financement d'une entreprise	21
2.4.3	Les avantages et inconvénients de la relation.....	25
2.5	CONCLUSION.....	27
3	Chapitre 2 : Généralité sur les crédits bancaire	28
3.1	Introduction.....	28
3.2	Section01 : Les crédits bancaire, définitions et typologie	29
3.2.1	Crédit bancaire ; définition et rôle.....	29
3.2.2	Type et classification de crédit	31
3.3	Section 02 : Les crédits d'exploitation.....	38
3.3.1	Crédits d'exploitation ; définition.....	38
3.4	Section 03 : Les risques du crédit et les garanties bancaires.....	44
3.4.1	Les risque du crédit, définition et types. ³⁹	44
3.4.2	LA GESTION DE RISQUES.....	47
3.4.3	LES GARANTIES BANCAIRES.....	48
4	CHAPITRE 3 : Etude de cas de demande d'un crédit d'exploitation.....	50
4.1	INTRODUCTION.....	50
4.2	SECTION 01 : crédit d'exploitation ; montage d'un dossier.....	51
4.2.1	Constitution d'un dossier de crédit d'exploitation.....	51
4.2.2	IDENTIFICATION DU DEMANDEUR DE CREDIT ⁵⁰	52
4.2.3	Consultation des fichiers de la banque d'Algérie ⁵¹	54
4.2.4	L'ANALYSE D'UN DOSSIER D'UN CREDIT D'EXPLOITATION.....	56

III.1.5. Le compte rendu de visite.....	70
4.3 SECTION 02 : PRESENTATION DE LA BNA.	71
4.3.1 La banque nationale d'Algérie :	71
III.2.2. IDENTIFICATION DE L'AGENCE D'ACCUEIL.....	74
4.4 SECTION 03 : CAS PRATIQUE.....	76
4.4.1 Identification du demandeur de crédit.....	76
4.4.2 L'analyse financière du crédit :	79
4.4.3 COMPTE DE RESULTAT/NATURE, représente l'exercice : 01/01/23 au 30/04/23.....	92
4.4.4 PLAN DE CHARGE ANNEE 2023.....	95
4.4.5 L'analyse prévisionnelle du crédit.	96
4.5 FICHE D'APPRECIATION DU CLIENT.	99
4.6 CONCLUSION.....	101
5 CONCLUSION GENERALE	102
6 Liste des abréviations	103
7 Liste des tableaux.....	105
8 Liste des figures.....	111
9 Bibliographie	112
10 Annexes.....	115

1 Introduction Générale

Les banques occupent une position centrale dans l'économie mondiale, jouant le rôle d'intermédiaires financiers essentiels. Les banques jouent un rôle important dans l'économie en facilitant les transactions financières, en fournissant des services de prêt et en soutenant la croissance économique. Ils permettent aux particuliers et aux entreprises de gérer leur argent, d'emprunter pour investir et de sécuriser leurs dépôts. Les banques jouent également un rôle important dans la création monétaire et la régulation du système financier. La stabilité et le fonctionnement efficace de ces institutions sont essentiels au maintien de la confiance et à la promotion de la prospérité économique à l'échelle mondiale. L'un de leurs principaux rôles est de fournir des services de crédit essentiels aux particuliers et aux entreprises.

Les crédits bancaires sont des prêts que les banques accordent aux particuliers et aux entreprises. Ils permettent de financer des projets importants tels que l'achat d'une maison, d'une voiture, ou le démarrage d'une entreprise ou pour investir dans une entreprise. Les banques évaluent la capacité de remboursement de l'emprunteur en examinant des facteurs tels que les revenus, l'historique de crédit et la stabilité financière. Elles fixent également des conditions de remboursement, comme le taux d'intérêt et la durée du prêt. Les crédits bancaires sont un outil précieux pour réaliser des objectifs financiers et stimuler la croissance économique.

Les banques, pour apporter leur soutien aux entreprises, elles proposent une panoplie de concours bancaires destinée à financer les besoins liés au cycle quotidien de fonctionnement et d'exploitation de l'entreprise (crédit à court terme) et les dépenses d'investissement (crédits à moyen terme et long terme).

C'est ainsi que s'illustre et s'explique la relation entre la banque et l'entreprise qui est d'octroyer des crédits et d'assurer le financement des projets des entreprises, mais il ne faut pas perdre de vue que le crédit est une opération risquée.

Parmi les différents types de crédit, le crédit d'exploitation mérite une attention particulière. Il s'agit d'un instrument financier qui vise à financer les besoins de trésorerie et les activités opérationnelles quotidiennes des entreprises.

Le crédit d'exploitation peut prendre de nombreuses formes différentes, comme une ligne de crédit renouvelable ou un découvert bancaire. Il permet aux entreprises de gérer les fluctuations des flux de trésorerie, de financer les stocks, de couvrir les coûts de production et de maintenir des opérations commerciales fluides. Ceci est particulièrement important pour les entreprises, notamment les PME, qui peuvent connaître des cycles de trésorerie irréguliers. Le crédit d'exploitation est un type de crédit accordé aux entreprises pour financer leurs besoins de trésorerie à court terme. Il aide à couvrir les coûts courants tels que les salaires, les fournitures, les stocks, etc.

Il est essentiel de maintenir la continuité des activités et d'assurer la stabilité financière de l'entreprise. Les modalités de remboursement et les conditions du crédit d'exploitation peuvent varier en fonction des politiques bancaires et de la situation financière de l'entreprise.

Il est utilisé par les entreprises pour financer leurs besoins de trésorerie à court terme. Cela peut inclure le paiement des fournisseurs, des salaires, des coûts fixes, etc. Les banques accordent souvent des prêts d'exploitation en fonction de la situation financière d'une entreprise, de sa capacité à rembourser ses dettes et de ses perspectives de croissance. Les conditions de remboursement, telles que le taux d'intérêt et l'échéance, sont déterminées par la banque. Ce type de crédit est un outil précieux qui aide les entreprises à maintenir leurs opérations et à gérer leur trésorerie.

Cependant, avant d'accorder un crédit d'exploitation, les banques mènent une évaluation rigoureuse du risque. Cette évaluation comprend une analyse approfondie de la situation financière de l'emprunteur, de sa capacité à rembourser le crédit, de la solidité de son modèle commercial, et de divers autres facteurs. L'objectif est de minimiser les risques de non-remboursement et de garantir que les prêts accordés sont sécurisés.

L'étude du dossier de crédit d'exploitation est une étape importante pour les banques lorsqu'elles évaluent la demande de crédit d'une entreprise. Les banques examinent divers éléments tels que les états financiers, les flux de trésorerie, l'historique de crédit, la rentabilité et la viabilité du projet. Elles évaluent également la capacité de remboursement de l'entreprise en analysant sa capacité à générer des revenus et à honorer ses engagements financiers. L'objectif est de déterminer si l'entreprise est en mesure de rembourser le crédit demandé. Chaque banque a ses propres critères d'évaluation, mais en général, elles cherchent à minimiser les risques en s'assurant que l'entreprise est solide financièrement et capable de rembourser le crédit.

L'étude du risque implique également une analyse de la qualité du portefeuille de crédits d'une banque, qui doit être diversifié et équilibré pour réduire les risques globaux. De plus, les banques évaluent les garanties proposées par les emprunteurs, telles que des actifs tangibles ou des cautions, pour réduire les pertes potentielles en cas de défaut de paiement.

En résumé, les banques jouent un rôle essentiel en fournissant des crédits d'exploitation aux entreprises pour soutenir leurs opérations. Cependant, elles doivent évaluer minutieusement le risque associé à ces prêts pour maintenir leur stabilité financière et assurer la viabilité de leur portefeuille de crédits. Cette gestion prudente du risque est une composante cruciale de l'activité bancaire moderne.

L'objectif de ce travail

- Montré la démarche poursuivie par le banquier dans la prise de décision d'octroi ou de refus du crédit.
- Prouver l'efficacité de cette démarche dans la maîtrise et la gestion du risque lié au crédit.

Le choix de ce thème de recherche

Nos acquis durant notre cursus universitaire.

- ✎ L'importance des crédits bancaire dans la dynamique de relance économique, (il n y a pas de développement sans entreprises, il n y a pas d'entreprise sans crédits).

Problématiques

Dans le but d'explicitier ce long processus, nous allons essayer tout au long de ce travail de répondre à cette interrogation suivante :

- ✎ Quelles sont les procédures à suivre pour solliciter un crédit d'exploitation au niveau de la BNA de Tizi-Ouzou ?

Au centre de cette question principale se trouve d'autre questions secondaires qui nous permettrons de cerner notre problématique à savoir :

- ✎ Qu'est ce qui justifie l'existence d'une banque et comment intervient-elle dans une économie ?
- ✎ Quels sont les différents types de crédits proposés par la banque aux entreprises ? Et quels sont les différents risques inhérents à leur octroi ?
- ✎ Quelles sont les méthodes d'analyse et de maîtrise du risque de crédit d'exploitation ?

Hypothèses :

Lorsqu'on parle de crédits d'exploitation et de gestion des risques, il y a certaines hypothèses à prendre en compte.

Par exemple, on peut supposer que :

- ✓ L'objectif du processus d'analyse financière d'une entreprise est l'assurance la viabilité et la rentabilité d'un projet.
- ✓ L'analyse n'est pas seulement destinée à aider les banques à prendre des décisions en matière d'octroi de subventions de crédit mais également assurer une bonne gestion des risques liés à cette décision

De plus, on peut supposer que les banques et les prêteurs évaluent attentivement la capacité de remboursement des emprunteurs avant d'accorder un crédit.

Enfin, on peut supposer que les entreprises mettent en place des mesures de gestion des risques pour anticiper les problèmes de trésorerie et minimiser les risques de défaut de paiement.

Méthodologie de recherche

Notre méthodologie de recherche est basée sur la méthode descriptive en se basant sur des ouvrages et des revues de la littérature ayant trait aux différents aspects théoriques et réglementaires du système bancaire et la méthode analytique en effectuant un stage pratique à la BNA.

On a devisé notre travail en trois chapitres :

Le premier chapitre traitera le cadre conceptuel et théorique du système bancaire en se basant sur la définition, le rôle de la banque et sa typologie

Puis on passera au crédit bancaire on abordera, sa définition, ses caractéristiques, et ses différents types.

- ✎ Dans le premier chapitre, nous élaborons traitera le cadre conceptuel et théorique du système bancaire en se basant sur la définition, le rôle de la banque et sa typologie.
- ✎ Dans le second, traitera le crédit bancaire on abordera, sa définition, ses caractéristiques, et ses différents types. En plus en vas mettre l'accent sur la démarche suivit par le banquier afin d'évaluer le risque lié aux crédits.
- ✎ Dans le troisième, on explique les mesures prises par la banque afin de se prémunir contre le risque de crédit.

Le dernier chapitre nous permet de modéliser le thème de notre étude.

CHAPITRE 1
L'ENTREPRISE BANQUE

2 CHAPITRE 1 : l'entreprise banque

2.1 INTRODUCTION

En tant qu'institution financière, une banque a un caractère unique et est soumise à de nombreuses réglementations en raison de son rôle central dans l'économie mondiale. Son importance est soulignée par son impact sur la vie quotidienne d'innombrables personnes. En offrant des options de gestion financière, la possibilité d'épargner pour l'avenir et de financer de grands projets, les banques constituent une ressource importante pour de nombreuses personnes.

Le mot « Banque » est un terme large qui englobe de nombreux types d'organisations ayant des fonctions, un statut juridique et des activités différents. Dans ce premier chapitre, nous visons à établir une compréhension globale du terme « banque », qui peut désigner des entités juridiques, des professions, des organisations, des industries et du commerce.

Ce chapitre sera divisé en trois parties), Nous commencerons ce chapitre en explorant différentes perspectives sur le métier bancaire, dans la deuxième partie nous présentons

La notion de l'entreprise, La dernière section se concentrera sur la relation entre les banques et leurs clients.

2.2 SECTION 01 : Les notions générales.

2.2.1 *La banque ; définitions* et son rôle dans l'économie.

2.2.1.1 Définitions

2.2.1.1.1 Définition n 01 :

Selon les articles 110 à 114 de la loi sur la monnaie et le crédit :

« Les banques sont des personnes morales qui effectuent à titre de profession habituelle et principalement les opérations de banque », celles-ci comprennent, d'après l'article 110 de cette même loi « La réception de fonds du public, les opérations de crédit ainsi que la mise à la disposition de la clientèle des moyens de paiement et la gestion de ceux-ci ». ¹

2.2.1.1.2 Définition n 02

Selon l'article du journal du net <<Une banque est une entreprise qui exerce des activités financières. Elle constitue légalement un établissement financier régi par le Code Financier et Monétaire² >>.

2.2.1.1.3 Définition n 03

Selon Louis F. et Norbert H. 1989 ; définissent la banque comme « une institution financière qui fait le commerce des capitaux .C'est elle qui fait fructifier l'argent des capitalistes toute en leur évitant les différentes charges de gestion d'une fortune .C'est elle aussi sous diverses formes, avec ou sans garanties apporte l'aide de ses capitaux ou de son crédit au commerçant et ou aux industriels qui peuvent ainsi donner de l'extension à leurs affaires à traverser parfois les périodes critiques.³

2.2.1.1.4 Définition n 04

Selon A.VEYRENC, « la banque apparait comme le trait d'union entre le travail en quête de capitaux pour produire, et le capital en quête de travail pour fructifier ». ⁴

1. Articles 110 et 114 de la loi n° 90-10 du 14 avril 1990 relative à la monnaie et au crédit. Journal Officiel de la République Algérienne n°167

2 <https://www.journaldunet.fr/> consulté le 06.06.2023 à 11h

3 <https://www.memoireonline.com>

4. A.VEYRENC, « Banque, bourse et assurances, DURASSIE & Commerce » Edition DUNOR, Paris, 1997, P.6

2.2.1.1.5 Définition n 05

Le dictionnaire économique définit une banque comme une entreprise qui reçoit de l'argent du public, principalement des dépôts et de l'épargne. Ces fonds sont ensuite réutilisés sous forme de crédit et d'autres transactions financières. Par ailleurs, la banque propose également à ses clients des moyens de paiement tels que des chèques, des virements et des comptes bancaires. Le rôle principal de la banque est de gérer et gérer ces transactions financières pour ses clients. En tant qu'intermédiaire entre les émetteurs d'obligations et d'actions (tels que les entreprises et les gouvernements) et les épargnants, les fonds communs de placement, les agences d'assurance, etc., il agit comme intermédiaire financier. Il génère des bénéfices en distribuant des prêts et des opérations de mise en pension entre entités privées, comme le papier commercial. De plus, cela génère également de l'argent grâce à ces processus.⁵

2.2.1.2 Le rôle de la banque dans l'économie :

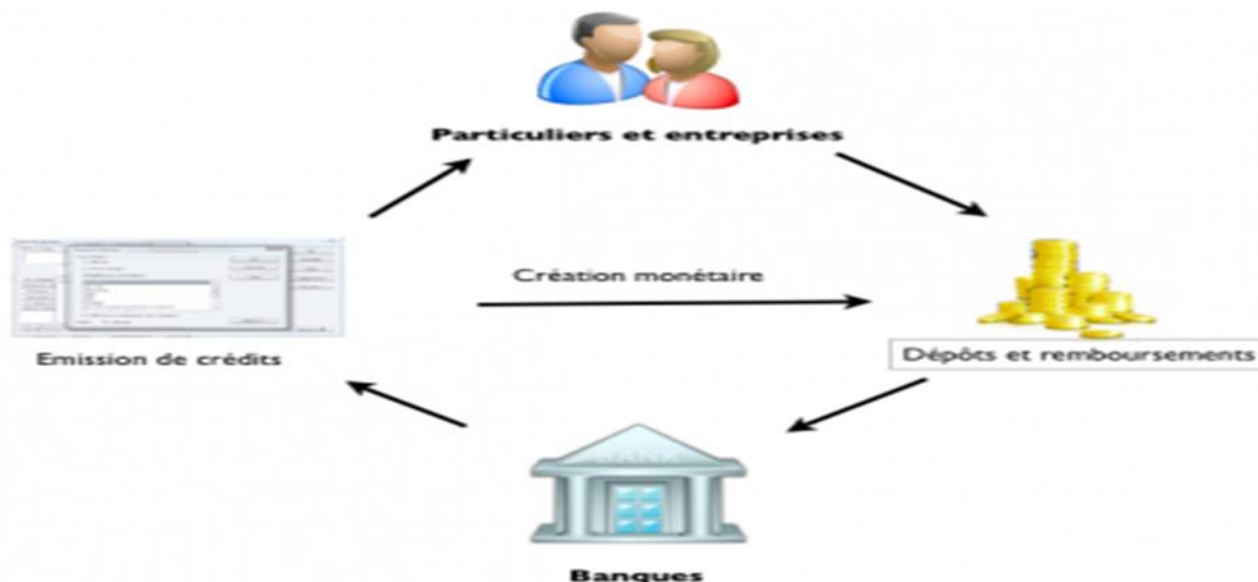
Le système bancaire est un élément central de la vie économique, son rôle dans l'économie a été clairement et fermement défini depuis que le marché financier était encore sous-développé, car c'est le seul endroit où il a le pouvoir de créer de la monnaie. Les banques sont un pilier de l'économie mondiale depuis des siècles. Il a évolué au fil du temps pour répondre aux besoins financiers des particuliers et des entreprises. Bien qu'il offre de nombreux services différents,

Une banque est avant tout une institution financière ; elle agit comme intermédiaire entre les détenteurs et les demandeurs de capitaux. Elle reçoit l'argent qui lui était confié par celui qui en était propriétaire ; et elle prête une partie de cet argent à ceux qui en ont besoin. Elle joue également un rôle dynamique car elle génère du capital. Elle remplit ainsi sa mission de service au public. Elle joue un rôle important dans le développement de l'entreprise. Outre les missions de base de la banque, notamment la mise à disposition de capitaux, la banque se présente également comme partenaire et conseiller de l'entreprise⁶ :

- La banque est partenaire de l'entreprise et partage les succès et les échecs de l'entreprise.
- La banque est un conseiller de l'entreprise, cette fonction s'étend à plusieurs domaines (investissements, etc.).

Outre les facteurs ci-dessus, les banques ont également un rôle économique, comme le montre le diagramme suivant.

Figure N 01: Le privilège de la création monétaire.



Source : <http://pierrenoizat.github.io/>

2.2.2 La banque ; fonctions et ressources.

2.2.2.1 Les fonctions de la banque

L'article 110 de la loi n°90-10 du 14/4/1990 relative à la monnaie et au crédit présente trois catégories d'opérations de banque⁷ :

2.2.2.1.1 Collectez des ressources : Pour que la banque fonctionne correctement, la collecte de ressources est nécessaire, elle se fait grâce à :

- ✘ Dépôts des propriétaires de capitaux (prêteurs ultimes) que la banque utilise comme compte propre dans les activités de prêt à l'emprunteur final.
- ✘ Déposez de l'argent sur un compte d'épargne et recevez une rémunération.
- ✘ Enregistrez les bons de caisse avec rémunération.

2.2.2.1.2 Attribution de crédit : Les banques fournissent aux agents économiques les crédits nécessaires à leurs activités de consommation ou de production. On distingue plusieurs types de crédit, comme les prêts aux entreprises :

- ✘ Les prêts de fonctionnement,
- ✘ les prêts d'investissement,
- ✘ les prêts personnels,
- ✘ les prêts de trésorerie
- ✘ les prêts immobiliers ou immobiliers.

7 : « système et pratique bancaires en Algérie », Mansouri Mansour, Edition HOUMA 2006 , P247

2.2.2.1.3 Offrir aux clients des facilités de paiement :

Au sens de l'article 110 de la loi n° 90-10 du 14 avril 90, la mise à disposition de facilités de paiement à la clientèle et la gestion de ces facilités constituent des activités bancaires.

Sont considérés comme moyens de paiement tous les instruments qui ne permettent à personne de transférer des dépôts vers une banque, quel que soit le procédé technique ou le moyen utilisé

Mode de paiement :

- ✓ Papier-monnaie
- ✓ Chèque bancaire
- ✓ Chèques de voyage
- ✓ Transfert
- ✓ Facture commerciale

2.2.2.2 Les ressources de la banque

Les ressources bancaires représentent l'ensemble des dépôts ou recettes bancaires d'une banque particulière (dépôts de la clientèle, réserves, obligations, prêts interbancaires, actions, certificats de dépôt, etc.)⁸

1. Dépôts des clients : il s'agit des fonds reçus par la Banque, qu'il s'agisse de fonds d'entreprise ou de fonds personnels, avec ou sans accord sur les intérêts, à condition que le Déposant le fasse. La banque peut utiliser cet argent à ses fins commerciales. Vous pouvez donc le jeter. Service de caisse complet.

2. Réserves : fonds pour les provisions qui pourraient survenir liées aux opérations de la Banque. Il peut y avoir deux types de réglementations :

- Dispositions ou dispositions statutaires : Sa constitution est impérative
- Réserves de risques et de frais : C'est la part que les associés sacrifient au moins temporairement pour la distribution nette des actions.

3. Obligations: Les obligations sont des titres qui représentent les dettes de l'émetteur et représentent donc des dettes financières à moyen et long terme, éventuellement indéfiniment. Ces titres de créance sont émis dans une devise spécifique pour une durée déterminée et permettent à leur détenteur de payer un taux d'intérêt fixe ou variable appelé coupons.

Ces intérêts peuvent être capitalisés jusqu'à l'échéance.

4. Prêt interbancaire : Le prêt interbancaire est une opération d'avance de fonds entre différentes banques du marché interbancaire et parfois avec la banque centrale.

Les prêts interbancaires sont généralement des opérations d'investissement à très court terme. Cela permettra aux banques en quête de crédit de rechercher des liquidités et de se refinancer.

Le crédit interbancaire peut être sécurisé (lettres de change ou titres) ou spéculatif (non garanti).

5. Capitaux propres : représentent le montant d'argent que les actionnaires ou autres investisseurs fournissent à la banque et les bénéfices que la banque génère et ne distribue pas.

6. Certificat de dépôt : Il s'agit d'un document négociable (TCN) rarement utilisé par les petites et moyennes entreprises en raison de l'exigence de quantité minimale. Il appartient à la catégorie des placements à court et très court terme car il peut être souscrit de 1 jour à 1 an. L'émission sous cette forme, qui peut durer entre un an et jusqu'à sept ans, est appelée obligation négociable à moyen terme (BMTN).

2.2.3 La banque ; métiers et organisation géographique.

2.2.3.1 Typologies et métiers des banques.

Certains événements financiers fondent la régulation, comme la faillite d'une banque qui utilise de manière inappropriée les dépôts des clients, les tendances politiques du pouvoir, les secteurs économiques (agriculture, industrie, services, etc.). Spécialisation des banques mondiales. La classification des banques peut mettre en évidence l'existence de certains types de banques⁹.

1. Banques commerciales : Les banques commerciales ont des contacts directs avec les entités économiques, collectent leur épargne, gèrent les dépôts et fournissent une variété de services bancaires. Pour ce faire, ils disposent d'un réseau d'agents répartis dans les régions où ils opèrent. D'un point de vue économique, les banques cherchent à mobiliser les capitaux des unités économiques excédentaires sous forme de dépôts (à terme et à terme) et à les distribuer aux unités porteuses de capital sous forme de dépôts obligatoires. Investissement à crédit (court terme, moyen terme, long terme) ou transactions financières.

Banques commerciales algériennes :

- **Public :** Banque Algérienne des Affaires Etrangères « BEA », Banque Nationale d'Algérie « BNA », Banque de l'Agriculture et du Développement Rural « BADR », Banque Locale de Développement « BDL », Crédit Populaire d'Algérie « CPA », Caisse d'Epargne et de Prévoyance « Banque CNEP », Caisse Nationale de Mutuelle Agricole « CNMA », Banque Al Baraka Algérie (mixte).
- **Privé :** Arab Bank, Algérie Groupe « ABC », Natexis Bank, Société Générale Algérie, Citibank, Arab Bank PLC Algérie, B.N.P. / PARIBAS El Djazair, Banque Algérienne de Confiance, Banque Algérienne du Golfe (AGB), Banque de l'Habitat Commercial et Financier.

⁹: [Bank-of-Algeria .dz /html/persen.ht](http://Bank-of-Algeria.dz/html/persen.ht)

2. Banque dépositaire : « Elle peut accepter des dépôts et distribuer des prêts à tout moment, mais en contrepartie, elle est limitée dans sa capacité à acheter des actions d'entités non bancaires. » Ces dépôts peuvent prendre la forme de comptes chèques et d'épargne, mais peuvent également inclure d'autres transactions bancaires ou être classés comme un autre type de banque. Les banques de dépôt s'adressent principalement à une clientèle de détail, à une clientèle d'entreprises et à une clientèle d'entreprises.

3. Banques d'investissement : Leurs activités visent souvent l'innovation ou la création de capital permanent. Les banques s'appuient sur les fonds des épargnants, mais s'appuient le plus souvent sur leurs fonds propres pour prêter ou prêter à des tiers sous forme de dépôts à terme ou d'obligations (similaires aux dépôts à terme).

4. Caisse d'épargne: Spécialisée dans la collecte d'argent auprès des petits épargnants, les dépôts sont principalement des dépôts à court terme, parfois sous forme de comptes d'épargne.

5 Banques hybrides : ce sont des banques qui partagent les caractéristiques des banques dépositaires et des banques commerciales.

6. Banque centrale : La Banque centrale est l'organisation qui gère le système bancaire national. Appelez-la « banque des banques » ou « banque gouvernementale ». L'émetteur assure l'émission et la circulation des billets, pièces et droits de placement.

2.2.3.2 Organisation géographique :

2.2.3.2.1 La banque nationale :

Possède un réseau d'agences sur le territoire national au sein desquelles le traitement du client et des affaires est identique que ce soit pour les tarifs ou les procédures.

2.2.3.2.2 La banque régionale :Il existe 2 types

- **Caisses régionales:** qui sont organisés en divisions régional et qui ont la charge de gérer les agences locales.
- Les banques dont les activités couvrent une seule région spécifique et sont inexistantes ailleurs.

2.2.3.2.3 L'agence bancaire :

Une banque fonctionne généralement sous forme d'agences constituant un réseau, l'agence bancaire est un lieu différent du siège social de la banque, c'est un endroit ouvert au public et qui reste le point clé de la relation avec le client, elle est dirigée par le directeur d'agence lui-même placé sous l'autorité d'un directeur de réseau ou d'un directeur général.

Figure N° 02 : organisation géographique de la banque



Source : Livre de formation « comprendre la banque » ; Page 9

2.3 SECTION 02 : Généralités sur les entreprises.

L'entreprise est un pilier très important de l'économie, son objectif est de produire des biens et services pour répondre aux besoins et nécessités du public. Dans ce cas, elle vend ses biens et services sur le marché. L'un de ses principaux rôles est de fournir des emplois afin de réduire le chômage dans la société. Dans cette deuxième partie, nous nous concentrerons sur ce que l'entreprise a en commun.

2.3.1 Notion de l'entreprise

2.3.1.1 Définition 01

« Une entreprise peut d'abord être définie comme l'action d'entreprendre, c'est à dire comme une initiative, une action conduite de façon volontaire et organisée en vue d'atteindre un objectif économique ou social ». ¹⁰

2.3.1.2 Définition 02

« L'entreprise est une unité économique autonome disposant de moyens humains et matériels qu'elle combine en vue de produire des biens et services destinés à la vente »¹¹

2.3.1.3 Définition 03

Dotée de ressources pour une activité économique, l'organisation est considérée comme relativement autonome. La stabilité et la structure sont au premier plan de leurs opérations, bénéficiant d'atouts à la fois humains et financiers.¹²

2.3.1.4 Définition 04

L'entreprise est une entité économique autonome de décision qui disposant de ressources humaines, matérielles et financières qu'elle gère afin de produire des biens et services destinés à la vente ; ce groupement de différents éléments oblige l'entreprise à essayer plusieurs relations avec son environnement qui peut être :

- ✓ Un environnement commercial lorsqu'il s'agit des relations avec les clients et les fournisseurs.
- ✓ Un environnement socio-culturel dans le cadre des relations avec ses collaborateurs.
- ✓ Milieu administratif : c'est l'Etat. Environnement financier : en matière de relations avec les banques.
- ✓ Environnement social et politique : relation avec les actionnaires.

Le développement économique et social et la prospérité d'un pays dépendent essentiellement du niveau de croissance de l'entreprise et l'accomplissement de ses relations avec les tiers.¹³

10 ; COHEN E., "Dictionnaire de gestion" éd.la découverte, Paris, 1997, P.131

11 ; DHENIN J., et FOURNIER B., « 50 thèmes d'initiation à l'économie d'entreprise ». P.18

12 ; Mémoire fin d'études Les Opérations De Crédit Bancaires Cas d'un crédit d'exploitation BEA Tizi-Ouzou ; Promotion : 2014-2015.

13 ; Dictionnaire économique et financier (3 éd.) / Yves Bernard,... Jean-Claude Coli,...

2.3.2 Classification des entreprises.

On classifie les entreprises selon divers critères, mais on les regroupe selon trois critères qui sont : le critère économique, le critère juridique et la propriété du capital¹⁴.

2.3.2.1 Classification selon le critère économique.

Le critère économique de classification concerne la nature de l'activité et la dimension des entreprises :

2.3.2.1.1 La nature de l'activité.

La classification des activités est comprise dans les domaines des secteurs suivants :

2.3.2.1.1.1 Secteur primaire : comprend toutes les entreprises dont l'activité principale est en rapport avec la nature exemple : pêche, agriculture

2.3.2.1.1.2 Secteur secondaire : regroupe toutes les entreprises de transformation exemple : bâtiment, industrie.

2.3.2.1.1.3 Secteur tertiaire : concerne le secteur des services exemple : transport, enseignement, banque.

2.3.2.1.1.4 Secteur quaternaire : regroupe des entreprises de communication exemple : informatique, télématique.

2.3.2.1.2 Classifications selon la dimension.

La taille de l'entreprise peut se mesurer de différentes façons : par le chiffre d'affaire annuel, par la valeur ajoutée créée qui sont les indicateurs les plus utilisés qui sont comme suivante :

2.3.2.1.2.1 L'effectif employé : un critère qui permet de distinguer les très petites entreprises qui ont moins de 10 salariés, les petites et moyennes entreprises qui ont entre 10 et 500 salariés et les grandes entreprises qui ont plus de 500 salariés.

2.3.2.1.2.2 Le chiffre d'affaires : un critère donne une idée de l'importance des transactions de l'entreprise avec ses clients.

2.3.2.1.2.3 La valeur ajoutée : elle constitue la véritable mesure de la richesse créée par l'entreprise. Ce critère en théorie, plus significatif que celui du chiffre d'affaires par rapport en pratique il est moins utilisé.

¹⁴ ; Mémoire fin d'étude : Les Relations Banques /Entreprises Publiques : Portées et limites (Cas de la Banque Nationale d'Algérie et l'entreprise Leader Meuble Taboukert), Date de soutenance Juin 2012.

2.3.2.1.3 Classification selon le critère juridique : La forme juridique de la société permet de distinguer les principaux types suivants :

2.3.2.1.3.1 Les entreprises individuelles : C'est la forme des entreprises très simple sans formalisme, mais avec une responsabilité indéfinie sur les biens propres, car en cas d'échec, il n'y a pas de séparation entre le patrimoine de l'entreprise et celui de l'entrepreneur.

2.3.2.1.3.2 Les sociétés commerciales : Elles sont marquées par la personnalité de leurs associés et les sociétés de capitaux dans lesquelles l'important est l'apport de capitaux : les sociétés de personnes, les sociétés de capitaux et les sociétés mixtes.

1. **La société de personnes** : sont dont les associés se sont réunis la confiance mutuelle en considération de leurs personnalités et qui sont responsables personnellement et solidairement des dettes contractées car il n'y a pas de séparation entre le patrimoine de la société et celle des associés.
2. **Les sociétés de capitaux** : sont les sociétés dans lesquelles la personnalité des associés n'est pas prise en compte. Leurs responsabilités sont limitées à leur contribution.
3. **Les sociétés mixtes** : sont des sociétés où les associés sont réunis en considération de leurs personnalités, ils reçoivent des parts sociales et leurs responsabilités sont limitée à leurs apports.

2.3.2.1.4 Classification selon la détention du capital : Ce critère permet de classer les entreprises en : entreprises privées, entreprise publique et entreprises mixtes.

2.3.2.1.4.1 Entreprises privées : Ce sont tous les entreprises individuelles ou sociétés dont les capitaux appartiennent à des personnes privées.

2.3.2.1.4.2 Entreprises public : Une entreprise publique est une entreprise sur laquelle l'État peut exercer directement ou indirectement une influence dominante du fait de la propriété ou de la participation financière, en disposant soit de la majorité du capital, soit de la majorité des voix attachées aux parts émises.

2.3.2.1.4.3 Entreprises publiques et sociétés d'économie mixte : Ces entreprises ont un statut juridique divers dont le capital et le pouvoir de décision appartiennent en totalité ou en partie à l'état ou à des collectivités locales.

Tableau 1: Résumé des caractéristiques des principales sociétés

Forme juridique	Société en nom collectif (SNC)	Société à responsabilité limitée (SARL)	Société par actions (SPA)
Caractéristiques			
Apporteurs	Personnes physiques ayant la qualité de commerçant	Personnes physiques, n'ayant pas la qualité de commerçant, sauf celui ou ceux désignés comme gérant et personnes morales.	Personnes physiques et morales, ayant la qualité de commerçant.
Nombres d'associés	Ils doivent être deux ou plus.	Deux à plusieurs personnes, le nombre d'associés ne peut dépasser vingt	Ne peut être inférieur à sept.
La gestion des sociétés	Détention des pouvoirs par tous les associés, sauf stipulation contraire des statuts.	Détention des pouvoirs par un ou plusieurs gérants.	Détention des pouvoirs par un ou plusieurs gérants.
Nature des titres	Parts sociales : en nature, en numéraire et en industrie	Parts sociales : en nature ou en numéraire	Actions, les obligations et autres titres : en nature, en numéraire.
Capital minimum	Il n'est pas fixé par la loi	Il est de 100.000 DA	Cinq millions de dinars algériens si elle fait appel à l'épargne dans le cas contraire son capital doit être d'un million de dinars algérien.

Source : code de commerce Algérien

2.4 Section 03 : Relation banque-entreprise.

La relation entre les entreprises et les banques est une relation mutuellement bénéfique qui peut aider les deux parties à atteindre leurs objectifs financiers.

2.4.1 Les besoins de financement d'une entreprise

Le financement des entreprises, quelle que soit leur taille, revêt une grande importance par rapport aux besoins de plus en plus importants qu'elles ressentent (besoins d'investissement, besoins de fonctionnement)¹⁵

2.4.1.1 Besoins de financement liés aux investissements :

Lorsqu'une entreprise est créée, elle doit acquérir un ensemble de biens qui doivent rester dans l'entreprise pendant plusieurs années. Tout au long de son existence, l'entreprise doit réaliser des investissements de nature différente correspondant à des objectifs multiples afin d'assurer sa survie (par le renouvellement et l'adaptation de ses équipements) et son développement (par l'agrandissement de ses installations).

Quelle que soit sa taille, une entreprise peut réaliser quatre types d'actions menant à l'investissement:

- Pour préserver les capacités de production existantes par des investissements en capital ; l'entreprise remplace l'équipement anciens, dépréciés, usés ou obsolètes par de nouveaux équipements, ces investissements sont très fréquents.
- Améliorer la productivité et pousser à la modernisation et à l'innovation, appelée expansion ou investissement de capacité. Leur objet est d'augmenter la capacité de production ou de commercialisation de produits existants et de vendre de nouveaux produits (installation de capacités nouvelles ou supplémentaires).
- La rationalisation de la production : ce sont des investissements de rationalisation ou de productivité visant à réduire les coûts de production.
- Le développement du capital humain, cela inclut les investissements humains et sociaux tels que les dépenses de formation et les dépenses d'amélioration des conditions de travail.

Par conséquent, dans son concept général, l'investissement est compris comme la transformation de ressources financières en actifs corporels et incorporels,

En d'autres termes, il s'agit aujourd'hui d'un sacrifice de ressources financières dans l'espoir de revenus futurs supérieurs aux dépenses liées à la réalisation de cet investissement.

15 : Ginglinger.E ; "Corporate Financial Management", édition Economica, 1994, p. 15.

2.4.1.2 Besoins de financements liés à l'exploitation :

« Besoins de financements liés aux opérations »

Toute entreprise, quelle que soit son efficacité ou sa structure financière, peut être confrontée à un problème de trésorerie de manière conjoncturelle ou structurelle.

On peut donc résumer les besoins de financement liés aux opérations comme :

2.4.1.2.1 Les stocks : pour assurer son fonctionnement normal, toute entreprise doit disposer de stocks destinés à satisfaire la demande des clients (stocks de produits finis) ou à des fins de production (matières premières).

Or, la tenue de stocks entraîne des coûts pour l'entreprise, il est donc nécessaire de gérer ces stocks de manière efficace et rationnelle pour limiter les coûts et ainsi minimiser les besoins de financement.

2.4.1.2.2 Les besoins de trésorerie : l'entreprise doit supporter des dépenses importantes telles que : les salaires, l'entretien du matériel, les impôts et taxes, les frais de gestion divers, etc.

Le paiement de ces frais peut perturber le fonctionnement normal des affaires de la société.

Il s'avère donc que cette activité entraîne l'émergence de besoins monétaires, qui sont dépendants des modalités de paiement pour le paiement des dépenses et l'encaissement des recettes.

Enfin, sans ressources financières, une entreprise ne produit pas, ne vend pas, et ne peut donc survivre, que si elle parvient à mobiliser les ressources nécessaires pour maintenir son cycle d'exploitation et financer ses investissements.

Les banques aussi ont plusieurs besoins lorsqu'il s'agit de relations avec les entreprises ainsi :

- **Les besoin de la banque :**

✓ Les banques peuvent avoir besoin de développer des relations à long terme avec les entreprises, pour maintenir leur clientèle.

Elles peuvent tirer des avantages en offrant des services supplémentaires tels que des cartes de crédit pour les employés de l'entreprise ; des comptes d'épargne pour les employés et des services de conseil en investissement.

✓ Les banques peuvent avoir besoin de développer des relations avec les entreprises pour se conformer à certaines exigences réglementaires.

Elles peuvent être tenues de vérifier l'identité des clients ; de surveiller les transactions suspectes ; et de signaler les activités suspectes aux autorités réglementaires.

✓ Améliorer la productivité et pousser à la modernisation et à l'innovation.

2.4.2 Les sources de financement d'une entreprise

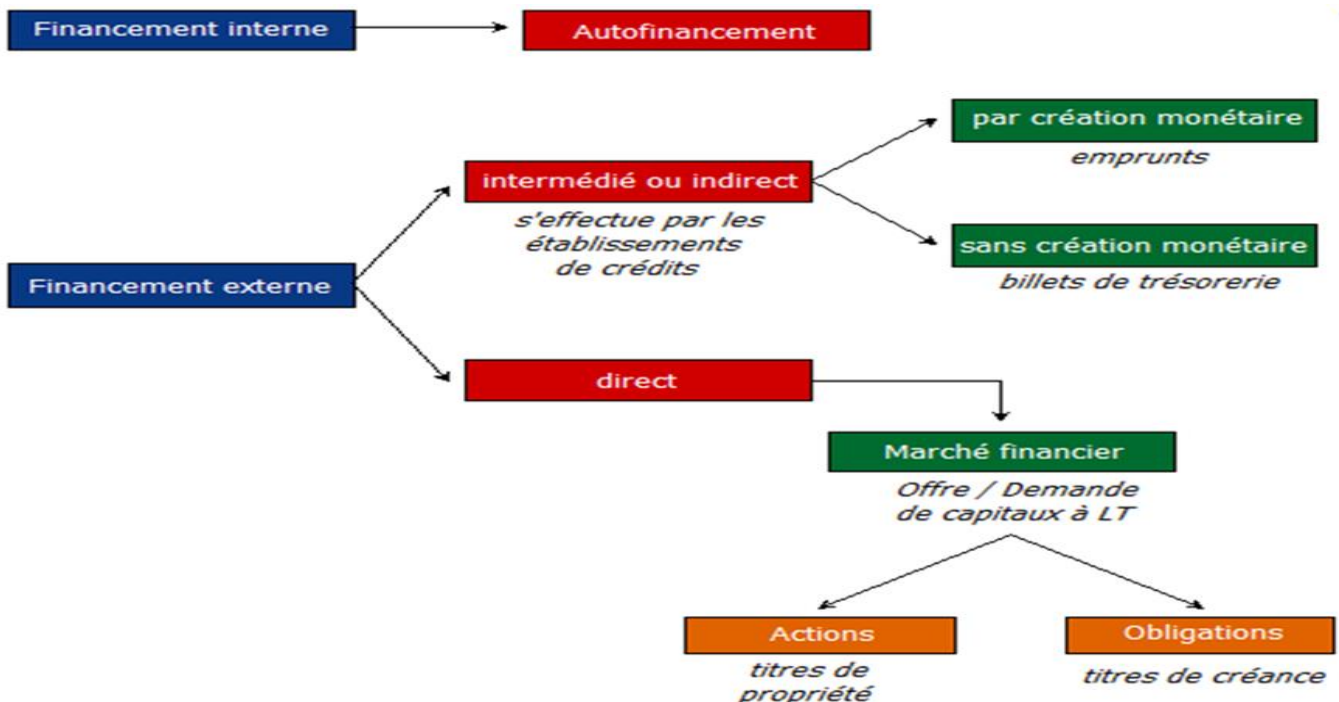
Pour faciliter la navigation dans les différents domaines de la finance que l'entreprise indique à chaque étape de son existence, il existe plusieurs types de ressources financières que le manager de l'entreprise doit choisir en fonction du besoin indiqué et de la façon dont chaque type de finance influence la rentabilité de la corporation et d'autres aspects, tels que la structure de l'endettement de la corporation et la façon dont les différents types de frais sont split entre variables et fixées.¹⁶

Les moyens de financement de la compagnie sont classés en deux grands types :

- ceux qui sont internalisés (les propriétés de la compagnie)
- ceux qui sont externes (les dettes de la compagnie).

Les établissements bancaires disposent de plusieurs moyens de financer les corporations, notamment des clients qui déposent leur argent dans la banque, des prêts de la part de la centrale, des transactions sur les marchés financiers, des obligations et des prêts aux corporations. Ils peuvent également gagner des revenus via leurs efforts de prêt ; la gestion de portefeuilles ; la distribution de produits d'assurance et d'autres services de finances. Ces derniers peuvent également avoir des associés avec d'autres établissements de crédit pour faciliter la gestion de leur trésorerie ou de leur financement.

Figure N 03 : Schéma représente Les formes de financement.



Source, site « the premières »

16 ; Mémoire fin d'étude, Les modalités de financement bancaire : Cas du crédit d'exploitation « agence CPA Tizi-Ouzou N°120 ». Année universitaire : 2019-2020.

2.4.2.1 Financement interne :

Le financement interne est réalisé à partir de sources localisées dans l'entreprise telles que :

2.4.2.1.1.1 Fonds propres : Les fonds propres sont constitués de ressources financières d'origine interne, qui proviennent principalement des apports des propriétaires (fondateurs ou actionnaires) et des résultats générés par les activités de l'entreprise. Ces ressources propres dépendent en partie de la rentabilité de l'entreprise et de sa capacité à s'autofinancer. Les ressources propres dépendent également de la structure juridique de la société (société ou société de capitaux) et des options qu'elle offre à ses nouveaux actionnaires.

2.4.2.1.1.2 Autofinancement : L'autofinancement est l'ensemble des nouvelles ressources créées par les opérations d'une entreprise et retenues par celle-ci sur le long terme pour financer les opérations futures, parfois appelées marge brute ou profit brut.

Selon E. COHEN : "l'autofinancement est un surplus monétaire créé par une entreprise par sa propre activité et détenu par elle pour financer son développement futur".

J. Pierre définit l'autofinancement comme « la retenue de tout ou partie de la rémunération annuelle des actionnaires afin de couvrir les différents besoins de l'entreprise. Il s'agit donc d'un processus d'épargne mené au niveau de l'entreprise.

2.4.2.2 Financement externe

Dans un monde globalisé, où la concurrence entre entreprises est très vive, où les crédits à la clientèle sont nécessaires pour gagner de nouvelles parts de marché et où l'évolution des marchés financiers est extraordinaire, l'entreprise doit trouver des sources pour son financement et tenter d'optimiser ses coûts associés à ce financement.

Le manque de capitaux propres se manifeste lors de la mise en œuvre d'événements importants dans la vie de l'entreprise, tels que des projets d'investissement ou des restructurations diverses. Le financement de ces opérations nécessite généralement un apport important de capitaux propres, car d'une part, les ressources d'autofinancement, si elles existent, ne permettent pas de satisfaire leurs besoins financiers, et d'autre part, les partenaires ne sont pas en mesure d'assurer les fonds nécessaires. .

Faire appel à l'extérieur, comme le secteur bancaire, le marché financier et d'autres moyens de financement, pour augmenter les fonds propres apparaissent fatal compte tenu du manque de sources internes de financement, deux types de financement externe qu'une entreprise reçoit.

2.4.2.2.1 Le financement externe direct (via marche financier)

Le financement direct est un type de financement dans lequel une entreprise reçoit des fonds directement des investisseurs ; sans passer par une bourse ou un intermédiaire financier.

Les entreprises peuvent lever des fonds directement en émettant des actions ; obligations ou autres titres. Il peut être utilisé par les entreprises pour financer des objets ; rembourser les dettes; ou pour d'autres besoins de financement.

Les avantages du financement direct incluent des coûts de transaction réduits et une plus grande flexibilité dans la structuration des offres de financement.

Un marché financier peut être défini comme un lieu qui permet à des intermédiaires disposant d'une capacité financière de prêter des fonds directement à des intermédiaires ayant des besoins financiers par le biais d'instruments financiers appelés titres.

Les entreprises, l'État et les collectivités publiques émettent des actions, des obligations et d'autres titres de créance pour répondre à leurs besoins de financement. Ces titres financiers sont émis sur le marché dit « primaire ». A l'issue de l'émission, ces titres seront négociés par différents acheteurs et vendeurs sur le marché dit « secondaire ».

Figure N 04 : schéma représente la différence entre le marché primaire et le marché secondaire.



Source : <https://www.amf-france.org/>

2.4.2.2.2 Le financement externe indirect (bancaire)

Le financement indirect est un type de financement dans lequel une entreprise reçoit des fonds d'intermédiaires financiers tels que les banques, des sociétés de capital-investissement ou des fonds d'investissement. Les intermédiaires financiers peuvent fournir différents types de financement de projets.

Les avantages du financement indirect comprennent un accès plus facile aux fonds et l'accès à un plus grand nombre d'investisseurs. Cependant, il peut être plus coûteux que le financement direct en raison des coûts supplémentaires associés aux intermédiaires financiers.

Un prêt bancaire peut être accordé à court, moyen ou long terme.

2.4.2.2.2.1 Les crédits à court terme

Les crédits à court terme englobent toutes les méthodes de financement spécialisées associées à la récupération des besoins spécifiques du cycle d'exploitation, ainsi que les options de financement à court terme pouvant aller de quelques jours à plusieurs mois. La définition doit être clarifiée en examinant les types de transactions auxquelles le crédit est lié. Le crédit à court terme peut durer environ un an, selon le cycle de production et de commercialisation.

La nature à court terme de ces prêts, qui manquent de garanties de sécurité, en fait un risque important pour les banques. L'approbation intervient après une analyse approfondie de la structure financière de l'entreprise et des éléments nécessaires. ces crédits peuvent être divisés en deux catégories :

- Le recours aux crédits d'exploitation pour les découverts, les crédits relais et les crédits d'accompagnement est généralisé.
- Des crédits d'exploitation à des fins spécifiques, tels que des mandats et des avances sur marchandises, sont disponibles. Conçu pour englober un plan d'action spécifique.

2.4.2.2.2.2 Les crédits à moyen et long terme.

Les crédits à moyen terme sont par définition des crédits dont la durée se situe environs entre deux et sept ans. Ces crédits sont généralement destinés à financer l'acquisition d'équipement légers, c'est-à-dire ceux dont la durée d'amortissement est égale à la durée de remboursement de ces crédits¹⁷.

Les crédits à long terme sont, par définition, des crédits dont la durée excède sept ans. Ils sont destinés généralement à financer des investissements lourds ; c'est-à-dire ceux dont la durée d'amortissement va au-delà de sept ans. Les crédits à long terme plus souvent accordés par des organismes financiers spécialisés¹⁸.

17 : Bouyacoub f ; « l'entreprise et le financement bancaire », édition casbah, 2000, p252.

18. Mémoire de fin d'étude DEIFOUS Mouloud, BOUSSAID MAKHLOUF « Le crédit à la consommation » Promotion 2020/2021.

2.4.3 Les avantages et inconvénients de la relation

2.4.3.1 Avantages

Les avantages d'une relation bancaire pour les entreprises sont nombreux¹⁹ :

- Tout d'abord, les banques peuvent fournir des prêts pour financer des projets d'entreprise.
- Les prêts peuvent être utilisés pour lancer une nouvelle entreprise, acquérir de nouveaux équipements, ou pour financer des projets de recherche et développement.
- Elles peuvent également fournir des comptes de dépôt pour aider les entreprises à gérer leurs flux de trésorerie.
- Les comptes de dépôt peuvent être utilisés pour recevoir des paiements, payés des factures, et pour effectuer des transferts d'argent.
- En outre, les banques peuvent offrir des services de gestion de trésorerie pour aider les entreprises à investir de manière stratégique ; Ces services peuvent inclure des conseils sur les investissements à court terme et à long terme, ainsi que des stratégies de réduction des risques.
- Les banques peuvent également aider les entreprises à gérer les risques financiers, tels que les fluctuations de taux de change.
- Elles peuvent fournir des produits dérivés pour aider les entreprises à se protéger contre les risques de change.
- Les services de conseil peuvent inclure des conseils sur stratégie financière, la gestion de trésorerie, fusions et acquisitions, ainsi que la structuration des transactions financière complexes.

¹⁹ ; Mémoire fin d'étude, Les modalités de financement bancaire : Cas du crédit d'exploitation « agence CPA Tizi-Ouzou N°120 ». Année universitaire : 2019-2020.

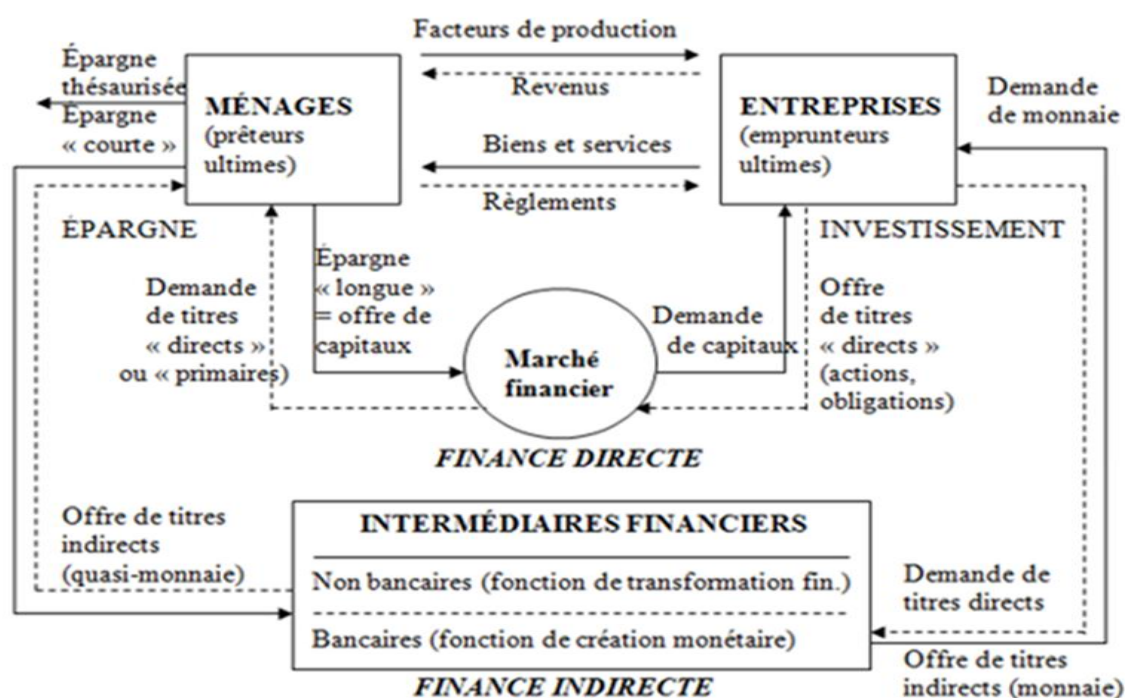
2.4.3.2 Inconvénients

Il Ya quelques inconvénients à considérer pour cette relation :

- Tout d’abord, les banques peuvent facturer des frais pour les services qu’elles fournissent, tels que les comptes de dépôt et les services de gestion de trésorerie. Ces frais peuvent réduire les marges bénéficiaires des entreprises et augmenter leurs coûts.
- De plus, les banques peuvent être plus réticentes à accorder des prêts aux petites entreprises ou aux entreprises qui ont un risque plus élevé.
- Les entreprises qui ont des antécédents financiers moins solides peuvent avoir du mal à obtenir des prêts, ce qui peut limiter leur capacité à se développer et à investir dans leur entreprise.
- Enfin, les banques peuvent être réglementées de manière à restreindre leur capacité à fournir certains types de services financiers. Par exemple, les banques peuvent être limitées dans leur capacité à fournir des services de conseil en investissement où à offrir des produits d’investissement complexes.

Figure N 05 : schéma représente le fonctionnement du marché financier.

Schéma : le marché financier et les intermédiaires financiers



Source : <https://www.melchior.fr/>

2.5 CONCLUSION

La banque est un élément important de notre vie économique et financière. Elle joue un rôle important dans le développement de notre économie et de notre société. Les banques fournissent des services financiers essentiels aux particuliers et aux entreprises, leur permettant de gérer leur argent, d'investir, de planifier l'avenir et de réaliser leurs projets. Le secteur bancaire est un secteur en constante évolution, avec l'émergence régulière de nouvelles technologies et de nouveaux services pour répondre aux besoins changeants de la société.

CHAPITRE 2
GENERALITE SUR LES CREDITS
BANCAIRE

3 Chapitre 2 : Généralité sur les crédits bancaire

3.1 Introduction

Compte tenu de la situation économique actuelle, il est difficile pour un particulier de vivre sans recourir aux crédits accordés par les banques. Ceux-ci permettent en effet de couvrir les dépenses occasionnées par l'achat d'un véhicule, d'une maison, d'un terrain ou d'un équipement quelconque, ce qu'on appelle l'économie du crédit ; donc les crédits bancaires sont l'un des moyens les plus importants de lever des fonds de l'économie, qui jouent un rôle important dans le développement de l'activité économique.

Ce chapitre sera divisé en trois parties, la première partie concerne le crédit bancaire (définition et types), dans la deuxième partie nous présentons les détails sur le crédit opérationnel, enfin nous présenterons les risques de crédit et les garanties bancaires.

3.2 Section01 : Les crédits bancaire, définitions et typologie

3.2.1 Crédit bancaire ; définition et rôle.

3.2.1.1 Définition du crédit bancaire :

3.2.1.1.1 Définition 01 : selon Le sens Etymologique, l'origine du mot crédit vient du mot latin « crédere » qui signifie faire confiance, à cet effet la confiance est la base de toute décision d'octroi de crédit.²⁰

3.2.1.1.2 Définition 02 : .Selon la loi bancaire , le crédit est une opération essentielle dans l'activité bancaire .Au sens de l'article 112 de la loi 90 /10 du 14 avril 1990 relative à la loi sur la monnaie et au crédit, le crédit est définie comme étant : « Tout acte à titre onéreux, par lequel une personne met ou promet de mettre des fonds à la disposition d'une autre personne ou prend, dans l'intérêt de celle-ci, un engagement par signature tel qu'un aval, un cautionnement ou une garantie».²¹

3.2.1.1.3 Définition 03 : Faire un crédit, c'est faire confiance et mettre à la disposition de quelqu'un d'une manière effective un bien réel, ou un pouvoir d'achat contre la promesse que le même bien sera restitué dans un délai convenu le service ainsi rendu est rémunéré, compte tenu de l'attente du risque couru et de la nature du service en lui-même.²²

3.2.1.1.4 Définition 04 : « Constitue une opération de crédit pour l'application de la présente loi tout acte à titre onéreux par lequel une personne met ou promet de mettre des fonds à la disposition d'une autre personne ou en prendre. Dans l'intérêt de celle-ci, un engagement par signature tel qu'un aval, un cautionnement, ou une garantie ».²³

3.2.1.1.5 Définition 05 : Pour les économistes, le crédit est une activité qui consiste pour un prêteur ou un créancier à fournir à un emprunteur ou à un débiteur une certaine somme d'argent en échange d'un engagement à rembourser la dette à une date prédéterminée.²⁴

²⁰ <https://fr.wikipedia.org/wiki/Banque> ;consulté le 10.06.2023 à 16h

²¹ La loi 90 /10 du 14 avril 1990 relative à la loi sur la monnaie et au crédit
²² ; www.definitions-finance.com

²³ Michel Gaudin ; « le crédit aux particuliers » ; édition SEFI, Québec, 1996 ; Page 9.

²⁴ ; Mémoire fin d'étude : Les Relations Banques /Entreprises Publiques : Portées et limites (Cas de la Banque Nationale d'Algérie et l'entreprise Leader Meuble Taboukert), Date de soutenance Juin 2012.

3.2.1.1.6 DEFINITION 06 : Selon PRECHAUD J. « Le crédit bancaire est en général l'opération par laquelle la banque met une somme déterminée à la disposition d'un tiers appelé emprunteur »²⁵

3.2.1.2 Le cout du crédit

Le créancier fournissant les moyens de paiement exigera généralement des intérêts à titre de compensation²⁶ :

- * Son montant, exprimé en taux d'intérêt, dépend de plusieurs facteurs
- * Loi de l'offre et de la demande sur le marché des capitaux.
- * Durée du crédit.
- * Risque pour le prêteur et donc la qualité du débiteur (risque d'insolvabilité).
- * Montant du prêt.
- * Destination.
- * Politique monétaire (régulation du montant du crédit que les banques peuvent accorder)

A noter qu'une rémunération n'est pas toujours exigée pour accorder un crédit, et pour inciter à la consommation, des crédits gratuits existent.

3.2.1.3 Rôle du crédit bancaire

Le crédit bancaire a un rôle très important pour l'économie et pour les particulier d'où²⁷ :

- ♣ Le crédit permet les échanges : permet d'assurer la continuité du processus de production et de commercialisation sur le marché interne ou externe.
- ♣ Stimule la production : permet au chef de l'entreprise d'acheter les outils de production adaptée et accroître la qualité où la quantité de sa production.
- ♣ crédit instrument de création de la monnaie : les agents économiques disposent d'un crédit à vue dans une banque dont elle prête une part à un tiers, le processus de création monétaire s'établie on dit alors que « les crédits fond des dépôts ».

²⁵ PRUCHAUD J., « Evolution des techniques bancaires », Edition scientifiques Riber, Paris, 1960,

3.2.1.4 Caractéristiques du crédit

Le crédit résulte de la combinaison de quatre caractéristiques²⁸ :

- 3.2.1.4.1** La confiance : **comme nous avons dit le mot crédit vient du mot grec « CREDERE » qui signifie « faire confiance », c'est la base de toute décision de crédit qui existe entre le prêteur et l'emprunteur, et se renforce grâce à la parfaite connaissance qu'elle acquière mutuellement les unes et les autres.**
- 3.2.1.4.2** Le temps : **Le crédit est accordé pour une certaine durée, L'acte de crédit se traduit par un décalage dans le temps de deux prestations, celle du prêteur et de l'emprunteur.**
- 3.2.1.4.3** La promesse de remboursement : **C'est le contrepois à la confiance que le banquier accorde à l'emprunteur. Cette promesse signifie que ce dernier s'engage à rembourser le capital emprunté majoré des intérêts.**
- 3.2.1.4.4** Le risque : **La confiance n'a de sens que dans une situation de risque potentiel.**
(À revoir de la 3^{ème} section).

3.2.2 Type et classification de crédit

3.2.2.1 *Classification des crédits*

Différents critères peuvent être pris en compte pour la classification des crédits :

- ✓ Durée : cela dépendra du type d'activité pour laquelle le crédit est utilisé.
- ✓ Bénéficiaires : Il s'agit essentiellement de ménages, d'entreprises et d'administrations publiques.
- ✓ Destination : Cela implique d'utiliser les fonds disponibles.

3.2.2.2 Les types de crédits bancaires

3.2.2.2.1 Les crédits bancaires pour les particuliers

Les banques proposent plusieurs formes de ces crédits, parmi lesquelles nous pouvons citer:

3.2.2.2.1.1 Le Crédit immobilier

3.2.2.2.1.1.1 Définition

Un prêt immobilier personnel est un prêt classique à long terme destiné à financer un bien immobilier résidentiel. On peut considérer ces crédits comme étant des crédits d'investissement.

L'octroi de ces derniers comporte un risque important, d'où ressort la nécessité d'examiner d'une manière très approfondie tous les aspects du projet présenté par le promoteur (l'aspect technique, financier, commercial...). La situation de ce promoteur mérite également d'être examinée avec attention. En cas d'acceptation du projet, une convention de crédit est signée entre le promoteur et la banque prédisant le montant du crédit, la durée, le taux d'intérêt, nature et modalités de remboursement (échéances constantes, progressive ou dégressive) et la période du différé en cas de son existence.²⁹

3.2.2.2.1.1.2 Les types de crédits immobiliers :

3.2.2.2.1.1.2.1 Les crédits aux promoteurs publics :

C'est des crédits octroyés au promoteur public pour la réalisation des programmes immobiliers initiés par l'Etat. A cet effet, ces crédits sont soumis à une réglementation spécifique et bénéficient d'avantages spéciaux en termes de taux d'intérêt, de la durée de l'emprunt, de la période du différé

3.2.2.2.1.1.2.2 Les crédits aux promoteurs privés :

Les crédits aux promoteurs privés sont soumis aux lois du marché et ne bénéficient d'aucun avantage spécifique. De ce fait, les initiatives de la promotion immobilière privée sont très limitées. Ce qui est démontré par le nombre de crédits sollicités par celle-ci comparée au nombre de crédits sollicités par la promotion publique.

²⁹ ; Philippe N. : « Banque et Banque centrale Dans la Zone Euro » ; 1er édition ; De Boeck université ; Bruxelles ; 2004 ; P.50.2.

3.2.2.2.1.2 Le crédit à la consommation

3.2.2.2.1.2.1 Définition

Le crédit à la consommation est un nouveau produit bancaire permettant aux particuliers d'acquérir, sous certaines conditions, des équipements domestiques fabriqués et/ou montés, ou des produits importés tel que les automobiles par le recours à des facilités de paiement. Cette forme de crédit est accordée aux résidents sur le territoire national, ayant des activités stables et des revenus réguliers.³⁰

Le montant du crédit peut aller jusqu'à 70% du coût total du bien acheté.

3.2.2.2.1.2.2 Les types de crédits à la consommation

- **Prêt personnel:** Les prêts personnels permettent l'achat de biens sans justificatif. Ainsi, l'emprunteur dépense l'argent emprunté comme bon lui semble pour financer les projets de son choix. Le crédit personnel peut donc être utilisé aussi bien pour équilibrer sa trésorerie que pour divers achats (meubles, véhicules), travailler ou voyager. La durée et le montant du prêt sont déterminés au départ et ne peuvent être modifiés ultérieurement. Cela permet aux emprunteurs de savoir à l'avance combien ils paieront chaque mois et quand leur prêt prendra fin.
- **Crédits alloués :** Le crédit est attribué dans le cadre d'un achat spécifique. L'emprunteur doit expliquer et justifier son achat. L'argent emprunté doit alors être dépensé exclusivement pour l'achat de ces biens. Si la vente n'aboutit pas, le crédit sera annulé.
- **Le crédit renouvelable :** est destiné à financer les dépenses quotidiennes. Les emprunteurs utilisent la part du crédit qu'ils souhaitent, sans être obligés d'utiliser la totalité du montant. Les intérêts sont alors calculés uniquement sur le montant utilisé. Si les conditions du crédit renouvelable étaient plus flexibles, le taux d'intérêt changerait.
- **La location avec option d'achat (LOA) :** La LOA est spécifiquement utilisée pour acheter une nouvelle voiture. L'emprunteur loue la voiture auprès de l'établissement prêteur pour une certaine durée en effectuant des versements mensuels. A la date précisée dans le contrat, l'emprunteur peut choisir d'acheter le bien à un prix prédéterminé ou de le restituer au bailleur.
- **Crédits gratuits :** Comme son nom l'indique, le crédit gratuit n'offre aucun intérêt aux emprunteurs. Le montant du prêt est donc égal au montant du remboursement. Il entre dans le champ du crédit à la consommation si la durée de remboursement dépasse 3 mois.

30 ; Luc B-R. : « Principe de technique bancaire » ; 25^{ème} édition ; DUNOD ; Paris ; 2008 ; P.149

3.2.2.2.2 Crédit bancaires aux entreprises

Ils se composent des crédits que les banques accordent aux entreprises Parmi ces crédits nous avons ³¹:

3.2.2.2.2.1 Le crédit-bail

3.2.2.2.2.1.1 Définition

« Le crédit-bail est le contrat par lequel une personne, le crédit bailleur, met un meuble à la disposition d'une autre personne, le crédit-preneur, pendant une période de temps déterminée et moyennant une contrepartie ». ²⁰ Le crédit-bail est une technique contractuelle par laquelle une entreprise acquiert, sur la demande d'un client la propriété de biens d'équipement mobiliers ou immobiliers à usage professionnel, en vue de les donner en location à ce dernier pour une durée déterminée et en contrepartie de redevances ou de loyers.

3.2.2.2.2.1.2 Typologie

- **Le crédit-bail financier** : Le crédit-bail financier est un crédit-bail où le bailleur recouvre la totalité de son investissement et sa marge bénéficiaire tout en moyennant le paiement des loyers.
- **Le crédit-bail opérationnel** : Les loyers ne permettent qu'un amortissement partiel du capital initial et il est nécessaire de placer un complément de revenu dès la fin du contrat de location qui doit être inférieur à la durée de vie économique probable du bien. Le complément de revenu doit alors provenir de la revente de l'équipement ou par un nouveau contrat de location. La valeur résiduelle est alors inférieure à la valeur marchande.
- **Le crédit-bail immobilier** (Location immobilière) : Le crédit immobilier est apparu grâce au développement des activités de location de meubles. Les propriétaires commencent à acheter ou à construire un bien immobilier avec l'intention de le louer tout en restant propriétaire du bien. Ce type de bail se caractérise par des durées contractuelles longues allant de 15 à 25 ans avec des loyers indexés ou variables.
- **Crédit-bail mobilier** : Le crédit-bail mobilier consiste à la location d'un bien mobilier comme un équipement ou différents matériaux achetés par le crédit bailleur dans le but d'être loués par le preneur ou le locataire. Le bien est ensuite loué pour une durée déterminée de 3 à 7 ans et le bailleur reste propriétaire du bien sauf en cas de vente.

3.2.2.2.2 Les crédits d'exploitations

Le crédit d'exploitation vise à combler les écarts de trésorerie qui surviennent au cours du cycle d'exploitation d'une entreprise.

NB : Ce point fera l'objet d'une étude détaillée dans la section suivante

3.2.2.2.3 Le crédit d'investissement

3.2.2.2.3.1 Définition

Un prêt d'investissement est un prêt destiné à financer la partie haute du bilan. Ils sont remboursés et assurés essentiellement par les résultats dégagés par l'entreprise. La durée d'un prêt d'investissement à moyen terme est de deux à sept ans. De plus, en commençant à avoir un crédit d'investissement à long terme, le crédit dépasse rarement vingt ans. Ce type de crédit revêt diverses formes qui sont en fonction des besoins exprimés et de leur échelonnement dans le temps. C'est pourquoi ; les crédits d'investissement se substituent en crédit à moyen terme et long terme.³²

3.2.2.2.3.2 Types

3.2.2.2.3.2.1 Les crédits à moyen terme (CMT)

Les crédits à moyen terme d'investissement s'inscrivent dans la fourchette de deux (2) à sept (7) ans. Ils sont essentiellement accordés pour l'acquisition de biens d'équipement léger c'est-à-dire ceux dont la durée d'amortissement est égale à la durée de remboursement de ces crédits.

Les CMT peuvent être réescomptables, mobilisables ou non mobilisables.

- **Les CMT réescomptables** : Ce crédit est caractérisé par la souscription de l'investisseur d'un billet à ordre qui va servir à reconstituer les fonds engagés par la banque, en procédant à son réescompte auprès de la banque d'Algérie, et soulager ainsi sa trésorerie.
- **Les CMT mobilisables** : La mobilisation d'un crédit, c'est la possibilité pour la banque qui l'accorde de se financer auprès de la banque centrale qui lui accorde un découvert ; ce procédé de financement donne lieu à une émission monétaire.
- **Les CMT non mobilisables** : Ce sont des crédits à moyen terme ordinaire, distribués par la banque sous l'appui de la banque d'Algérie. Ils sont plus simples mais plus coûteux que le crédit à moyen terme mobilisable, car ils impliquent pour la banque des prises de garantie.

³² ; Mémoire fin d'étude : ETUDE DE L'OCTROI D'UN CREDIT D'INVESTISSEMENT ET L'EVALUATION DE SON RISQUE Cas : CPA Agence194 Tizi-Ouzou

3.2.2.2.3.2.2 Le crédit à long terme

Ce crédit est destiné à financer des immobilisations lourdes des PME, notamment des constructions comme : bâtiment, isolation, terrain ... la durée de vie entre 7 à 15 ans.

La distribution de ce crédit se fait généralement sous forme de prêts mis intégralement à la disposition des emprunteurs par des établissements spécialisés tel que : les banques d'affaires, les banques de dépôts, les banques commerciales.

En Algérie, les crédits à long terme n'étaient jamais octroyés aux PME du secteur privé, mais avec la loi 82-11 du 21 aout 1982 relative à l'investissement économique privé, ce financement est devenu possible.

3.2.2.2.4 Le crédit documentaire

3.2.2.2.4.1 *Définition*

Il s'agit d'un engagement signé par la banque importatrice de s'assurer que l'exportateur paie la marchandise (ou accepte la lettre de change) contre la délivrance des documents prouvant le transport et la qualité de la marchandise prévus dans le contrat.

Les opérations de crédit documentaire sont régies par les Règles et Usances Universelles du Crédit Documentaire Brochure 500 (RUU 500)³³.

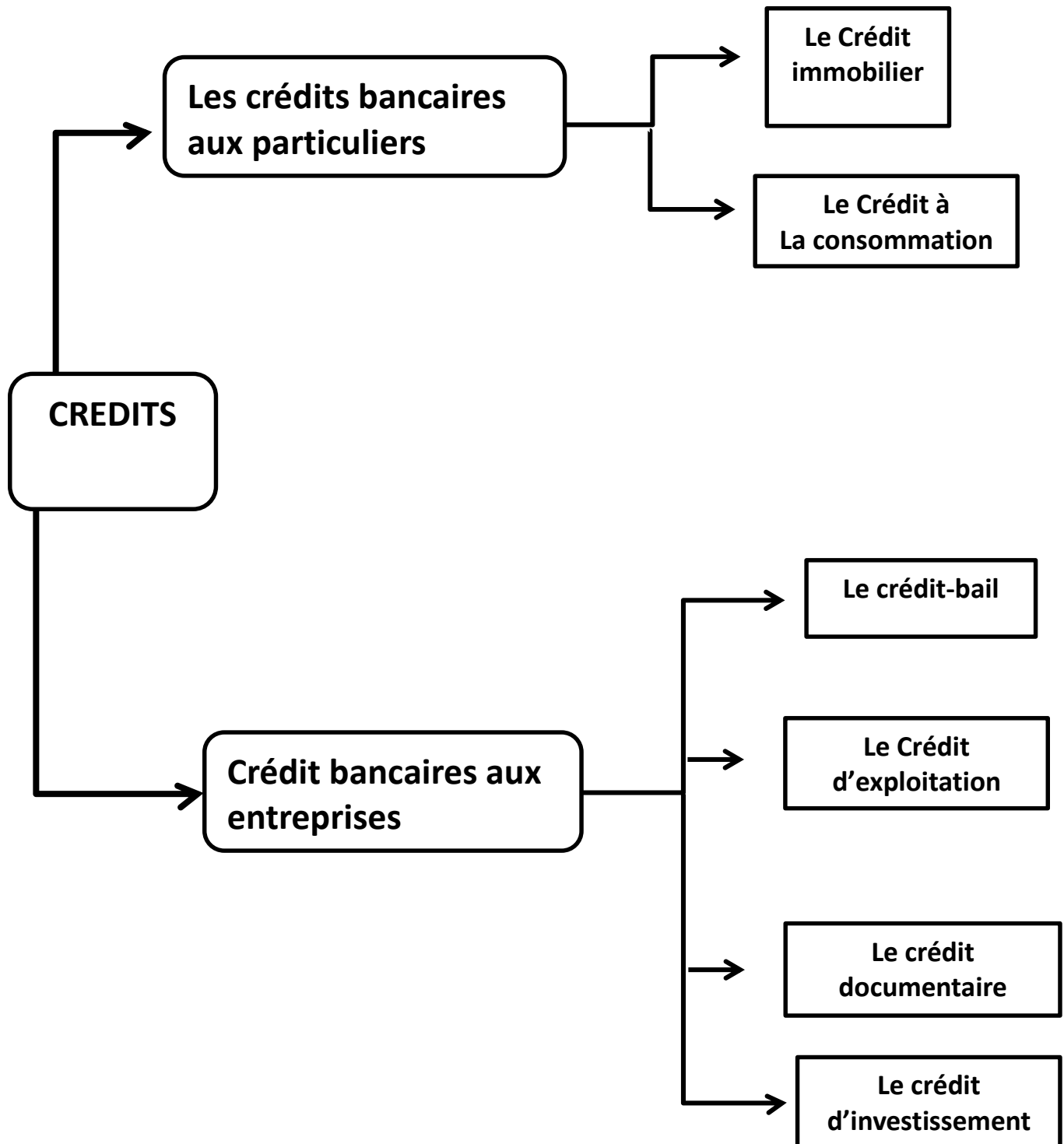
3.2.2.2.4.2 *Types*

Selon le degré de sécurité croissant pour l'exportateur et du coût plus élevé pour l'importateur, les crédits documentaires sont classés en trois (03) catégories :

- **Le crédit documentaire révocable** : Ce type de crédit peut être annulé ou modifié à tout moment par la banque émettrice à son initiative ou à celle de l'importateur sans que le vendeur ne puisse s'y opposer. Il est rarement utilisé puisqu'il ne procure pas la garantie voulue par l'exportateur.
- **Le crédit documentaire irrévocable** : C'est un crédit qui ne peut être annulé ou même modifié par la banque émettrice sans l'accord conjoint de l'importateur et de l'exportateur, tant que la validité n'a pas expiré. Il crée donc pour la banque émettrice un engagement ferme de payer.
- **Le crédit documentaire irrévocable et confirmé** : Ce type de crédit assure à l'exportateur deux engagements de paiement indépendants : celui de la banque émettrice et celui de la banque confirmatrice. Cette forme de crédit documentaire est la plus utilisée dans notre pays comme instrument de règlement des importations.

33, <https://www.memoireonline.com>

Figure N 06 : schéma représente les types des crédits bancaires



3.3 Section 02 : Les crédits d'exploitation.

3.3.1 Crédits d'exploitation ; définition.

3.3.1.1 Définition

Le crédit d'exploitation est un prêt à court terme accordé aux entreprises pour financer leurs activités quotidiennes. Les banques accordent des crédits d'exploitation pour aider les entreprises à couvrir les coûts de la paie, des fournitures, des stocks et d'autres dépenses courantes.

Les crédits d'exploitation sont généralement accordés pour une durée d'un an ou moins, et les entreprises doivent généralement fournir des garanties pour obtenir un prêt. Les taux d'intérêt peuvent varier en fonction des risques associés à l'entreprise, de la durée du prêt et des conditions du marché. Donc ils représentent un outil important pour les entreprises qui ont besoin d'un financement temporaire pour maintenir leurs activités en cours³⁴.

Lorsque nous parlons sur les crédits d'exploitation nous devons illustrer leurs types de crédits les plus utilisés

- ♣ Les crédits par caisse : qui seront présentés en deux volets :
- ♣ Les crédits globaux : découverts, facilité de caisse, etc.
- ♣ Les crédits spécifiques : avances sur titres, sur factures, sur marché public...etc.
- ♣ Les crédits par signature tels que les cautions et crédits documentaires.

3.3.1.2 *Crédits d'exploitation, typologie :*

Dans deux grandes catégories sont classés les crédits d'exploitation ³⁵ :

3.3.1.2.1 Les crédits d'exploitation par caisse (directs)

Ce sont des crédits qui donnent lieu à des décaissements certains de la part du banquier. Lorsque l'objet de ces crédits n'est pas précisé par l'entreprise, on parle de crédits (globaux).

Si l'objet porte sur des postes précis de l'actif circulant, et bien avancé par l'entreprise, on parle de crédits (spécifiques).

34, Mémoire fin d'études Les Opérations De Crédit Bancaires Cas d'un crédit d'exploitation BEA Tizi-Ouzou ; Promotion : 2014-2015.

35, Mémoire fin d'étude : Etude d'un dossier de crédit d'exploitation Cas : Agence BNA 583 Tizi-Ouzou, Promotion : 2021 /2022.

3.3.1.2.1.1 CREDITS GLOBAUX

Ils sont principalement utilisés pour couvrir des déficits temporaires de fonds de roulement afin de répondre aux besoins en fonds de roulement.

Dans ce registre, nous aborderons :

3.3.1.2.1.1.1 LA FACILITE DE CAISSE : Une facilité de trésorerie est une forme de soutien bancaire apporté à une entreprise lorsqu'elle a besoin de résoudre un problème temporaire de trésorerie dû à des retards dans les entrées et sorties de capitaux. C'est une activité à très court terme (quelques jours seulement) ; il est généralement délivré pour respecter les délais de fin de mois, payer les salariés ou payer la TVA.

3.3.1.2.1.1.2 LE DECOUVERT : Dans le secteur bancaire, un découvert représente un type de crédit accordé à un client qui a dépassé le solde de son compte bancaire. Les banques facturent souvent des taux d'intérêt élevés sur les découverts, ainsi que des frais supplémentaires pour l'utilisation des découverts. Ils sont souvent utilisés pour aider les clients à faire face à des dépenses imprévues ou à des difficultés financières passagères.

On distingue deux types de découvert bancaire :

- **Le découvert simple :** le client est autorisé à faire passer son compte en position débitrice dans la limite du plafond autorisé qui dépasse rarement les quinze (15) jours du chiffre d'affaire, les agios seront par la suite décomptés sur le montant utilisé.
- **Les découverts mobilisables :** dans ce cas le découvert accordé est mobilisé par un Billet à Ordre de 90 jours renouvelables, la Banque pourra ensuite réescompter l'effet auprès de la Banque d'Algérie (B.A). En plus l'effet représente une garantie au profit de la Banque en cas de défaillance du débiteur. Les agios seront décomptés sur le montant utilisé.

3.3.1.2.1.1.3 Le crédit relais : Le crédit relais ou de soudure concerne la réalisation d'une opération hors exploitation. Il est consenti en anticipation d'une rentrée certaine qui constitue l'issue. Cette rentrée de fonds provient soit de la cession d'un bien (immeuble ou fonds de commerce) soit d'une opération financière ou de crédit.

3.3.1.2.1.1.4 Le crédit a campagne (saisonniers) : Un crédit de campagne est un type particulier de crédit à court terme. Il se destine aux entreprises dont l'activité est saisonnière ; ces dernières ont ainsi la possibilité d'emprunter en avance leurs besoins de trésorerie pour couvrir leur période d'activité. On distingue trois principaux types de crédit de campagne :

- * Le crédit par caisse
- * le crédit par billet
- * l'avance sur marchandise.

3.3.1.2.1.2 CREDITS SPECIFIQUES

Le crédit spécifique est un type de prêt accordé à un emprunteur pour un objectif spécifique, tel que l'achat d'un véhicule, le financement d'un projet de rénovation domiciliaire ou le paiement de frais de scolarité. Les taux d'intérêt pour les crédits spécifiques peuvent varier en fonction de l'objet acheté, de la durée du prêt et du profil de crédit de l'emprunteur.

1. **Avance sur marchandise** : est une formule de financement des stocks de marchandises d'une entreprise. Cette forme de crédit s'adresse plus particulièrement aux entreprises dont l'activité est génératrice de stocks importants
2. **Avance sur titre** : est un type de prêt qui est garanti par des titres, tels que des actions ou des obligations. Les taux d'intérêt pour les avances sur titres peuvent varier en fonction de la volatilité des cours des titres et de la qualité de crédit de l'emprunteur ; Les particuliers et les entreprises peuvent tous deux bénéficier d'une avance sur titres.
3. **Avance sur le marché public** : est un versement anticipé d'une partie du montant du marché public au bénéficiaire du contrat avant le début de l'exécution de ses prestations Elle permet aux bénéficiaires de disposer de fonds pour couvrir les coûts initiaux de leurs prestations. Les avances sur marché public sont généralement limitées à un certain pourcentage du montant total du marché public et sont soumises à des conditions strictes en matière de remboursement et de garanties.
4. **Avance sur factures** : L'avance sur facture ou escompte est une opération de crédit à court terme qui permet aux entreprises d'obtenir rapidement des liquidités en cédant leurs factures à un établissement spécialisé, appelé factor. Le factor avance une partie du montant des factures cédées, généralement entre 70% et 90%, et récupère le montant total des factures auprès des clients de l'entreprise. L'avance sur facture permet aux entreprises de disposer de liquidités rapidement pour financer leur activité et réduire leur besoin en fonds de roulement.
5. **L'escompte** : « C'est l'opération de crédit par laquelle le banquier met à la disposition du porteur d'un effet de commerce non échu le montant de cet effet (déduction faite des intérêts et des commissions) contre le transfert à son profit de la propriété de la créance et de ses accessoires »³⁶

Mécanisme : L'escompte est un mécanisme qui fait intervenir trois parties : le débiteur, l'escompteur et l'acheteur, il consiste pour l'escompteur à tirer généralement une lettre de change sur son débiteur, pour aller l'escompter auprès de sa banque (acheteur), déduction faite des agios. Il y a lieu ici de distinguer l'escompte de l'encaissement, car si le créancier n'a pas un besoin immédiat de trésorerie, il attendra l'échéance de l'effet pour le remettre à sa banque, avec mandat de l'encaisser.

$$\text{Calcul de l'escompte : } E = \frac{C \times T \times N}{360 \times 100}$$

E : montant de l'escompte de l'effet

C : montant nominal de l'effet

T : taux annuel de l'escompte (en %)

N : nombre de jours restant à courir pour l'effet.

2.2.2 LES CREDITS D'EXPLOITATION PAR SIGNATURE (INDIRECTES)

Il s'agit d'une forme de caution bancaire, envisageable dans le cadre de relations durables et solides. Par ce contrat irrévocable, obligatoirement écrit, le banquier s'engage à payer le créancier de son client, uniquement si ce dernier est défaillant. Et ce, moyennant le paiement d'une commission, calculée sur le montant du décaissement à effectuer en cas de besoin.

Grâce à ce crédit par signature, l'entreprise peut continuer les transactions nécessaires à son exploitation, car les tiers sont assurés d'être payés par son banquier.

1. **L'aval** : est une garantie accordée par une personne tierce, appelée « avaliste », qui s'engage à payer une lettre de change ou un billet à ordre en cas de défaillance du signataire. L'aval est une forme de garantie personnelle qui permet d'augmenter la crédibilité du signataire auprès de son créancier. L'avaliste devient ainsi responsable du paiement de la lettre de change ou du billet à ordre en cas de non-paiement de la part du signataire. L'aval est souvent utilisé pour faciliter l'obtention de crédit par les entreprises qui ont besoin de financement.
2. **L'acceptation** : L'acceptation de banque, veut tout simplement dire que la banque accepte à titre de débiteur principal, une lettre de change. Elle perçoit pour ce faire une commission, variable avec le crédit accordé et le risque, et compte sur la provision que lui fournira le tireur pour payer à l'échéance. Ici encore elle n'engage que sa signature et c'est bien un crédit puisque le tireur pourra très facilement escompter une traite acceptée par une banque.³⁷
3. **Le cautionnement** : Le cautionnement désigne un contrat par lequel une personne, physique ou morale, s'engage à payer la dette d'une autre personne lorsque cette dernière se trouve dans l'incapacité de pouvoir le faire. La personne qui engage sa responsabilité pour recouvrir la dette est appelée la caution, celle à l'origine de la dette le débiteur principal, et le receveur de la dette le créancier. Le cautionnement fait partie des sûretés et garanties accordées à un créancier qui lui assure le paiement de sa créance, quelle que soit la situation. En France, le cautionnement est encadré par le Code civil. Il existe plusieurs types de cautionnements comme le cautionnement de garantie de paiement, les cautionnements commerciaux ou encore les cautionnements de soumission.³⁸

Il existe deux formes de cautionnement :

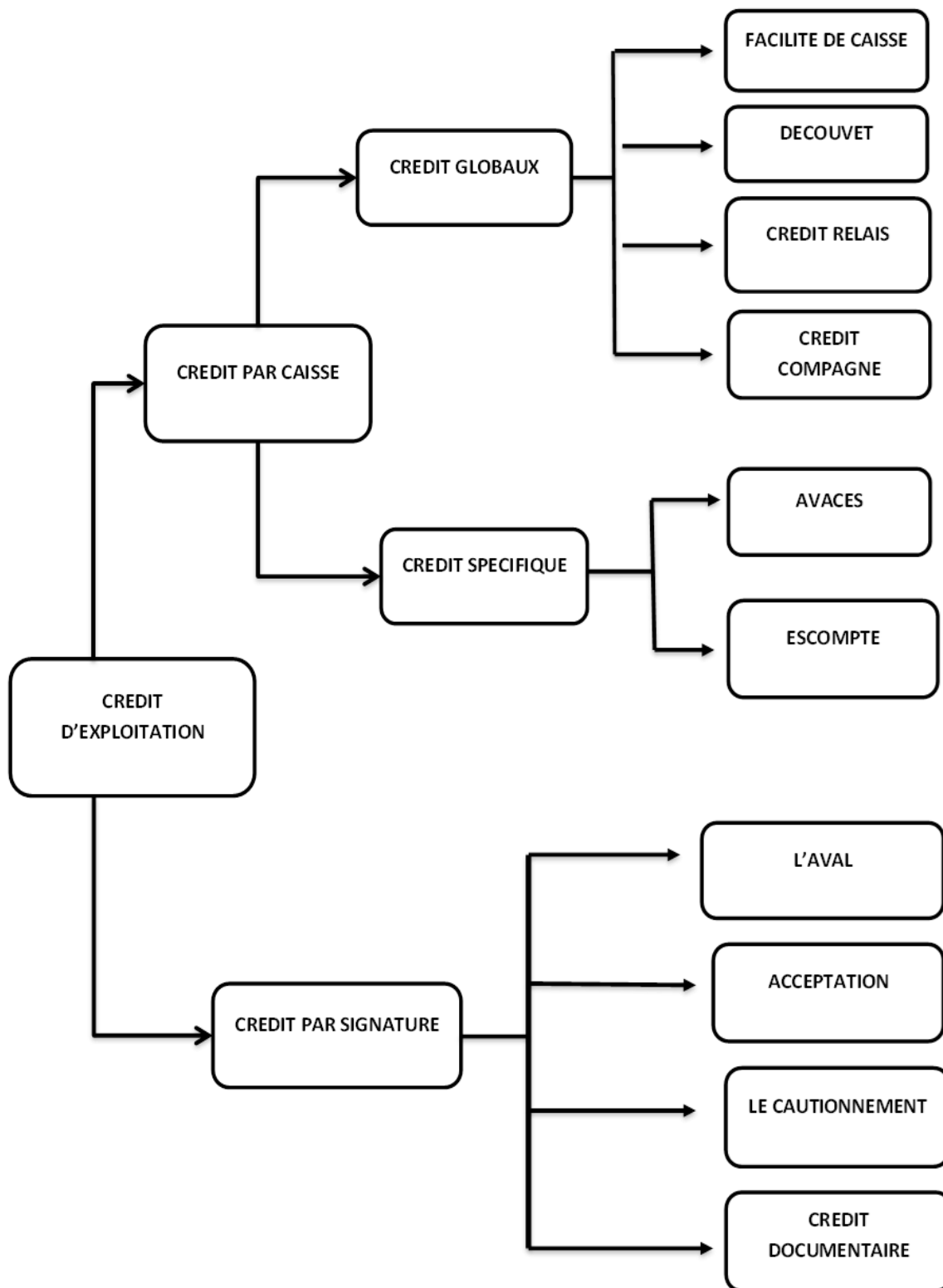
✎ **Le cautionnement simple** : la caution peut requérir le bénéfice de discussion. Le créancier ne peut exécuter sur les biens de la caution qu'après avoir discuté le débiteur dans ses biens.

✎ **Le cautionnement solidaire** : la caution ne peut pas opposer au créancier le bénéficiaire de discussion. Le créancier peut poursuivre, indifféremment, le débiteur principal ou la caution.

³⁷ ; DESCLOS Denis, « instruments de crédit des PME », Edition économisa, 1999 ; Page 65.

³⁸; DENANTEUIL H ; op.cit. ; (2014); Page 4.

Figure N°07 : schéma représente les types de crédit d'exploitation.



3.4 Section 03 : Les risques du crédit et les garanties bancaires.

Le risque est présent dans toutes les activités de l'économie il peut être important ou négligé selon l'activité.

3.4.1 Les risques du crédit, définition et types.³⁹

3.4.1.1 Définition

Le risque peut être défini comme un engagement qui entraîne une incertitude avec la possibilité de gain ou de préjudice, qu'il s'agisse d'une dépréciation ou d'une perte. Le risque désigne un danger clairement défini, impliquant ici un événement ou une série d'événements, parfaitement descriptibles, dont on ne sait pas s'ils se produiront ou non mais dont on sait qu'il est susceptible de se produire dans une situation dangereuse.

3.4.1.2 Les types de risques bancaires.⁴⁰

Les risques bancaires sont des risques inhérents aux activités bancaires pouvant entraîner des pertes pour l'unité donc la banque est confrontée à des risques divers :

3.4.1.2.1 Les risques financiers

- 1. Le risque de crédit:** défini comme le résultat d'une incertitude quant à la capacité ou à la volonté des contreparties ou des clients d'exécuter leurs obligations de manière tout à fait normale. Elle existe pour les banques lorsqu'elles se mettent en position d'attendre les flux de capitaux de leurs clients ou partenaires de marché.
- 2. Le risque de liquidité :** dénote un manque de liquidité bancaire pour faire face à ces demandes inattendues, en effet, ce risque pourrait conduire à la faillite de la banque suite à des mouvements de panique des déposants qui pourraient demander de l'argent.
- 3. Le risque de solvabilité:** Une banque est dite solvable lorsque la valeur de ses actifs dépasse son passif. Le risque de solvabilité est défini comme « l'incapacité de la banque à couvrir d'éventuelles pertes avec son capital ». Pour analyser ce risque, il est nécessaire d'étudier les niveaux de capital de la banque elle-même en éliminant les pertes. Les réglementations prudentielles priorisent ce risque dans le but d'assurer les dépôts des clients et d'éviter ainsi l'effet de contagion qui pourrait résulter des faillites bancaires.
- 4. Le risque de taux d'intérêt:** « c'est le risque qui naît en cas de variation des taux d'intérêt du fait de toutes les opérations de bilan et de hors bilan, à l'exception, le cas échéant, des opérations soumises au risque de marché » Article II est important que les banques disposent d'un bon système de gestion du risque de change.

39, JEAN-LUC QUEMARD, « Le risque de taux d'intérêt dans le système bancaire » 2005 ; Page 89.

40, Mémoire fin d'étude : Etude d'un dossier de crédit d'exploitation Cas : Agence BNA 583 Tizi-Ouzou, Promotion : 2021 /2022.

5. **Le risque de change:** Les banques supportent ce type de risque lorsqu'elles sont confrontées à des variations défavorables des taux de change. Il convient de noter qu'il existe une interaction entre le risque de change et le risque de prix.
6. **Le risque de marché:** IL existe la possibilité pour les banques de prêter dans le cadre d'activités d'octroi de crédit donc le risque de marché est le risque découlant des fluctuations des bénéfices, des taux d'intérêt, des prix facturés et de la valeur des titres ou des matières premières.

3.4.1.2.2 Les risques non financiers

1. **Les risques réglementaires ET légaux:** Parmi les risques auxquels les entreprises sont confrontées, IL y a le risque juridique car des changements de Lois ou de réglementations peuvent affecter directement les bénéfices d'un secteur économique.
2. **Le risque opérationnelle⁴¹:** risque de perte dû à des processus internes inadéquats ou défectueux, à une erreur humaine ou à une défaillance du système informatique, à des événements externes.

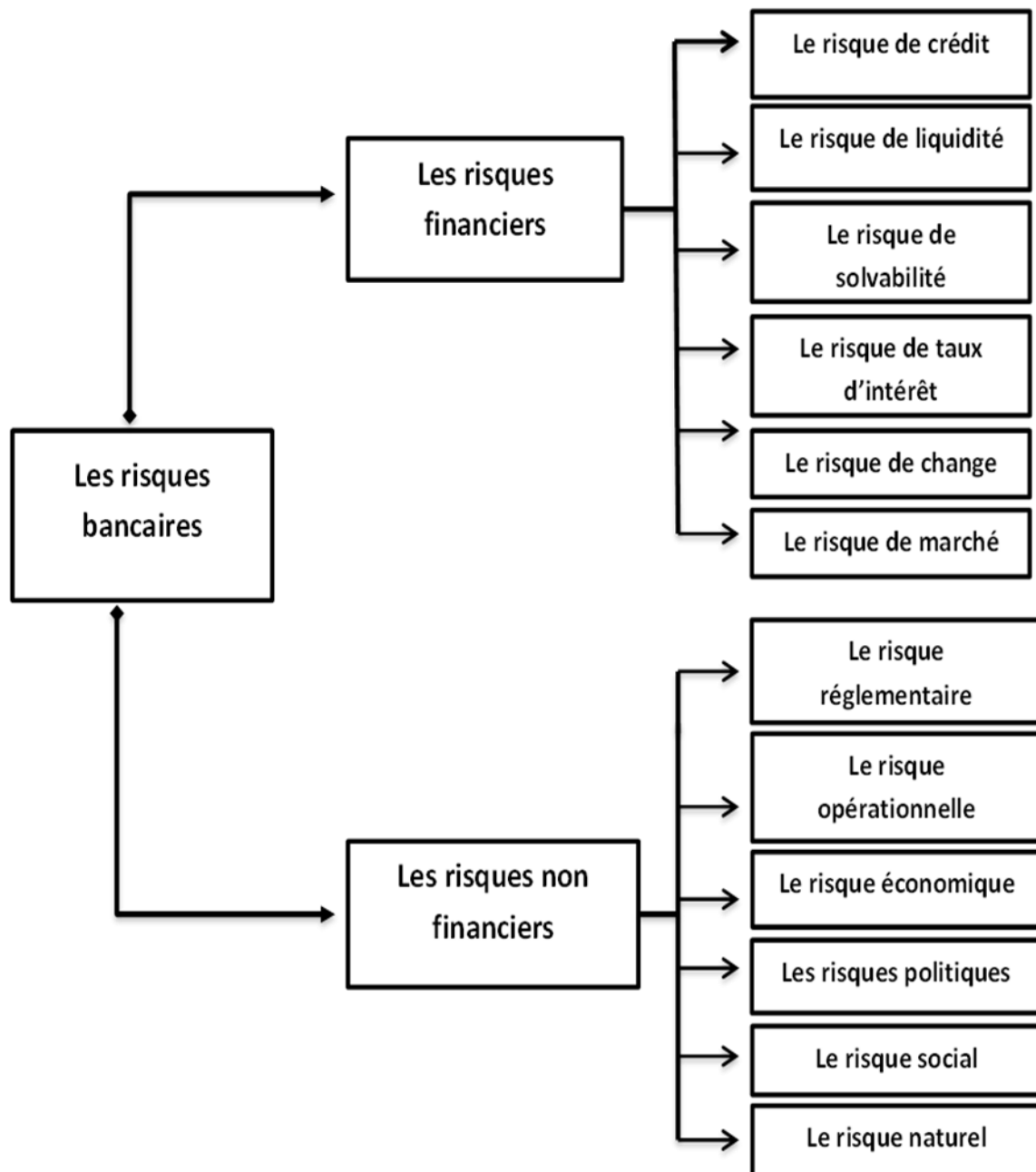
Le comité de Bâle avait défini ce risque comme « risque de pertes dues à l'indication ou la défaillance de processus internes dues au personnel ou aux systèmes ainsi que celles dues aux événements ».

On trouve aussi d'autres risques :

3. **Le risque économique:** caractérisé par des crises économiques, par un déclin général de l'activité économique.
4. **Les risques politiques:** réside dans les révolutions, les guerres civiles.
5. **Le risque social:** les troubles sociaux peuvent s'accompagner de grèves d'émeutes.
6. **Le risque naturel:** les conséquences d'événements naturels.

⁴¹ ; Les accords du Comité de Bâle.

Figure N°08 : schéma représente Les types de risques bancaires.



3.4.2 LA GESTION DE RISQUES

3.4.2.1 Définition

La gestion des risques⁴² : ou anglicanisme, la gestion des risques est le principe qui consiste à identifier, évaluer et prioriser les risques associés aux opérations d'une organisation, quelle que soit la nature ou la source de ces risques, puis à les gérer de manière méthodique, de manière coordonnée et économique. , pour réduire et contrôler la probabilité que des événements préoccupants se produisent et leur impact potentiel.

Autrement dit : La gestion des risques est le processus d'identification et d'évaluation des risques afin d'élaborer des plans visant à minimiser et contrôler ces risques et leurs conséquences potentielles pour l'entreprise. Le risque représente la possibilité de perte ou de dommage. Leurs causes sont multiples :

- Responsabilité légale
- Catastrophes naturelles
- Accidents
- Erreurs de gestion
- Menaces relatives à la sécurité informatique.

3.4.2.2 Étapes de la gestion des risques

1. **Identification des risques** : identifier et décrivez les risques potentiels, Il peut s'agir d'un risque financier ou d'un risque opérationnel. Risques liés aux projets, aux opérations et aux marchés, entre autres. Les risques identifiés doivent être enregistrés dans un registre des risques ou enregistrés sous un autre format.
2. **Analyse des risques** : Déterminer la probabilité qu'un risque se produise grâce à l'analyse des facteurs et à la documentation de ses conséquences potentielles.
3. **Évaluation des risques** : Déterminer l'importance des risques grâce à l'audit interne et à l'analyse des risques. Déterminez le niveau de risque acceptable ainsi que les facteurs qui doivent être priorisés.
4. **Limitation des risques** : Une fois la priorité et l'importance des risques déterminées, établir une stratégie de réponse pour minimiser ou contrôler ces risques.
5. **Surveillance des risques** : Les risques et les mesures doivent être surveillés en permanence pour garantir que les plans d'atténuation sont efficaces et alertés lorsque les risques deviennent une menace plus importante.⁴³

⁴² ; BESSIS J ; « gestion des risques et gestion actif-passif de banque » ; Page 1-3

⁴³, La Gestion du Risque de Crédit: un enjeu majeur pour les Banques par Ousmane BAH Université de Dakar, Bourguiba

3.4.3 LES GARANTIES BANCAIRES.

3.4.3.1 Définition.

Une garantie est une assurance qu'un débiteur doit donner à son créancier pour confirmer que le prêt contracté sera remboursé.⁴⁵

Il existe de nombreuses formes de garanties différentes dans le cadre du crédit, des garanties physiques et des garanties personnelles.

Mais le type de garantie dépend avant tout du risque pris par le créancier et de la nature du prêt.

3.4.3.2 Typologie des garanties.

On peut distinguer deux grands types de garanties : les garanties personnelles et les garanties réelles⁴⁶.

1. **Les garanties personnelles** : Ils sont définis comme un engagement pris par une ou plusieurs personnes physiques ou morales s'engageant à payer le créancier si le débiteur ne remplit pas lui-même cet engagement, qui se concrétise sous la forme d'une garantie ou d'un certificat réel (nous le verrons dans la prochaine section).
2. **Les garanties réelles** : Il s'agit d'un contrat par lequel un bien meuble ou immeuble est donné en garantie du paiement d'une dette, assurant éventuellement son remboursement au créancier en cas de non-paiement. On distingue alors les hypothèques et les hypothèques et le nantissement.
 - * **L'hypothèque** : L'hypothèque est un droit immobilier accessoire attaché à un bien meuble inscrit ou en cours d'inscription et affecté en garantie du paiement d'une dette
 - * **Le nantissement** : c'est lorsque le débiteur donne au créancier un bien pour garantir sa dette. Si la garantie est un bien meuble, on parle de nantissement, s'il s'agit de revenus de la maison.

⁴⁵ ; Mémoire fin d'étude ; Les risques et les garanties bancaires Par Université Mouloud Mammeri de Tizi- Ouzou - 2010.

⁴⁶, Mémoire fin d'étude ; LA GESTION DE RISQUE CREDIT BANCAIRE Cas: banque BADR (358), UNIVERSITEABDERRAHMANE MIRADE BEJAIA

CONCLUSION

Les crédits bancaires jouent un rôle essentiel dans l'économie en permettant aux individus et aux entreprises d'accéder à des ressources financières nécessaires pour réaliser divers projets. Ces crédits se divisent en plusieurs types, chacun ayant des rôles spécifiques. Les principaux types de crédit bancaire comprennent les crédits à la consommation, les crédits immobiliers, les crédits à l'investissement et les crédits d'exploitation.

Les crédits à la consommation permettent aux particuliers de financer des biens de consommation courante tels que des voitures, des appareils électroménagers ou des vacances. Les crédits immobiliers sont destinés à l'acquisition de biens immobiliers, comme des maisons ou des appartements. Les crédits à l'investissement sont utilisés par les entreprises pour financer des projets de développement ou d'expansion. Enfin, les crédits d'exploitation sont essentiels pour le fonctionnement quotidien des entreprises, couvrant les besoins de trésorerie, les achats de matières premières et les dépenses courantes.

Cependant, l'octroi de crédits comporte des risques, notamment le risque de crédit. Ce risque se matérialise lorsque les emprunteurs ne remboursent pas leurs dettes conformément aux termes convenus. Les banques gèrent ce risque en effectuant une analyse de crédit approfondie pour évaluer la solvabilité des emprunteurs.

Les garanties bancaires sont également un élément clé de l'octroi de crédits. Les emprunteurs peuvent fournir des garanties sous forme de biens immobiliers, de véhicules ou d'autres actifs, qui servent de garantie en cas de non-remboursement du prêt. Les garanties réduisent le risque pour les prêteurs et peuvent entraîner des taux d'intérêt plus avantageux pour les emprunteurs.

En conclusion, les crédits bancaires sont un moteur de l'économie, offrant aux individus et aux entreprises l'accès à des financements essentiels pour divers besoins. Comprendre les types de crédit, leurs rôles, les risques associés et les garanties bancaires est crucial pour une gestion financière responsable et avisée.

CHAPITRE 3
ETUDE DE CAS DE DEMANDE D'UN
CREDIT D'EXPLOITATION

4 CHAPITRE 3 : Etude de cas de demande d'un crédit d'exploitation.

4.1 INTRODUCTION

Emprunter, c'est prendre des risques, et une étude minutieuse de la situation d'une entreprise demandant une aide financière est le moyen le plus efficace pour les banquiers d'évaluer ce risque. Cette étude s'appuie sur une analyse financière et lorsqu'il s'agit d'un profil de performance, l'analyse vise à évaluer la rentabilité du projet jugé viable tout en mettant l'accent sur les documents que le banquier a jugés utiles.

Avant d'accorder un prêt, les banquiers doivent toujours effectuer des recherches préliminaires. Ce dernier doit faire l'objet d'un fichier set. Le personnel de la banque, pour ses recherches, s'appuiera sur ces documents fournis par les clients.

Le banquier doit donc collecter un maximum d'informations pour l'aider à visualiser l'entreprise cliente. Il devra analyser le facteur humain du client, son environnement économique, social et monétaire.

L'étude en question passera par plusieurs étapes assez longues, commençant par la préparation du dossier et se terminant par la décision finale (favorable ou défavorable).

Dans ce chapitre, nous expliquerons la démarche de cette recherche menée par le banquier, nous avons donc divisé ce chapitre en trois parties de ce fait, nous avons segmenté ce chapitre en trois sections :

- * SECTION 01 : CREDIT D'EXPLOITATION ; MONTAGE D'UN DOSSIER.**
- * SECTION 02 : PRESENTATION DE LA BNA.**
- * SECTION 03 : CAS PRATIQUE**

4.2 SECTION 01 : crédit d'exploitation ; montage d'un dossier.

Toute demande de crédit doit, au préalable, faire l'objet d'une constitution et d'une étude du dossier fourni par le client.

En effet, la banque devra rassembler toutes les données et les informations en relation avec l'entreprise cliente afin de se protéger du risque d'impayé. Elle possède pour cela diverses techniques d'analyse qui l'aideront à éviter toute incertitude dans ses relations avec son client.

L'analyse stratégique et économique de l'entreprise a comme objectif de connaître le secteur dans lequel elle évolue, la qualité de la position qu'elle y occupe, la performance de la stratégie qu'elle mène dans son cycle d'exploitation.

Ainsi une bonne analyse des documents constitutifs du dossier de crédit, représente pour le banquier une bonne garantie qui l'aidera à prendre la bonne décision.

Et pour mieux expliciter l'analyse approfondie que doit mener le banquier, nous allons présenter les étapes suivantes :

4.2.1 Constitution d'un dossier de crédit d'exploitation.

Check liste (La liste de documents) données par une banque (BNA) pour faire un crédit d'exploitation :

4.2.1.1 Documents juridiques et administratifs :⁴⁷

- Demande écrite et signée par le client ou par un gérant habilité, décrivant la forme des crédits sollicités, leurs montants et les garanties proposées.
- Copie des statuts juridiques et du BOAL pour les personnes morales.
- PV de l'assemblée générale des associés et/ou du conseil d'administration, conférant au gérant les pouvoirs d'emprunt et d'affectation des garanties.
- CV du (ou des) dirigeant(s) et copie(s) de sa (leur) pièce d'identité. Dans le cas d'un gérant ou associé étranger, carte professionnelle délivrée aux étrangers exerçant sur le territoire national une activité commerciale, industrielle, artisanale ou une profession libérale.
- Registre de Commerce en cours de validité.
- Justificatif d'occupation du local (ou du site) abritant l'activité (acte de propriété, bail de location, acte de concession).
- Numéro d'Identification Fiscale et Numéro d'Identification Statistique.

⁴⁷. Check liste donné par la Banque

4.2.1.2 Documents fiscaux et parafiscaux :⁴⁸

- Extrait de rôle de moins de trois (03) mois (apuré ou accompagné d'un calendrier de remboursement en cas d'un dû fiscal).
- Attestations de mise à jour CNAS et CASNOS en cours de validité (accompagnés d'un calendrier de remboursement, en cas d'un dû parafiscal).

4.2.1.3 Document comptable financiers :⁴⁹

- Etats financiers (bilans fiscaux) des trois derniers exercices (actif, passif, tableau de comptes résultats et annexes).
- Plan de trésorerie mensuel prévisionnel, en cas de demande de crédit de trésorerie.
- Rapport commissaires aux comptes (pour les SARL et SPA).
- Attestation de dépôt des comptes sociaux pour les personnes morales.
- Bilans d'ouverture et bilans prévisionnels pour les entreprises en phase de démarrage
- Situation comptable intermédiaire.

4.2.2 IDENTIFICATION DU DEMANDEUR DE CREDIT⁵⁰

L'identification du demandeur de crédit constitue l'étape primordiale dans le processus d'étude et l'analyse un dossier de crédit.

Avant d'entamer l'analyse des documents comptables et financiers, il est nécessaire pour le banquier d'avoir une idée générale sur le contexte professionnel dans lequel l'entreprise évolue.

Il est amené à identifier l'entreprise avec :

♣ **L'histoire de l'entreprise** : La connaissance du passé de l'entreprise permet au banquier d'avoir des renseignements sur l'ancienneté et l'expérience de l'entreprise dans son domaine d'activité, à connaissance de l'historique de l'entreprise se réalise à travers plusieurs éléments :

- Date de création.
- La modification éventuelle de sa forme juridique.
- L'évolution de son capital.
- La domiciliation aux guichets de la banque.

♣ **Entité juridique et économique** (expliqué dans le premier chapitre).

⁴⁸ / ⁴⁹ Check liste donnée par la banque

⁵⁰, Mémoire fin d'étude : Les Relations Banques /Entreprises Publiques : Portées et limites (Cas de la Banque Nationale d'Algérie et l'entreprise Leader Meuble Taboukert), Date de soutenance Juin 2012.

♣ **Entreprise et son environnement** : l'entreprise doit être vue comme une organisation complexe, créée et animée par des hommes, ouverte sur son environnement et qui est en interaction perpétuelle avec lui. Le banquier, pour compléter son analyse et pour mieux cerner le risque inhérent au crédit, doit s'intéresser aux points suivants :

- L'environnement économique et social.
- Le marché.
- Les partenaires de l'entreprise.
- Les concurrents.
- Les perspectives de développement.

♣ **Relation banque et demandeur de crédit** : La confiance que le banquier s'inspire de son client ne dépend pas uniquement de la performance et de la compétence de son entreprise, mais également de la nature de la relation qu'ils entretiennent.

♣ **Mouvements d'affaires confiés à la banque** : Les mouvements d'affaires que le client confie à sa banque sont un indicateur de sa fidélité et de sa confiance envers le banquier. Si le montant des mouvements correspond au chiffre d'affaires déclaré du client, c'est idéal. Cependant, s'il est inférieur, cela peut indiquer une fausse déclaration ou des transactions non centralisées. Si le montant est supérieur, cela pourrait signaler une fausse déclaration ou des opérations non liées à l'exploitation.

Le mouvement d'affaires confiés = £ (versement en espèces+ virement reçus + remise des chèques et effets)

Donc c'est : £ mouvement crédit du compte – débloqué de prêts.

✖ **Mouvement confié = CA déclaré** : une du CA au niveau du compte du client, et c'est le cas idéal.

✖ **Mouvement confié < CA déclaré** : soit il s'agit d'une fausse déclaration du CA ou d'une non centralisation du CA, c'est-à-dire que le client détient d'autres comptes auprès d'autres banques, ou encore le client réalise des transactions en espèce.

✖ **Mouvement confié > CA déclaré** : il s'agit d'une fausse déclaration du CA, ou d'une réalisation d'opérations hors exploitation.

♣ **Incidents de paiements** : L'absence d'incidents de paiement indique la moralité, la solvabilité et le sérieux du client. Les incidents de paiement incluent l'émission de chèques sans provision, le non-paiement à échéance d'une traite ou d'une dette privilégiée. Ces incidents peuvent être sanctionnés par des mesures telles qu'un avis à tiers détenteur ou une saisie-arrêt, visant à récupérer les montants impayés.

4.2.3 Consultation des fichiers de la banque d'Algérie⁵¹

Occupent une place privilégiée dans l'obtention et la diffusion des informations relatives aux entreprises, la Banque d'Algérie peut transmettre de précieux renseignements aux banques et aux établissements financiers, qui sont classés dans des dossiers appelés fichiers de la BA

Donc, les banques, suite à leur demande peuvent consulter ces centrales dont le but de connaître la situation de leurs clients.

Les différentes centrales sont :

4.2.3.1 La centrale des risques⁵²

D'après l'article 98 de l'ordonnance 03-11 de 26 Août 2003 relative à la monnaie et au crédit « La Banque d'Algérie organise et gère un service de centralisation des risques, dénommé « centrale des risques », chargé de recueillir auprès de la chaque banque et chaque établissement financier le nom des bénéficiaires de crédits, la nature et le plafond des crédits accordés, le montant des utilisations ainsi que les garanties prises pour chaque crédit. »

Cette centrale permet à la banque de savoir si le client n'a pas contracté d'autres crédits auprès d'autres institutions au même temps.

Pour la consultation (rendue obligatoire par la BA) de cette centrale, une autorisation est nécessaire, cette dernière est signée par le demandeur de crédit.

Règlement n°2012-01 du 20 février 2012 portant organisation et fonctionnement de la Centrale des Risques Entreprises et Ménages. (JO n°36 du 13 juin 2012)

⁵¹, Banque d'Algérie

⁵², Article 98 de l'ordonnance 03-11 du 20 Aout 2003, relative à la monnaie et au crédit.

4.2.3.2 La centrale des impayés⁵³

« La centrale des impayés est chargée pour chaque instrument de paiement et/ou de crédit : d'organiser et de gérer un fichier central des incidents de paiements et des éventuelles suites qui en découlent ; de diffuser périodiquement auprès des intermédiaires financiers et de toutes autres autorités concernées, la liste des incidents de paiement avec leurs éventuelles suites. »⁵²

Cette centrale permet au banquier de s'assurer que son client n'a pas enregistré d'incidents de paiement, ces derniers peuvent prendre diverses formes, à savoir :

- ✓ L'interdiction de chéquier
- ✓ L'avis à tiers détenteurs (ATD)
- ✓ La saisie arrêt.

Règlement n°92-02 du 22 mars 1992 portant organisation et fonctionnement de la « Centrale des impayés ». (JO n°08 du 7 février 1993).

4.2.3.3 La centrale des bilans⁵⁴ :

Elle permet au banquier d'obtenir toutes les informations comptables et financières concernant les entreprises ayant octroyé des crédits.

Règlement n°96-07 du 3 juillet portant organisation et fonctionnement de la Centrale des Bilans. (JO n°64 du 27 octobre 1996).

⁵³ ; Art 03 du règlement N° 92-02 portant organisation et fonctionnement de la centrale des impayés.

⁵⁴, Banque d'Algérie

4.2.4 L'ANALYSE D'UN DOSSIER D'UN CREDIT D'EXPLOITATION.

4.2.4.1 L'analyse financière⁵⁵ :

L'analyse financière a pour but d'étudier les points forts et les points faibles d'une entreprise en s'appuyant sur les documents comptables, l'analyse doit être portée sur les comptes deux (2) et trois (3) derniers exercices et il ne s'agit pas d'étudier tous les chiffres et tous les comptes mais regrouper plusieurs.

Les documents comptables : Les documents comptables désignent l'ensemble des supports qui servent à la tenue de la comptabilité de l'entreprise.

4.2.4.1.1 LE BILAN :

Le bilan peut être défini comme étant un document comptable qui dresse à une date donnée la situation patrimoniale de l'entreprise.

« Le bilan donne un aperçu de la situation de l'entreprise à un moment donné, mais c'est également un document important pour les institutions prêteuses lors de l'évaluation des demandes de prêt », explique Fanny Cao, conseillère principale, développement de produits à BDC. On peut désigner deux formes : le bilan comptable et le bilan financier.

4.2.4.1.1.1 LE BILAN COMPTABLE⁵⁶ (Annexes N° 01)

Le bilan comptable fait partie des états financiers d'une entreprise, il se présente sous forme de tableau équilibré divisé en deux parties :

1. L'ACTIF : se compose de :

1.1 L'actif non courant :

✓ **Les mobilisations incorporelles** : cette rubrique regroupe des emplois durables de fonds qui ne correspondent ni à des actifs physiques, ni à des actifs financiers. Il s'agit de droits obtenus en contreparties de dépenses, mais aussi de charges d'activités comptables.

✓ **Immobilisation corporelles** : se composent des actifs physiques durables dont l'entreprise est propriétaire. Ils constituent pour l'entreprise industrielle l'essentiel de son capital de production.

✓ **Immobilisation financière** : sont constituées par des créances et des titres détenus a priori dans un souci de long terme ou dans le cadre d'une stratégie de développement d'ensemble de l'entreprise.

1.2 L'actif courant:

✓ **Les Stock** : Ils comprennent les matières premières et les approvisionnements, les biens en cours de production, les produits intermédiaires ou finis, les marchandises.

✓ **Créances et avance** : on trouve :

○ Avances et acomptes versées sur commandes : correspond à des avances ou acomptes versées à des fournisseurs extérieurs de l'entreprise. Il s'agit donc de créance sué des tiers.

○ Créances clients et comptes rattachés : ce poste est central dans le déroulement du cycle d'exploitation de l'entreprise, car il regroupe les comptes de débiteurs de tous les clients qui n'ont pas payé le comptant.

○ Autres créances : on distingue les principaux postes suivants : personnel et compte rattachée, les comptes des tiers, les créances de l'entreprise sur l'état et les autres organismes publiques...

✓ **La trésorerie** : les disponibilités regroupent les comptes bancaires débiteurs et la caisse de l'entreprise.

2. LE PASSIF :

✓ **Les capitaux propres** : sont des ressources permanentes mises à la disposition de l'entreprise et qui sont constituée des apports initiaux et d'une fraction du surplus monétaires.

✓ **Les dettes financières** : sont celles qui ont été conclues avec des prêteurs dans une optique de long terme à l'origine.

✓ **Les dettes d'exploitation** : les dettes d'exploitation sont de trois ordres :

○ Avances et acomptes reçus sur commande en cours : correspond aux sommes versées par les clients de l'entreprise.

○ Dettes fournisseurs et compte rattachée : sont les montants restant dues aux fournisseuses d'exploitation suite à des achats ou à des prestations de services.

○ Dettes fiscale et sociales d'exploitation : il s'agit de dettes périphériques à l'exploitation courante de l'entreprise.

✓ **Trésoreries passif** : les postes concernés reprennent ceux qui témoignent de l'utilisation par l'entreprise d'instruments de financement dans une logique d'ajustements du solde net de trésoreries :

✓ **Les effets escomptés non échus.**

- Les concours bancaires courants et les soldes bancaires créditeurs.
- Les comptes courants créditeurs des sociétés apparentées ou des sociétés mères dans le cadre d'une gestion de trésorerie centralisée au niveau d'un groupe d'entreprise.
- Les intérêts courus dus sur dettes.

4.2.4.1.1.2 LE BILAN FINANCIER (Annexes N° 02)

Le bilan financier reprend des informations du bilan comptable, il présente les données de façon réorganisée pour les classer dans des comptes par échéance.

Ils sont classés selon un ordre de liquidité croissant de l'actif et d'exigibilité croissante du pas.

1. EMPLOI : se compose de :

- ✖ Actif immobilisé.
- ✖ Actif circulant.

2. RESSOURCE : se compose de :

- ✖ Capitaux permanents.
- ✖ Dette a cours termes.

4.2.4.1.2 Tableau des comptes de résultat (TCR) : (Annexes N° 03)

C'est un document de synthèse qui fait apparaître en valeur les charges et les produits et les résultats de l'exercice. Le banquier utilise le TCR de l'entreprise pour déterminer les conditions de la formation de résultat.

4.2.4.1.2.1 Les comptes des opérations d'exploitation :

4.2.4.1.2.1.1 Les produits d'exploitation :⁵⁷

- **Vente des marchandises** : se définissent par les biens achetés et revendus en état.
- **La production vendue** : correspond à une activité industrielle au cours de laquelle des matières premières ou des produits intermédiaires sont transformées.
- **Chiffre d'affaires nettes** : est égale au cumul des ventes de marchandises et de la production vendue.
- **Production stockée** : représente la variation de stocks au cours de l'exercice, c'est le solde entre le stock final et le stock initial, le chiffre d'affaire qui figure en produit peut être positif en cas d'une augmentation des stocks ou négatif en cas d'un déstockage.
- **Reprise sur provisions** : les écritures portées à ce poste comptable constatent l'utilisation de provisions préalablement constituées.
- **Transferts de changes** : est utiliser afin de compenser une charge déjà constatée en créditant un compte de produit.
- **Autres produit** : se rapportent aux redevances pour concessions, aux produits de brevets ou de licences.

4.2.4.1.2.1.2 Les charges d'exploitation :⁵⁸

- **Les achats** : les achats de marchandises destinée à être revendus en l'état dans le cadre d'une pure activité commerciale, et les achats de matière première et autres approvisionnements qui entrent dans une activité de transformation industrielle.
- **Autres charges externe** : Il s'agit de toutes les charges de gestion courante liées à des consommations non stockables en provenance de tiers extérieurs à l'entreprise.
- **Charges personnel** : Le montant figurant en charges de personnel recouvre à la fois les salaires et les charges sociales, Il a été vu plus haut qu'il est judicieux de y ajouter les charges liées au personnel intérimaire.
- **Dotation à l'amortissement et aux provisions** : Les dotations d'exploitation concernent les amortissements d'immobilisations, d'une part, et les provisions à effectuer, d'autre part.
- **Autres charges** : les « autres charges de gestion courante » (compte 65) concernent essentiellement les redevances pour concession, brevets, licences ou marques.

⁵⁷ Hubert de la BRUSLERIE ; op.cit. ; Page 121-124

⁵⁸ Hubert de la BRUSLERIE ; op.cit. ; Page 125-129

4.2.4.1.2.2 Les comptes des opérations financières

4.2.4.1.2.2.1 Les produits financiers :⁵⁹

- ✖ Produit financier de participation : il s'agit des dividendes et intérêt des créances liées à des participations.
- ✖ Produit des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé : c'est l'ensemble de produits qui résultent des immobilisations financières autres que les participations.
- ✖ Autres intérêts et produits assimilés : Figurent ici, notamment, les revenus des valeurs mobilières de placement (compte 764) et d'une manière générale les produits encaissés des actifs de trésorerie détenus par l'entreprise.
- ✖ Les reprises sur provisions et transferts de charges : témoignent de la matérialisation d'une dépréciation concernant un actif financier dont la moins-value potentielle est devenue réelle ou de la survenance effective d'un risque financier.
- ✖ Différences positives de change : les gains de change électivement réalisés par l'entreprise sont assimilés à des produits financiers.
- ✖ Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement (compte 167) : il s'agit ici uniquement des plus-values réalisées sur cessions de titres de placement.

4.2.4.1.2.2.2 Les charges financières :⁶⁰

- ✖ **Dotations financières aux amortissements et provisions** : Elles concernent soit les amortissements de primes de remboursement sur obligations, soit les provisions pour couvrir des risques financiers ou des moins-values potentielles sur des éléments d'actifs financiers.
- ✖ **Intérêts et charges assimilés** : Il s'agit des intérêts dus sur des dettes ou emprunts.
- ✖ **Négatives de changes** : Ce sont les pertes de change réalisées au cours de l'exercice.
- ✖ **Charges nettes sur cession de valeurs mobilières de placement** : Il s'agit des moins-values nettes réalisées lors de cession d'actifs de trésorerie.

⁵⁹ Hubert de la BRUSLERIE ; op.cit. ; Page 130

⁶⁰ Hubert de la BRUSLERIE, op.cit. ; Page 131

4.2.4.1.2.3 LES PRODUITS ET LES CHARGES EXCEPTIONNELS : 61

Les opérations exceptionnelles donnent lieu à des produits ou à des charges exceptionnelles soit par leur montant, soit par leur nature. La notion comptable d'opération exceptionnelles est un fourre-tout ou se retrouve ce qui est inclassable ailleurs, c'est-à-dire, ni en exploitation, ni en opération financière.

✦ **Participation des salariés :**

La participation des salariés est un accessoire de la rémunération du personnel. La PS aux résultats de l'entreprise s'applique à toutes les entreprises ayant au moins de 50 salariés.

✦ **Impôt sur le bénéfice :**

C'est un impôt annuel destiné aux personnes morales soumises au régime réel, il est calculé sur le bénéfice réalisé par l'entreprise durant un exercice comptable, il faut signaler que l'impôt peut être dû par l'entreprise même en situation de pertes.

✦ **Nature du résultat de l'exercice :**

- Si total des produits > total des charges ==> BENEFICE,
- Si total des charges > total des produits ==> PERTE,
- Si total des charges = total des produits ==> RESULTAT NUL.

L'équilibre du tableau de résultat justifie la place du résultat selon son sens :

- Soit dans les charges (en cas de BENEFICE),
- Soit dans les produits (en cas de PERTE).

4.2.4.1.3 Le solde intermédiaire de gestion (SIG) ⁶² :

Dans le système développé, le Plan Comptable général propose un tableau facilitant l'analyse de la formation du résultat net de l'exercice sous forme d'une « cascade de soldes » ou tableau des SIG.

- * **La marge commerciale** ⁴²: la marge commerciale n'a de sens que pour les entreprises commerciales, elle concerne aussi les entreprises mixtes, la marge commerciale donne une information sur le profil brut procuré à l'entreprise par ses activités commerciales.

La marge commerciale est égale à la différence entre la vente de marchandises et l'achat de marchandise.

- * **Production de l'exercice** : la production fait références directement à l'activité de transformation industrielle ou la prestation de service de l'entreprise. L'analyse financière prend davantage en considération le chiffre d'affaire qui rend compte de la capacité de l'entreprise à matérialiser son potentiel économique.

La production de l'exercice égale à la somme de production vendue, production stocké et production immobilisée.

- * **Valeur Ajoutée produite(VA)** : « exprime la capacité de l'entreprise à créer des richesses dans ses activités économiques. Elle est mesurée par la différence entre la production et les consommations de bien et de service en provenances de tiers...La valeur ajoutée représente la création de richesses économique qui découle de la mise en œuvre par l'entreprise de facteurs de production ».

VA= marge commerciale + production de l'exercice – la consommation de matière première et approvisionnement – autres achats et charge externes.

- * **Excédent Brut d'Exploitations (EBE)** : « est un solde particulier qui représente le surplus créé par l'exploitation de l'entreprise après la rémunération du facteur de production travail et des impôt liés à la production. »

EBE= VA + subvention d'exploitation – charges de personnel – impôt et taxes.

62, Mémoire fin d'étude ; LA GESTION DE RISQUE CREDIT BANCAIRE Cas: banque BADR (358), UNIVERSITE ABDERRAHMANE MIRADE BEJAIA, 2020/2021.

- ✦ **Résultat d'Exploitations** : le résultat d'exploitation est un flux d'exploitation, il mesure l'enrichissement brut de l'entreprise en tenant compte de l'usure et de la dépréciation du capital économique.

Résultat d'exploitation = EBE – les dotations aux amortissements et provisions + la reprise sur provision et transfert de charges + autres produit d'exploitation – charge d'exploitation.

- ✦ **Résultat Courant avant Impôts** : le résultat courant prend en compte les aspects financiers et tout particulièrement la structure de financement de l'entreprise. Le résultat courant exprime la performance globale de l'entreprise censée correspondre à son activité normale.

Résultat courant = résultat d'exploitation +/- résultat op. En commun + les produit financiers – les charges financières.

- ✦ **Résultat Exceptionnel** : est le solde net des produits et des charges exceptionnelles. Les éléments exceptionnels sont un ensemble hétérogène de charges et de produits non reproductibles.

Résultat exceptionnel = produits exceptionnels – charges exceptionnels.

- ✦ **Résultat net de l'exercice** : est le solde final, il est calculé après les opérations de répartition.

Résultat net de l'exercice = résultat courant +/- le résultat exceptionnels- la participation des salariés – les impôts sur bénéfices.

4.2.4.1.4 La capacité d'autofinancement :⁶³

Le PCG retient pour définition de la CAF la mesure de l'autofinancement potentielle dégagée par l'activité ordinaire de l'entreprise. La CAF cherche à évaluer le surplus monétaire potentiel dégagé par l'entreprise au cours d'un exercice en prenant en compte l'ensemble de ses produits encaissables et l'ensemble des charges encaissables.

4.2.4.1.4.1 La méthode de calcul :

✓ **Méthode descendante** :

Tableau 2 : méthode descendante

Excédent brut d'exploitation (EBE)
+ Transferts de charge d'exploitation
+autres produit d'exploitation
-autres charges d'exploitation
+/- quote-part d'opération en commun
+produit financier (sauf la reprise de provision)
-charges financier (sauf les dotations aux amortissements et aux provisions)
+ Produit exceptionnels (sauf produits de cessions d'immobilisations, subvention d'investissement et reprise sur provisions)
-charges exceptionnelles (sauf valeur nette comptable, immobilisation cédées et dotations exceptionnels)
-participation de salaires
-impôt sur le bénéfice
= capacité d'autofinancement (CAF)

Source : analyse financière information financière, évaluation, diagnostic 4e édition HUBERT DE LA BRUSLERIE page 177

✓ **Méthode ascendant** :

Tableau 3: méthode ascendant

Résultat net
+dotation aux amortissements
+dotation aux provisions
-reprise
+valeur nette comptable des actifs cédés
-produit de cession d'actifs
-subvention d'investissement
= CAF

Source : analyse financière information financière, évaluation, diagnostic 4e édition HUBERT DE LA BRUSLERIE page 177.

63 ; analyse financière information financière, évaluation, diagnostic 4e édition HUBERT DE LA BRUSLERIE page 177.

4.2.4.1.5 Les contraintes financières :⁶⁴

- ✓ **La rentabilité** : La rentabilité s'exprime sous deux aspects différents mais liés aux opérations courantes de l'entreprise :
 - * Un moyen de rémunérer certains fournisseurs de ressources.
 - * Indicateurs de performance et d'efficacité dans l'allocation des ressources.

La rentabilité est une contrainte financière qui ne se détermine pas uniquement en référence à la rémunération des actionnaires. C'est l'un des facteurs pris en compte dans les calculs à long terme des exigences des prêteurs, en particulier des banques, dans le cadre de l'analyse du crédit.

- ✓ **La solvabilité** : C'est la capacité de l'entreprise à assurer durablement le paiement des dettes échues. C'est une grosse limitation :

L'incapacité de l'entreprise à payer ses dettes est la preuve de son échec, ce qui se traduit généralement par la cessation des paiements de toutes les relations que l'entreprise entretient avec ses partenaires économiques, notamment les prêteurs et les fournisseurs. C'est de ce constat que résultent les procédures amiables ou judiciaires.

⁶⁴ ; Mémoire fin d'étude, Les modalités de financement bancaire : Cas du crédit d'exploitation « agence CPA Tizi-Ouzou N°120 ». Année universitaire : 2019-2020

4.2.4.1.6 ANALYSE D'ÉQUILIBRE FINANCIER :

4.2.4.1.6.1 Méthode de masse :

▪ L'équilibre financier :

L'équilibre financier se réfère à la situation dans laquelle une entreprise est capable de maintenir une harmonie entre ses actifs et ses passifs, assurant ainsi la stabilité de ses opérations et de sa croissance. Une analyse approfondie de l'équilibre financier nécessite de comprendre comment les différents éléments du bilan contribuent à cet équilibre.

L'Équilibre Financier : Actifs Totaux – Passifs Totaux.

- ✓ Un équilibre financier positif reflète la capacité de l'entreprise.
- ✓ À maintenir : Un équilibre entre ses ressources et ses obligations, indiquant une situation financière stable.

◆ Le fond de roulement :

Le fond de roulement est un indicateur clé de l'équilibre financier. Il mesure la différence entre les actifs circulants (actifs à court terme) et les passifs circulants (dettes à court terme). Un fond de roulement positif indique que l'entreprise a suffisamment de ressources à court terme pour couvrir ses obligations financières.

Le Fond de Roulement : Actifs Circulants – Passifs Circulants.

Interprétation des Résultats :

- Un fond de roulement positif indique que l'entreprise a des ressources excédentaires pour couvrir ses dettes à court terme, ce qui est généralement considéré comme un signe de santé financière.
- Un fond de roulement négatif peut indiquer que l'entreprise dépend fortement de dettes à court terme pour financer ses opérations, ce qui peut être préoccupant.

◆ **Besoin de fond de roulement :**

Le besoin en fonds de roulement (BFR) est un concept crucial en gestion financière. Il représente la quantité de ressources financières nécessaires pour maintenir les opérations courantes d'une entreprise et couvrir ses dépenses à court terme. Comprendre le BFR et savoir comment le calculer est essentiel pour gérer efficacement la trésorerie et assurer la stabilité financière.

Méthode de Calcul du Besoin en Fonds de Roulement : Le BFR peut être calculé à l'aide de deux méthodes

- ✓ la méthode de la variation
- ✓ la méthode du ratio.

Voici la méthode de calcul du BFR en utilisant la variation :

$$\text{BFR} = \text{Actifs courant} - \text{Passifs non courant.}$$

Interprétation du Besoin en Fonds de Roulement :

- Un BFR positif indique que l'entreprise a besoin de ressources financières pour financer ses opérations courantes et maintenir ses niveaux d'activité.
- Un BFR négatif suggère que l'entreprise peut couvrir ses besoins opérationnels avec les ressources disponibles, mais cela peut aussi indiquer un niveau excessif de passifs circulants par rapport aux actifs circulants.

◆ **Le solde de trésorerie :**

Solde de trésorerie, également appelé flux de trésorerie net, correspond à la différence entre les encaissements (entrées de trésorerie) et les décaissements (sorties de trésorerie) au cours d'une période définie. Il indique si l'entreprise génère ou utilise des liquidités au cours de ses opérations.

Méthode de Calcul du Solde de Trésorerie : Le solde de trésorerie peut être calculé en suivant cette formule simple :

$$\text{Solde de Trésorerie} = \text{Encaissements} - \text{Décaissements}$$

Ou bien : $T = FD - BFR$

Interprétation du Solde de Trésorerie :

- Un solde de trésorerie positif indique que l'entreprise génère plus d'argent qu'elle n'en dépense, ce qui est positif pour la liquidité et la capacité à investir ou rembourser des dettes.
- Un solde de trésorerie négatif peut suggérer que l'entreprise dépense plus qu'elle ne génère, ce qui peut affecter sa capacité à respecter ses obligations financières.

4.2.4.1.6.2 Méthode des ratios :

✚ **RATIO DE VOCATION** : $VI / (EE) \times 100\%$

- ✎ Le ratio de vocation est supérieure à 50% donc c'est une vocation industriel.
- ✎ Le ratio de vocation est inférieur à 50% donc c'est une vocation commercial.

✚ **Ratios de Liquidité** : Il mesure la capacité de l'entreprise à rembourser ses dettes à court terme en utilisant ses actifs les plus liquides.

Ratio de Liquidité (RL) = Actif Circulant / Dettes à Court Terme.

✚ **Ratio d'Autonomie Financière** :

Ce ratio mesure le degré d'indépendance financière de l'entreprise en évaluant la proportion des capitaux propres par rapport aux capitaux permanents. Il indique la capacité de l'entreprise à s'endetter à long et moyen terme.

Ratio d'Autonomie Financière (RAF) = Capitaux Propres / Capitaux Permanents.

- ✓ Si RAF < 1, cela indique la possibilité de s'endetter à long et moyen terme.
- ✓ Si RAF > 1, cela signifie que l'entreprise a une incapacité à s'endetter.

✚ **Ratio de Stabilité de Financement** :

Ce ratio exprime la part des capitaux permanents dans le financement total de l'entreprise. Il indique la stabilité du financement de l'entreprise.

Ratio de Stabilité de Financement (RSF) = Capitaux Permanents / Total de l'Actif.

✚ **Ratio d'Indépendance Financière (RIF)** :

Ce ratio indique la part des capitaux propres dans l'ensemble des dettes financières de l'entreprise. Il permet d'évaluer dans quelle mesure l'entreprise dépend de ses propres ressources plutôt que d'emprunter.

Ratio d'Indépendance Financière (RIF) = Capitaux Propres / Total des Dettes.

- ✓ Si $0.33 < RIF < 1$, cela indique que l'entreprise se trouve dans une zone favorable en termes d'indépendance financière.

✚ **Ratio de solvabilité** : il est un indicateur de la possibilité pour une entreprise d'assumer ses dettes à court terme.

On calcule alors : (actif à court terme) / (passif à court terme)

✚ **Ratio d'Endettement (RE)** : Ce ratio compare les capitaux empruntés aux totaux des actifs de l'entreprise.

Ratio d'Endettement (RE) = Capitaux Empruntés / Total des Actifs.

✓ Un RE élevé indique que l'entreprise dépend fortement de dettes ou de financements externes pour soutenir ses activités et ses investissements. Cela peut augmenter le risque financier, car des niveaux d'endettement excessifs peuvent rendre l'entreprise plus vulnérable en cas de difficultés économiques ou de fluctuations des taux d'intérêt. Un RE faible, en revanche, indique que l'entreprise est moins dépendante des dettes et peut être plus stable financièrement.

✚ **Ratio de rentabilité** :

Ratio de Rentabilité (RR) : Ce ratio compare le résultat obtenu par l'entreprise aux capitaux permanents investis.

Ratio de Rentabilité Économique (RRE) = Résultat / Capitaux Permanents.

III.1.3.1. L'analyse prévisionnelle :

Il s'agit d'une étude des flux monétaires visant à évaluer la rentabilité future d'une entreprise. Cette analyse fournit aux parties prenantes, notamment aux banquiers, une vue d'ensemble sur les ressources et les bénéfices anticipés pour s'assurer du remboursement des crédits.

Le prévisionnel financier se compose généralement de trois documents clés :

➤ **Le Plan de Financement** : Ce tableau prévisionnel liste les investissements nécessaires pour lancer l'activité d'une part, et les ressources mobilisées pour financer ces besoins de l'autre. C'est un élément crucial étudié attentivement par les organismes bancaires lors de demandes de financement. Dans le contexte de création d'entreprise, un plan de financement initial ainsi qu'un plan de financement à trois ans sont souvent nécessaires.

➤ **Le Compte de Résultats Prévisionnel** : Aussi appelé compte de profits et pertes prévisionnel, ce document projette les recettes, les charges et les résultats attendus sur une période donnée. Il permet d'estimer la rentabilité future de l'entreprise en se basant sur des hypothèses spécifiques.

➤ **Le Plan de Trésorerie Prévisionnel** : C'est un tableau qui retrace tous les décaissements et encaissements prévisionnels, selon une périodicité mensuelle ou trimestrielle.

Ce plan permet au banquier de suivre l'évolution de la trésorerie dans le but de mieux cerner les besoins réels de l'entreprise et déterminer les concours adéquats.

III.1.5. Le compte rendu de visite

Le compte rendu de visite est indispensable, dans la mesure où il permet de s'assurer de la sincérité des informations avancées par le promoteur, notamment celle qui n'apparaissent pas dans les documents fournis. Ceci va permettre au banquier de faire une meilleure appréciation, et donc prendre une bonne décision à l'occasion d'une demande de crédit ou de son renouvellement.

A travers cette section, nous avons vu les différentes étapes d'un montage de dossier de crédit d'exploitation, et nous avons souligné que le banquier fait un diagnostic et une analyse de la santé financière de l'entreprise. Cette analyse lui permet d'approfondir ses connaissances en ce qui concerne les chiffres de son client, et ce dans le but d'éviter les risques de non remboursement.

Cette étude lui permet de bien entourer les besoins de son client, sa capacité de remboursement ainsi que le niveau de risque qu'il est appelé à courir ; ceci lui permet de prendre les décisions adéquates. Le banquier doit donc être très prudent et faire cette analyse d'une façon approfondie et minutieuse.

4.3 SECTION 02 : PRESENTATION DE LA BNA.

4.3.1 La banque nationale d'Algérie :

4.3.1.1 La Banque nationale d'Algérie (BNA)

La BNA est la première banque commerciale algérienne. Créée le 13 juin 1966, elle exerce toutes les activités d'une banque de dépôt, elle assure notamment le service financier des groupements professionnels, des entreprises. Elle traite toutes les opérations de banque, de change et de crédit dans le cadre de la législation et de la réglementation des banques.

4.3.1.2 Historique :

- ✘ Le 13 juin 1966 est créée la première banque commerciale en Algérie, reprenant les activités algériennes du Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie.
- ✘ En septembre 1995, la BNA a été la première banque algérienne à obtenir son agrément conformément aux dispositions de la loi 90-10 relative à la Monnaie et au Crédit.
- ✘ En 2005, une organisation de malfaiteurs parvient, en l'espace de 18 jours, à détourner 21 milliards de dinars algériens des caisses de la BNA. Les trois principaux accusés sont arrêtés en février 2006 au Maroc et incarcérés à la prison de Salé. En 2009, les principaux accusés sont condamnés à 18 ans d'emprisonnement.
- ✘ En juin 2009, la direction de la Banque nationale d'Algérie annonce que son capital a augmenté de 27.000 milliards de dinars algériens passant de 14.600 milliards de dinars algériens à 41.600 milliards de dinars algériens.
- ✘ Le 1er mars 2011, la BNA se voit confier la gestion de dix fonds d'investissement de wilayas dans le cadre de la loi de finances complémentaire de 2009
- ✘ En 2013, la BNA annonce un résultat net bénéficiaire de 30,2 milliards de dinars algériens⁸. Le magazine Jeune Afrique la classe alors 13e banque du continent africain⁹. La banque annonce en janvier 2013 un partenariat avec la Compagnie d'Assurances des Hydrocarbures (filiale de Sonatrach) pour le développement d'une offre assurance de personnes¹⁰. En octobre 2013, le conseil des participations de l'État a donné son accord pour l'introduction à la bourse d'Alger de la BNA¹¹.
- ✘ En janvier 2014, la BNA octroi un crédit à Air Algérie pour l'achat de 9 avions d'ici à 2017.
- ✘ Fin mai 2015, Abbou Achour est nommé P-DG de la BNA.
- ✘ En mars 2017, la direction de la Banque nationale d'Algérie annonce qu'elle vient de signer un partenariat avec le groupe Sonelgaz pour permettre aux abonnés de Sonelgaz le paiement électronique des factures.

Source : <https://fr.wikipedia.org>.

- * En juillet 2019, Houari Rehali est nommé directeur général par intérim de la BNA, en remplacement de Abboud Achour, placé en détention provisoire en juin 2019 à la prison d'El-Harrach15. M. Rehali est remplacé le 9 décembre 2019 par Miloud Ferahta.

- **Logo :**



4.3.1.3 Gouvernance :

La BNA est dirigée par un Président-Directeur général jusqu'au 29 avril 2021. Elle est ensuite confiée à un Président du Conseil d'administration et à un Directeur général20.

- Président Directeur général (jusqu'au 29 avril 2021)
 - ✓ Abboud Achour (2015-2019)
 - ✓ Houari Rehali (juillet 2019- 8 décembre 2019)
 - ✓ Miloud Ferahta (9 décembre 2019 - 29 avril 2021)
- Président du Conseil d'administration (à partir du 29 avril 2021)
 - ✓ Ramdane Idir
- Directeur général (à partir du 29 avril 2021)
 - ✓ Mohamed-Lamine Lebbou.

4.3.1.4 Les missions de la BNA :

Les missions principales de la banque nationale d'Algérie est :

- * La recherche et la collecte des ressources.
- * La distribution des crédits.
- * La gestion des moyens de paiements.

4.3.1.5 Les objectifs de la BNA :

- ✓ L'agence veille au développement et rentabilité de son fonds de commerce.
- ✓ Exécuter les opérations de la clientèle avec diligence et en conformité.
- ✓ L'agence est dotée de moyens matériels et humains en adéquation avec son niveau d'activité.
- ✓ Sauvegarder l'image de marque de la banque et la présentation de ses propres équilibres.

4.3.1.6 Organisation :

La BNA gère un réseau de 43 agences, réparties sur le territoire algérien, 6 directions du réseau d'exploitation, 90 guichets automatiques de billets (GAB), plus de 5000 collaborateurs.

En 2015 la BNA gère plus de 21513197 comptes clientèles.

Les agences de la BNA sont classées en quatre catégories en fonction de leur niveau d'activités :

- ✘ Agence principale.
- ✘ Agence de 1ère catégorie.
- ✘ Agence de 2ème catégorie.
- ✘ Agence de 3ème catégorie.

III.2.2. IDENTIFICATION DE L'AGENCE D'ACCUEIL.

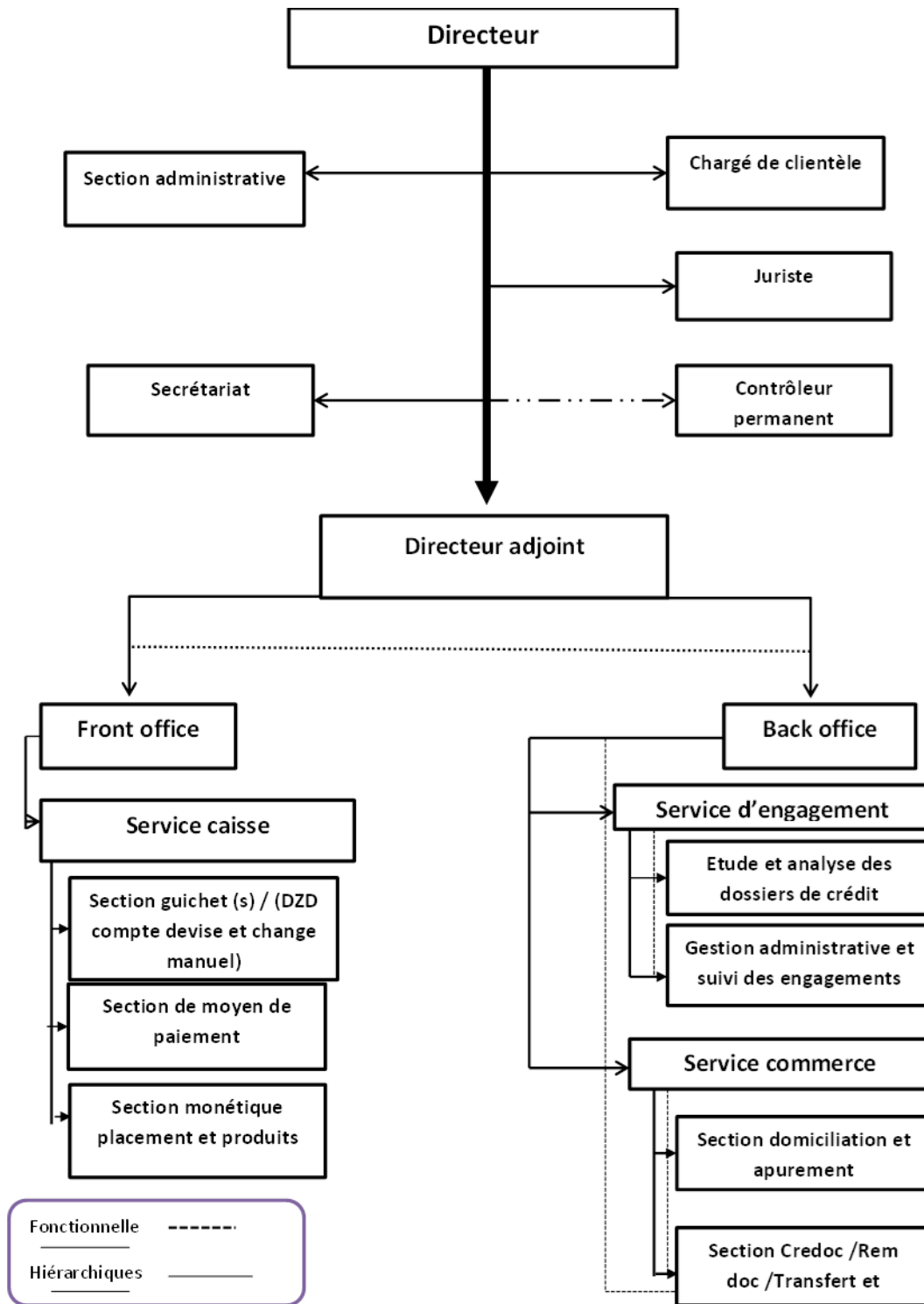
La BNA 583 est classée parmi les agences de 2^{ème} catégorie, dirigée par un directeur, assisté d'un directeur adjoint nommés par le président directeur général.

Elle fait partie du réseau d'exploitation de la banque dont elle assure la représentation au niveau local.

La BNA583 de Tizi-Ouzou est composée d'une direction qui se devise en deux parties :

- **Front office** : C'est l'ensemble du personnel qui sont chargés de réceptionné et informé la clientèle sur les opérations de liquidité. Elle est composée de trois (03) sous parties ;
 - ✘ Chargés de la clientèle.
 - ✘ Guichet payeur/caisse.
 - ✘ Accueil /orientation.
- **Back office** : C'est l'ensemble du personnel qui se charge de l'étude et des traitements des dossiers avec la décision de l'octroi du crédit. Ils comportent les services suivants :
 - ✘ Le Service engagement.
 - ✘ Le service commerce extérieure.
 - ✘ La cellule juridique et contentieuse.
 - ✘ Le contrôleur permanent.
 - ✘ La section administrative

Figure N°09 : ORGANIGRAMME AGENCE DEUXIEME CATEGORIE BNA 583.



SOURCE : Documents interne de la BNA

4.4 SECTION 03 : CAS PRATIQUE.

4.4.1 Identification du demandeur de crédit

Monsieur **L.S** s'est présenté au niveau de la **BNA DE TIZI OUZZOU** pour faire une demande de crédit d'exploitation, après avoir discuté avec le banquier, qui lui a fournis toutes les informations nécessaires ,pour cela le monsieur L.S a reçus un check liste de toutes les papiers qu'il doit présenter à son banquier pour remplir son dossier de crédit.

Monsieur **L.S** a présenté ces documents d'après le check liste demander comme suit :

4.4.1.1 Les documents juridiques et administratifs : ANX

- ✓ Demande écrite et signée par le client
- ✓ Copie des statuts juridiques
- ✓ PV de l'assemblée générale du conseil d'administration, conférant au gérant les pouvoirs d'emprunt et d'affectation des garanties.
- ✓ CV du dirigeant et copie de sa leur pièce d'identité.
- ✓ Registre de Commerce en cours de validité.
- ✓ Justificatif d'occupation du local
- ✓ Numéro d'Identification Fiscale et Numéro d'Identification Statistique.
- ✓ Consultation de la Centrale des Risques (formulaire à renseigner en agence).

4.4.1.2 Les documents fiscaux et parafiscaux : ANX

- ✓ Extrait de rôle de moins de trois (03) mois
- ✓ Attestations de mise à jour CNAS et CASNOS en cours de validité

4.4.1.3 Document comptable financiers : ANX

- ✓ Etats financiers (bilans fiscaux) des trois derniers exercices (actif, passif, tableau de comptes résultats et annexes).
- ✓ Plan de trésorerie mensuel prévisionnel.
- ✓ Bilans prévisionnels.
- ✓ Situation comptable intermédiaire.

- ◆ **Après la présence du dossier de notre client on a pu extraire des informations suivantes :**

4.4.1.3.1 PRESENTATION :

Afin de respecter le secret professionnel de la banque, nous allons apporter quelques modifications susceptibles de révéler l'identité du client, donc nous allons présenter la personne sous le nom de **Monsieur L.S** qui est une personne physique, un jeune promoteur qui a bénéficié d'un CMT dans le cadre dispositif ANADE (EX ANSEJ) en 2013 avec l'acquisition de deux camions de ramassage d'ordure ; après qu'il a remboursée ces dettes ,il a créé une entreprise sous le nom de « Tmurt » dans l'activité de ramassage de poubelle donc il se présente à notre agence pour demander un crédit bancaire dont les informations suivantes :

- Les garanties proposées pour le crédit d'exploitation sont les deux camions acquis dans le cadre dispositif expertisé en 2022 par SAE à 13 000 KDA.
- Il jouit d'une bonne réputation et fait prospérer son affaire et aspire à la développer d'avantage.
- Le chiffre d'affaire est domicilié dans sa totalité à nos guichets.
- Il est inscrite au registre de commerce sur le numéro 15/00-XXXXXX du 30.10.2016, son siège social est 100 LOGTS, M'DOUHA, TIZI OUZOU.

4.4.1.3.2 LES MOYENS : Cette entreprise est dotée des moyens matériels nécessaires : Deux camions répondant aux caractéristiques suivantes :

- ✘ **Masque : ISUZU.**
- ✘ **Type : N1R71K**
- ✘ **Numéro dans la série et le type : JAAN1R71KAXXXXXXX**
- ✘ **Carrosserie : BENNE TASSEUSE**
- ✘ **Energie : 18**
- ✘ **Nombre de places : 03**
- ✘ **Immatriculation : xxxxx-xxx-15**
- ✘ **Première année de mise en circulation : 2013**
- ✘ **Teinte : BLANCHE BLUE.**
- ✘ **Valeur : 6 500 000, 00 DA L'UN.**

4.4.1.3.3 Activités : Son activité principale est l'enlèvement et traitement des déchets, dans le cadre de son activité, il fait affaire avec les collectivités locales et les administrations publiques.

4.4.1.3.4 L'objet : L'entreprise M.L.S sollicite à accorder son premier crédit d'exploitation sous la forme suivante

- Avances sur factures (70%): 5000 000.00 DA.
- Facilité de caisse : 1200 000.00 DA.
- Caution de bonne exécution 2000 000.00 DA margé 25%.

Avec l'affectation des garanties au nom de la banque (gage de matériels roulants).

4.4.1.3.5 GARANTIES :

- ❖ Gage véhicules.

4.4.1.3.6 La relation banque et M.L.S :

Il s'agit de l'une des plus anciennes et des plus importantes entreprises de notre agence, elle est domiciliée dans les guichets de la BNA, TIZI OUZOU agence N 583.

M.L.S entretient d'excellentes relations avec les services de la BNA, TIZI OUZOU agence N 583, il jouit d'une bonne notoriété et reste face aux incidents.

4.4.1.3.7 La centrale des risques :

Après la consultation de la centrale des risques, la banque centrale stipule que la relation ne figure pas au niveau des fichiers de la centrale des risques BA. C'est-à-dire le client n'a aucun prêt auprès des autres banques ou institutions financières.

4.4.1.3.8 Les incidences de paiement :

La SNC n'enregistre aucun incident ce qui donne une image sérieuse du client.

4.4.1.3.9 Mouvement d'affaire :

EXERCICES	2020	2021	2022	2023 AU 14/06/2023
INDICATEURS				
CHIFFRE D'AFFAIRES (CA)	23 814	20 762	24 483	7 791
MOUVEMENTS CONFIES (MC)	24 737	30 430	29 258	16 515

SOURCE : Agence 583, BNA

4.4.2 L'analyse financière du crédit :

Après la présentation de notre client et l'identification de sa demande, nous allons passer à une autre étape appelée « analyse financière », cette dernière s'avère importante dans la mesure où elle nous permet de déterminer et d'effectuer une étude approfondie sur la situation et la santé de l'entreprise.

A l'aide des documents comptables et financiers présentés par la relation (bilans et TCR des deux dernières années d'exploitation et huit mois de l'année en cours à s'avoir les années (2022, 2023 l'année en cours).

Cette analyse suivra les démarches suivantes :

- L'élaboration des bilans financiers
- Les chiffres des TCR retraités et les soldes intermédiaires de gestion (SIG)
- calculés Les différents ratios calculés.

4.4.2.1 L'analyse rétrospective.

L'analyse de la structure de l'actif et du passif bilan financier fait ressortir les remarques suivantes :

Tableau n° 04 : Bilan financier (Actif).

Unité : KDA

Actif	2023	%	2022	%
Actif non courant				
Ecart d'acquisition	0	0%	0	0%
Immobilisations incorporelles	0	0%	0	0%
Immobilisations corporelles	0	0%	0	0%
Immobilisations financières	304 937 .50	100%	304 937 .50	100%
Total actif non courant	304 937 .50	50.74%	304 937 .50	1.95%
Actif courant				
Valeurs d'exploitation	0	0%	0	0%
Valeurs réalisables	0	0%	41 628 38.63	26.63%
Valeurs disponibles	296 058,05	49.26%	11166 681,28	71.42%
TOTAL Actif courant	296 058,05	49.26%	15329 519,19	98.05%
TOTAL ACTIF	600 995,55	100%	15634 457,41	100%

Structure de l'actif :

• **L'actif immobilisé :**

- ✓ L'actif immobilisé n' pas changer entre 2022 et 2023.
- ✓ Il représente un pourcentage de 50.74% du total de bilan, pour l'année 2023 ; et 1.95% pour l'année 2022.
- ✓ il est constitué principalement du poste "immobilisation financière " qui, représente 100% de l'actif immobilisé sur l années.

Source : L'analyse des bilans financiers de l'entreprise par nous même

- **L'actif circulant :**

- ✓ Les valeurs d'exploitations : ce poste représente 0% de l'actif circulant pour les deux années.
- ✓ Les valeurs réalisables : elles sont constituées essentiellement du poste autre débiteur. Ce poste représente plus de 26.63% de l'actif circulant pour l'année 2022 par contre pour l'année 2023 est nul.
- ✓ Les valeurs disponibles : Cette rubrique représente 71.42% de l'actif circulant en 2022 et 49.26% en 2023.

En effet, la diminution des valeurs disponibles est un **indicateur d'une bonne gestion** car en théorie on préfère que ce poste soit égale à zéro (0) ce qui est difficile à réaliser en pratique.

Tableau N °05 : évolution en %.

Actif	2023	2022	évolution
Actif non courant			
Ecart d'acquisition	0	0	0%
Immobilisations incorporelles	0	0	0%
Immobilisations corporelles	0	0	0%
Immobilisations financières	304 937 .50	304 937 .50	0%
Total actif non courant	304 937 .50	304 937 .50	0%
Actif courant			
Valeurs d'exploitation	0	0	0%
Valeurs réalisables	0	41 628 38.63	-100%
Valeurs disponibles	296 058,05	11166 681,28	-97%
TOTAL Actif courant	296 058,05	15329 519,19	-98%
TOTAL ACTIF	600 995,55	15634 457,41	-96.16

Source : L'analyse des bilans financiers de l'entreprise par nous même

Interprétation :

- ✓ Les immobilisations financières sont restées stables (pas d'évolution).
- ✓ Les valeurs réalisables diminuées de 100%
- ✓ Les valeurs disponibles diminuées de 97%
- ✓ TOTAL Actif courant diminuer de 98%
- ✓ TOTAL ACTIF diminué de 96.16%

Source : L'analyse des bilans financiers de l'entreprise par nous même

* **BILAN (PASSIF)** : représente l'exercice : 01 /01/23 AU 30/04/23

PASSIF		2023	2022
CAPITAUX PROPRES			
Capital émis		8500 000,00	8500 000,00
Capital non appelé			
Primes et réserves- Réserve consolidées(1)			
Ecart de réévaluation			
Ecart d'équivalence(1)			
Résultat net-Résultat net part du groupe(1)		-1597 433,95	-2180 378,41
Autre capitaux propres-Report à nouveau		-15872 084,56	-13 691 706,15
Part de la société consolidant(1)			
Part des minoritaires(1)			
TOTAL I		-8969 518 ,15	-7372 084,56
PASSIFS NON-COURANTS			
Emprunts et dettes financières		9 451 159,17	
Impôts (différées et provisionnés)			
Autres dettes non courantes			
Provisions et produits constatés d'avance			8 451159,17
Total II		9451 159 ,17	8 451159,17
Passifs courants			
Fournisseur et comptes rattachés			7943 887,86
Impôts			128 425
Autres dettes		93 227,28	385 740 ,85
Trésorerie passif		26 127,61	6097 329,09
TOTAL III		119 354,89	14555 382,80
TOTAL GENERAL PASSIF (I+II+III)		600 995,55	15634 457,41

SOURCE: Agene 583, BNA

SOURCE : Agence 583, BNA

Tableau n° 06 : Bilan financier (Passif)

Unité : KDA

Passif	2023	%	2022	%
Capitaux permanents	481 641.02	80.14%	1 079 074.61	6.90%
Capitaux propres	-8 969 518 ,15	-1492.44%	-7 372 084,56	-47.15%
DMLT	9 451 159 ,17	1572.58%	8 451 159,17	54.05%
Emprunts et dettes financières	9 451 159 ,17	1572.58%	0	0%
Provisions et produits Constatés d'avance	0	0%	8 451159,17	54.05%
DCT	119 354,89	19.85%	14 555 382,80	93.10%
Fournisseur et comptes rattachés	0	0%	7 943 887,86	5.81%
impôts	0	0%	128 425	0.82%
Autres dettes	93 227,28	15.51%	385 740 ,85	2.47%
Trésorerie passif	26 127,61	4.35%	6 097 329,09	38.99%
Total passif	600 995,55	100%	15 634 457,41	100%

Structure du passif:

• **Les capitaux permanents :**

Ce poste représente en moyenne 6.90% du total passif en 2022 et 80.14% en 2023 est constitué de fonds propres à raison de -47.15% en 2022 et -1492.44% en 2023 ; Plus au DLMT à raison de 54.05% en 2022 et 1572.58% en 2023.

• **Les dettes à court terme :**

Pour les dettes à court terme, on remarque qu'elle représente en moyenne 93.10% du total bilan en 2022 et 19.85% en 2023.

Tableau N °07 : évolution en %.

Passif	2023	2022	Evolution %
Capitaux permanents	481 641.02	1 079 074.61	-55.36%
Capitaux propres	-8 969 518 ,15	-7 372 084,56	21.67%
DMLT	9 451 159 ,17	8 451 159,17	11.83%
Emprunts et dettes financières	9 451 159 ,17	0	100%
Provisions et produits Constatés d'avance	0	8 451159,17	-100%
DCT	119 354,89	14 555 382,80	-99.18%
Fournisseur et comptes rattachés	0	7 943 887,86	-100%
impôts	0	128 425	-100%
Autres dettes	93 227,28	385 740 ,85	-75.83%
Trésorerie passif	26 127,61	6 097 329,09	-99.57%
Total passif	600 995,55	15 634 457,41	-96.15%

Source : L'analyse des bilans financiers de l'entreprise par nous même

• **Interprétation :**

Capitaux permanents diminuées de 55.36% de 2022 à 2023.

Capitaux propres augmentés de 21.67%.

DMLT augmentés de 11.83%.

Emprunts et dettes financières augmentés de 100%

Provisions et produits Constatés d'avance diminuée de 100%

DCT diminuée de 99.18%.

Fournisseur et comptes rattachés diminuée de 100%

Impôts diminuée de 100%.

Autres dettes diminuée de 75.83%.

Trésorerie passif diminuée de 99.57%

Total passif diminuée de 96.15%.

Source : L'analyse des bilans financiers de l'entreprise par le binome

4.4.2.2 Bilan de grande masse

2023				2022			
EMPLOI	%	RESSOURC E	%	EMPLOI	%	RESSOURCE	%
VI	50.74%	CP	-1492.44%	VI	1.95%	CP	-47.15%
VE	0%	DLMT	1572.58%	VE	0%	DLMT	54.05%
VR	0%	DCT	19.85%	VR	26.63%	DCT	93.10%
VD	49.26%			VD	71.42%		
TOTAL	100%	TOTAL	100%	TOTAL	100%	TOTAL	100%

4.4.2.3 Analyse de l'équilibre financier

4.4.2.3.1 FOND DE ROULEMENT : $FR = (FP + DMLT) - VI$

	2022	2023
FP	- 47.15%	-1492.44%
+ DLMT	54.05%	1572.58%
- VI	1.95%	50.74%
= FR	4.95%	29.4%

Commentaire :

- En 2022, Le $FR > 0$ qui veut dire que il y'a un équilibre financier à long terme.
- En 2023, Le $FR > 0$ qui veut dire que il y'a un équilibre financier à long terme.
- Le fond de roulement positif indique que l'entreprise a des ressources excédentaires pour couvrir ses dettes à court terme, ce qui est généralement considéré comme un signe de santé financière.

Source : L'analyse des bilans financiers de l'entreprise par nous même

4.4.2.3.2 BESOIN DE FOND DE ROULEMENT : $BFR = (VE+VR)-DCT$

	2022	2023
VE	0%	0%
+VR	26.62%	0%
-DCT	93.10%	19.85%
=BFR	- 66.48%	- 19.85%

Commentaire :

- En 2022, Le $BFR < 0$ qui veut dire que il y'a un Déséquilibre financier à court terme.
- En 2023, Le $BFR < 0$ qui veut dire que il y'a un Déséquilibre financier à court terme.
- Le BFR est négatif suggère que l'entreprise n'est pas dans le besoin de concours extérieurs d'exploitation, elle peut donc couvrir ses besoins opérationnels avec les ressources disponibles, mais cela peut aussi indiquer un niveau excessif de passifs circulants par rapport aux actifs circulants.

4.4.2.3.3 NET DE TRESORERIE (TN) : $TN = FR - BFR$

	2022	2023
FR	4.95%	29.26%
- BFR	- 66.48%	- 19.85%
= TN	71.43%	49.11%

Commentaire :

- En 2022, Le $TN > 0$ qui veut dire que il y'a un équilibre financier à l'immédiat.
- En 2023, Le $TN > 0$ qui veut dire que il y'a un équilibre financier à l'immédiat.
- Un solde de trésorerie positif indique que l'entreprise génère plus d'argent qu'elle n'en dépense, ce qui est positif pour la liquidité et la capacité à investir ou rembourser des dettes.

4.4.2.4 Calcule des ratios :

4.4.2.4.1 RATIO DE VOCATION : $\frac{ANC}{\epsilon E} \times 100\%$

	2022	2023
ANC	304 937.50	304 97.50
Total Emploi	15 634 457.41	600 995.55
Résultat	1.95%	50.74%

Commentaire :

- 2023 : le ratio de vocation est supérieure à 50% donc c'est une vocation industriel.
- 2022 : le ratio est inférieur à 50% mais cette entreprise produit des services (ramassage de poubelle) donc c'est une entreprise industriel.

4.4.2.4.2 RATIO DE GESTION DE TRESORERIE : $\frac{VD}{\epsilon E} \times 100\%$

	2022	2023
VD	11 166 681.28	296 058.05
Total Emploi	15 634 457.41	600 995.55
Résultat	71.42%	49.26%

Commentaire :

Durant les deux années le ratio de gestion de trésorerie étaient supérieur à 5% ce qui indique que cette entreprise a une mauvaise gestion de trésorerie.

Source : L'analyse des bilans financiers de l'entreprise par nous même

4.4.2.4.3 L'AUTONOMIE FINANCIERE : $\frac{FP}{\text{€ER}} \times 100\%$

	2022	2023
FP	-7 372 084.56	-8 969 518,15
Total ressource	15 634 457.41	600 995.55
Résultat	-47,15%	-1492.44%

❖ **Commentaire :**

Durant les deux années le ratio d'autonomie financière était à inférieure 50% ce qui indique que cette entreprise n'a pas une autonomie financière donc elle est dépendante de son environnement.

4.4.2.4.4 RATIO DE CAPACITE D'ENDETTEMENT : $\frac{\text{dettes}}{FP} \times 100\%$

	2022	2023
Dettes	2 300 6541.97	9 570 514.06
FP	-8 969 518.15	-7 372 084.56
Résultat	-256.49%	-129.82%

❖ **Commentaire :**

Durant les deux années le ratio de capacité d'endettement était inférieur à 0, un ratio d'endettement faible indique une bonne santé financière de l'entreprise et la capacité d'emprunter en cas de besoin, puisque notre entreprise est entreprise dont le secteur d'activité est soumis à une conjoncture incertaine ou qui a des charges fixes importantes.

4.4.2.4.5 RATIO DE LIQUIDITE : (actifs circulants – stocks / dettes à court terme de moins de 1 an) x 100

	2022	2023
Actif circulant	296 058,05	15 329 519,91
÷ DCT	119 354,89	14 555 382,80
= Résultat	248,05%	105.31%

❖ **Commentaire :**

Le résultat de ce rapport est supérieur à 1 pour les deux années donc l'entreprise est solvable à court terme, le ratio est trop important peut être le signe d'une gestion trop prudente de son actifs

On peut le calcule d'une autre manière :

4.4.2.4.6 RATIO DE SOLVABILITE : il est un indicateur de la possibilité pour une entreprise d'assumer ses dettes à court terme.

On calcule alors : **(actif à court terme) / (passif à court terme).**

	2022	2023
Actif à court terme	15 329 519.19	296 058.05
÷ passif à court terme	14 555 382.80	119 354.89
= Résultat	1.05	2.48

❖ **Commentaire :**

Durant les deux années le ratio de solvabilité était supérieure à 1 ce qui indique que cette entreprise est capable d'assumer ses dettes à court terme.

4.4.3 COMPTE DE RESULTAT/NATURE, représente l'exercice : 01/01/23 au 30/04/23.

	NOTE	2023	2022
Ventes et produits annexes		7 790 925,61	23 449 747,38
Variation stocks produits finis et en cours			
Produits immobilisée			
Subventions d'exploitation			
I-PRODUCTION DE L'EXERCICE		7 790 925,61	23 449 747,38
Achats consommés			
Services extérieurs et autres consommations		-7 382 888,00	-23 432 436,01
II-CONSOMMATION DE L'EXERCICE		-7 382 888,00	-23 432 436,01
III-VALEUR AJOUTEE D'EXPLOITATION (I-II)		408 037,61	17 311,37
Charges de personnel		-1 959 579,19	
Impôts, taxes et versements assimilés		-45 892,37	-121 691,02
IV-EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION		-1 597 433,95	-104 379,65
Autres produits opérationnels			1,24
Autres charges opérationnelles			
Dotation aux amortissements, provisions et pertes de valeurs			-2 076 000,00
Reprise sur pertes de valeur et provisions			
V-RESULTAT OPERATIONNEL		-1 597 433,95	-2 180 378,41
Produits financiers			
Charges financières			
VI- RESULTAT FINANCIER			
VII-RESULTAT ORDINAIRE AVANT IMPOTS (V+VI)		-1 597 433,95	-2 180 378,41
Impôts exigibles sur résultats ordinaires			
Impôts différés (variations) sur résultats ordinaires			
TOTAL DES PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES		7 790 925,61	23 449 748,62
TOTAL DES CHARGES DES ACTIVITES ORDINAIRES		-9 388 359,56	-25 630 127,03
VII-RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		-1 597 433,95	-2 180 378,41
Éléments extraordinaires (produit) à préciser			
Éléments extraordinaires (charge) à préciser			
IX-RESULTAT EXTRAORDINAIRE			
X-RESULTAT NET DE L'EXERCICE		-1 597 433,95	-2 180 378,41

SOURCE : Agence 583, BNA

SOURCE : Agence 583, BNA

Tableau n° 08 : Tableau des soldes intermédiaires de gestion.

Intitulés	2023	2022
I-PRODUCTION DE L'EXERCICE	7 790 925,61	23 449 747,38
II-CONSOMMATION DE L'EXERCICE	-7 382888.00	-23 432 436.01
III-VALEUR AJOUTEE D'EXPLOITATION (I-II)	408 037.62	17 311.37
Charges de personnel	-1 959 579.19	
Impôts, taxes et versements assimilés	-45 892.37	-121 691.02
IV-EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	-1 597 433.95	-104 379.65
Autres produits opérationnels		1.24
Autres charges opérationnelles		
Dotations aux amortissements, provisions et pertes de valeurs		-2 076 000.00
Reprise sur pertes de valeur et provisions		
V-RESULTAT OPERATIONNEL	-1 597 433.95	-2 180 378.41
Produits financiers		
Charges financières		
VI- RESULTAT FINANCIER		
VII-RESULTAT ORDINAIRE AVANT IMPOTS (V+VI)	-1 597 433.95	-2 180 378.41
Impôts exigibles sur résultats ordinaires		
Impôts différés (variations) sur résultats ordinaires		
TOTAL DES PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES	7 790 925.61	23 449 748.62
TOTAL DES CHARGES DES ACTIVITES ORDINAIRES	-9 388 359.56	-25 630 127.03
VII-RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES	-1 597 433.95	-2 180 378.41
IX-RESULTAT EXTRAORDINAIRE		
X-RESULTAT NET DE L'EXERCICE	-1 597 433.95	-2 180 378.41
Dotations aux amortissements		-2 076 000.00
Capacité d'Auto Financement (CAF)	-1 597 433.95	-104 378.41

Source : L'analyse des bilans financiers de l'entreprise par nous même

4.4.3.1 Les ratios de rentabilité :

Tableau n°09 : calcul les ratios de rentabilité

ratios	Mode de calcul	2023	2022
Rentabilité commerciale	Résultat net / CA	100%	2089%
Rentabilité économique nette	Résultat net / Total actif	-266%	-14%
Rentabilité financière	Résultat de l'exercice / capitaux propres.	18%	30%
Effet de levier	Rentabilité financière - rentabilité économique nette	284%	44%

❖ **Commentaire :**

- ✓ La rentabilité financière est nettement supérieure à la rentabilité économique.
- ✓ Par conséquent, nous sommes, pendant toute la durée d'étude, face à un effet de levier positif.
- ✓ Ce qui nous pousse à conseiller l'entreprise à s'endetter d'avantage afin de mieux fructifier ses capitaux propres.

Source : L'analyse des bilans financiers de l'entreprise par nous même

4.4.4 PLAN DE CHARGE ANNEE 2023

A / marché en cours :

N°d marché	Maire de l'ouvrage	Désignation des travaux	Montant de marché	Montant réalisé	Taux d'avancement	Reste à réaliser	Montant reste à encaisser	Délai de réalisation	Date de début ODS	Montant de la CBE
01	APC Azazga	Collecte de déchet nettoyage	24439 030.00	6284 030.00	30 %	70%	18 155 000.00	Une année trois ans renouvelable	01/01 /2023	122195 1.50
02	APC Souama	Collecte de déchet, nettoyage	5355 000.00	2513 280.00	50%	50%	5 355 000.00	01	01/01 /2023	53 550.00
N93	Port Azzefou n	Collecte de déchet, nettoyage	360 000.00	0.00	100%	0%	360 000.00	01	01/20 22	
01	Port Azzefou n	Collecte de déchet, nettoyage	931 000.00	0.00	100%	0%	931 000.00	01	01/01 /2020	
01	Résidence universitaire Boukhalfa garçons	Collecte de déchet, nettoyage	1116 000.00	450 000.00	40%	60%	666 000.00	01	01/01 /2023	
01	APC Azzefou n	Collecte de déchet, nettoyage	3050 000.00	0.00	0.00	100 %	3050000.00	5 mois	01/0 6	

SOURCE : Agence 583,

BNA

B/ marché en instance de notification :

APC Iakourene

4.4.5 L'analyse prévisionnelle du crédit.

L'analyse prévisionnelle va porter sur :

- LE bilan prévisionnel de clôture pour les 04 mois de l'année 2023.
- Le tableau de compte de résultat (TCR)
- Le plan de trésorerie prévisionnelle afin de déterminer les montants et les types de concours à accorder à notre relation:

4.4.5.1 Bilan prévisionnel

U= 1 000 DA

ACTIF	MONTANT BRUTS	AMORTISSEMENT	MONTANTS NETS	PASSIF	MONTANT NETS
Immobilisation	10380	10380	/	Capital émis	8500
Client	41 000	/	41 000	Résultat en distances	-2 180
Avance pour compte (TVA.R)	369	/	369	Emprunt	9 451
Disponibilités	14600	/	14600	Crédit de services	16 549
				Impôt et taxes	8 405
				Dettes d'exploitation	485
				Résultat	14 759
TOTAL	66349	10380	55 969	TOTAL	55 969

SOURCE : Agence BNA 583

4.4.5.2 Tableau de compte de résultat (TCR) :

U= 1 000 DA

	Exercice prévisionnel (TCR)	
Désignation des comptes	Débit	Crédit
Autre prestation de services		40 181
Matière & fournitures consommées	4 190	
Sous-traitances	6 520	
Entretien & Réparation	4 275	
Frais du Personnel	3 300	
Impôts & taxes	6 837	
Frais Divers	300	
Dotations AUX Amortissement	/	
Résultat de l'exercice		14 759

SOURCE : Agence 583, BNA

4.4.5.3 Plan de trésorerie annuel prévisionnel

U=1 000 DA

	JA NV- 23	Fév- 23	Ma rs- 23	Avr- 23	Mai- 23	Juin- 23	Juil- 23	Aout -23	Sept- 23	Oct -23	No v- 23	Déc- 23	TO TAL
Solde à nouveau (A)	111 66	1086 3	142 59	1592 8	1587 5	1672 4	1798 9	2106 3	2030 2	204 23	221 99	2510 1	
1. ENCAISSEMENT PREVISIONNEL : Règlement clients	594	5999	390 6	1554	2757	3690	8682	487	1400	354 0	515 4	1972	397 35
TOTAL DES ENCAISSEMENT (A)	594	5999	390 6	1554	2757	3690	8682	487	1400	354 0	515 4	1972	397 35
2. DECAISSEMENT PREVISIONNEL :													
.Achat de matière & fournit	250	560	350	450	459	620	668	0	53	320	240	220	419 0
.Salaires & charge	275	275	275	275	275	275	275	275	275	275	275	275	
.Sous –traitante	150	351	650	460	550	450	1920	280	460	380	550	320	330
.Impôt et taxe	102	1033	672	267	474	635	1495	83	241	609	887	339	0
.Entretien & réparation	120	385	290	155	150	295	1250	610	250	180	300	290	652 0
.Frais divers	0	0	0	0	0	150	0	0	0	0	0	150	683 7 427 5
TOTAL DES DECAISSEMENTS(B)	897	2603	223 7	1607	1908	2485	5608	1248	1279	176 4	225 2	1594	254 22
SOLDE ENCAISSEMENT- DECAISSEMENT (A- B)	- 303	3396	166 9	-53	849	1265	3074	-761	121	177 6	290 2	378	143 13
RECOURS AU CREDIT BANCAIRE	108 63	1425 9	159 28	1587 5	1672 4	1798 9	2106 3	2030 2	2042 3	221 99	251 01	2547 9	

SOURCE : Agence 583, BNA

4.5 FICHE D'APPRECIATION DU CLIENT.

AGENCE : TIZI OUZOU NLE VILLE/583.

1- NATURE DE LA DEMANDE DE CREDIT :

- ✖ Première demande.

2- CORDONNEES DU DEMANDEUR :

- ✖ Déjà présenté.

3- REPOSE A LA DEMANDE CONSULTATION DE LA CENTRALE DES RISQUES :

SOUS DOSSIER : oui non x

4- CLASSEMENT ACTUEL DE LA CREANCE : créance courante.

5- INCIDENTS DE PAIEMENT ENREGISTRES :

- ✖ Historique d'incidents enregistrés durant l'année : Néants.
- ✖ Incident de paiement en cours : Néant.

6- DERIERE DECISION DE CREDIT :

Décision CCA : favorable pour la demande de crédit des lignes d'exploitation.

- Facilité de caisse : 1 200 000,00
- ASF (70%) : 5 000 000,00
- CBE (M25%) : 2 000 000,00

Sous conditions ci-après :

A priori :

- Signature de l'avenant à la CCE
- L'actualisation de la DPATR
- Evaluer le matériel roulant auprès de la SAE
- La première mobilisation servira au règlement de la dette de la CNAS.

Aux conditions préalables suivantes :

- Remettre le compte commercial en position créditrice.
- Signature de la CCE et son enregistrement.
- Gages véhicules.
- Actualisation de la DPATR.
- Nantissement des marchés nantissables.
- Actualisation de contrat de location.
- Recueil de la mise à jour CNAS ou d'un échéancier de remboursement.

4.6 CONCLUSION

Au terme de notre étude, nous avons abouti à une conclusion qui n'est pas similaire à celle de la banque, puisque d'après notre analyse on a découvertes que l'étude effectuée au niveau de l'agence est très succincte et moins approfondie.

On note particulièrement :

- L'absence de l'analyse des SIG.
- L'absence de calcul de ratios.
- L'absence Le calcul du FR et du BFR.
- L'absence du bilan de grande masse
- Quant à l'étude prévisionnelle, basée sur :
 - ✓ Le bilan prévisionnel de clôture pour les 04 mois de l'année 2023.
 - ✓ Le tableau de compte de résultat (TCR).
 - ✓ Le plan de trésorerie prévisionnelle.

Aucun avis n'a été donné ou commentaire n'a été fait.

En résumé, les banquiers de la BNA de Tizi Ouzou sont intéressés sur la fiche d'appréciation du client d'où il n'a pas des impayés et il n'est pas affiché dans la centrale des risques et ils n'ont pas approfondie dans l'analyse financière et provisionnelle du client.

5 CONCLUSION GENERALE

Au terme de ce présent mémoire, sanctionnant trois mois de travail passés au sein de l'agence BNA Tizi-Ouzou, nous avons essayé de présenter les différents produits et services proposés par la banque en matière de crédit et les principaux paramètres conditionnant leur octroi.

D' une part, les banques jouent un rôle fondamental au cœur de l'économie mondiale. Elles sont les gardiennes de l'argent des déposants et les facilitateurs des échanges financiers. Leur mission principale est de mobiliser les ressources financières en rassemblant l'épargne des individus et des entreprises pour la mettre à la disposition des emprunteurs. En plus de ces fonctions de base, les banques fournissent une multitude de services, allant de la gestion des comptes à l'octroi de prêts, et elles contribuent à maintenir la stabilité du système financier.

D'autre part, au sein de cet écosystème financier, les crédits bancaires occupent une place cruciale, permettant aux entreprises de financer leurs activités et leurs projets de développement. Les crédits se déclinent en différentes catégories, chacune adaptée à des besoins spécifiques. Parmi elles, les crédits d'exploitation jouent un rôle essentiel. Ils servent à couvrir les besoins de trésorerie et les dépenses courantes des entreprises, favorisant ainsi leur croissance continue. Ces crédits d'exploitation se diversifient également en fonction des besoins, qu'il s'agisse de crédits de caisse, de crédits de campagne ou d'autres formes adaptées à la situation de l'entreprise.

Aussi, prenons l'exemple d'une entreprise à la recherche d'un crédit d'exploitation. Pour obtenir ce financement vital, l'entreprise doit présenter un plan d'affaires solide qui détaille son besoin de fonds, sa capacité à rembourser et les garanties qu'elle peut offrir en cas de défaillance. La banque mènera ensuite une évaluation de crédit rigoureuse pour évaluer le risque associé à l'octroi du prêt. Les taux d'intérêt et les modalités de remboursement dépendront des résultats de cette évaluation, ce qui souligne l'importance d'une gestion financière prudente pour les entreprises.

En somme, les banques sont des piliers de l'économie mondiale, assurant un équilibre financier essentiel pour les entreprises. Les crédits bancaires, en particulier les crédits d'exploitation, sont une ressource vitale pour la croissance et le fonctionnement quotidien des entreprises. Comprendre ces mécanismes, du rôle des banques à l'obtention de crédits d'exploitation, est crucial pour quiconque souhaite prospérer dans le monde des affaires.

6 Liste des abréviations

AC : Actif circulant

ANSEJ : Agence Nationale De Soutien A L'emploi De Jeunes

APSI : Agence de promotion et du soutien à l'investissement

ASCREM :

ATD : Avis à tiers détenteur

ABC: Algeria Arabic Banking Corporation-Algeria.

BPCE : banque populaire et caisse d'épargne.

BA : Banque d'Algérie

BOAL : bulletin officiel des annonces légales

BFR : Besoin en fond de roulement

BFRHE : Besoin en Fonds de Roulement Hors Exploitation

BDL : banque de développement local.

BTPH : secteurs bâtiment et travaux public et hydraulique..

BADR : banque d'agriculture et du développement rural.

BFR : besoin de fonds de roulement.

CA : Chiffre d'affaire

CAHT : Chiffre d'Affaire Hors Taxes

CAF : Capacité d'autofinancement

CNEP : la caisse nationale d'épargne et de prévoyance

CASNOS : Caisse Algérienne de Sécurité Sociale

CNAC : Caisse National des Assurance Chômage

CNAS : Caisse National des Assurés Sociaux

CNL : Caisse National du Logement

CNRC : Centre National de Registre de Commerce

CREDOC : Crédit Documentaire

CNMA : caisse national de mutualité agricole.

DA : Dinars Algérien

DCT : Dettes à court terme

DLMT : Dettes à long et moyen terme

DR : Délai de récupération

EBE : Excédent brute d'exploitation

EURL : Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée

FPN : Fonds propres nets

FRN : Fond de roulement net

GAB : guichet automatique de billet.

GRC/CRM : gestion de relation client.

FR : fonds de roulement.

HT : Hors taxes

IP : Indice de profitabilité

KDA : Kilo dinars; (1000 DA)

LOA : la location avec option d'achat

MAC : mouvement d'affaire confié.

MC : marge commerciale.

RAF : ratio d'autonomie financière.

RSF : ratio de solvabilité financière.

RIF : ratio d'indépendance financière.

SARL : société commerciale à responsabilité limités.

SNC : société au nom collectif

SGA : société générale Algérie

PDG : Président directeur général

PME/PMI : Petites et moyennes entreprises/ petites et moyennes industries

TCR : Tableau de comptes de résultats

TTC : Toutes taxes comprises.

T : trésorerie.

VA : valeur ajoutée.

VAN : Valeur actuelle nette

7 Liste des tableaux

➤ Tableau 1 : Exemple d'un bilan comptable

ACTIF	PASSIF
ACTIF IMMOBILISE	CAPITAUX PROPRES
Immobilisations incorporelles	Capitaux propres
Brevets, Concessions, Fonds commercial...	Capital, réserves...
Immobilisations Corporelles	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)
Terrains, bâtiments, constructions, outillage...	Report à nouveau (positif ou négatif)
Immobilisations financières	DETTES
Participations, prêts...	Dettes financières : Emprunts, découvert...
ACTIF CIRCULANT	Dettes d'exploitation : auprès des fournisseurs, fiscales et sociales
Stocks : Marchandises, matières premières, produits finis...	Dettes sur les immobilisations
Créances : sur les clients...	Autres dettes
Disponibilités : caisse, banque...	

SOURCE : www.wesharebonds.com.

➤ Tableau 2 : Exemple d'un bilan financier

	Actif	Passif	
Classement par ordre de liquidité décroissante ↑	Actif réel net à plus d'un an (retraité)	Passif réel à plus d'un an (retraité)	Classement par ordre d'exigibilité croissante ↓
	<ul style="list-style-type: none"> ● Actif immobilisé net ● Actif circulant à plus d'un an 	Capitaux permanents (retraité) : <ul style="list-style-type: none"> ● Capitaux propres ● Dettes à plus d'un an 	
	Actif réel net à moins d'un an (retraité)	Passif réel à moins d'un an (retraité)	
	<ul style="list-style-type: none"> ● Stock et en-cours ● Créances à moins d'un an ● Valeurs mobilières de placement ● Disponibilité 	<ul style="list-style-type: none"> ● Dettes financières à moins d'un an ● Dette non financière à moins d'un an ● Provisions à moins d'un an 	

Source : www.leblogdudirigeant.com.

➤ **Tableau 3 : Exemple d'un tableau des comptes de résultat (TCR)**

Ventes de marchandises	= Chiffre d'affaires	
Production vendue (biens et services)		= A
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur amortissements et provisions		
Autres produits d'exploitation		
Total des produits d'exploitation (I)		
Achats de marchandises		
Variation du stock de marchandises		
Achats de matières premières et d'approvisionnements		= B
Variation du stock de matières premières et d'approvisionnements		
Autres achats et charges externes		
Impôts, taxes et versements assimilés		
Salaires et traitements versés au personnel		
Charges sociales		
Dotations aux amortissements		
Dotations aux provisions		
Autres charges d'exploitation		
Total des charges d'exploitation(II)		
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II) = RE		
Total des produits financiers (III)		
Total des charges financières (IV)		
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV) = RF		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (RE + RF)		
Produits exceptionnels (V)		
Charges exceptionnelles (VI)		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)= R_{ex}		
Participation au résultat de l'entreprise calculée pour les salariés (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
BÉNÉFICE OU PERTE (RE + RF + R_{ex} - VII - VIII)		

Source : www.lafinancepourtous.com

➤ **Tableau 4 : Exemple des charges et les produits**

Comptes à soldes DEBITEURS	CHARGES	ou	PRODUITS	Comptes à soldes CREDITEURS
	D'EXPLOITATION Ex. : achats		D'EXPLOITATION Ex. : ventes	
	FINANCIERES Ex. : intérêts payés		FINANCIERS Ex. : intérêts encaissés	
	EXCEPTIONNELLES Ex. : amendes		EXCEPTIONNELS Ex. : cessions d'immobilisations	
	P > C		P < C	
RESULTAT = BENEFICE		=	RESULTAT = PERTE	
TOTAL DEBIT			TOTAL CREDIT	

Source : <http://ressources.unit.eu/cours/.pdf>

➤ Tableau 5 : Exemple d'un tableau des soldes intermédiaires de gestion.

PRODUITS	CHARGES
Chiffre d'Affaires net HT : (707 - 7097)	Coût d'achat des marchandises vendues : (607 - 6097 = 6037)
≠ MARGE COMMERCIALE (ou marge sur coût d'achat des marchandises vendues)	
Production vendue : (701 + 702 + 703 + 704 + 705 + 706 + 708) -(7091 à 7098 sauf 7097) Production stockée : (713 créditeur) Production immobilisée : (72.)	Production déstockée : (713 débiteur)
≠ PRODUCTION DE L'EXERCICE	
Marge commerciale : (Solde n° 1) Production de l'exercice : (Solde n° 2)	Consommations de l'exercice en provenance de tiers : (601 + 602 + 604 + 605 + 606 + 608 + 61. + 62.) -(6091 à 6098 sauf 6097) - (619 + 629) = (6031 + 6032)
≠ VALEUR AJOUTÉE PRODUITE (brute)	
Valeur ajoutée produite : (Solde n° 3) Subventions d'exploitation : (74.)	Impôts, taxes et versements assimilés : (63.) Charges de personnel : (64.)
≠ EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE) (ou Insuffisance Brute d'Exploitation)	
Excédent Brut d'Exploitation : (Solde n° 4) Autres produits : (75. sauf 755) Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions - Produits d'exploitation : (781) Transferts de charges d'exploitation : (791)	Insuffisance Brute d'Exploitation : (Solde n° 4) Autres charges d'exploitation : (65. sauf 655) Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions - Charges d'exploitation : (681)
≠ RESULTAT D'EXPLOITATION (Bénéfice ou Perte)	
Résultat d'Exploitation (Bénéfice) : (Solde n° 5) Quote-part de résultats sur opérations faites en commun : (755) Produits financiers : (76.) Reprises de sur dépréciations et provisions - Produits financiers : (786) Transferts de charges financières : (796)	Résultat d'Exploitation (Perte) : (Solde n° 5) Quote-part de résultats sur opérations faites en commun : (655) Charges financières : (66.) Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions - Charges financières : (686)
≠ RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (Bénéfice ou Perte)	
Produits exceptionnels : (77.) Reprises sur dépréciations et provisions - Produits exceptionnels : (787) Transferts de charges exceptionnelles : (797)	Charges exceptionnelles : (67.) Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions - Charges exceptionnelles : (687)
≠ RESULTAT EXCEPTIONNEL (Bénéfice ou Perte)	
Résultat courant avant impôts (+) : (Solde n° 6) Résultat exceptionnel (+) : (Solde n° 7)	Résultat courant avant impôts (-) : (Solde n° 6) Résultat exceptionnel (-) : (Solde n° 7) Participation des salariés : (691) Impôt sur les bénéfices : (695)
≠ RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou Perte)	
Produits des cessions d'éléments d'actif (PCEA) : (775)	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés (VCEA) : (675)
≠ RESULTAT SUR CESSIONS (Plus-value ou Moins-value)	

Source : Analyse des documents de synthèse – Analyse du tableau de résultat,
– Les S.I.G – Daniel Antraigues – Page n° 9 / 9

➤ **Tableau 6 : Exemple d'un plan financier.**

	1	2	3	4	5
Besoin de financement					
Investissements					
Variations du besoin en fonds de roulement					
Réduction des capitaux propres					
Dividendes versés					
Remboursement d'emprunts					
Total besoins					
Ressources de financement					
Capacité d'autofinancement					
Cessions d'actifs immobilisés					
Remboursements de prêts					
Subventions d'investissements					
Augmentation de capital					
Emprunts nouveaux					
Total ressources					
Solde annuel de trésorerie					
Solde cumulé de trésorerie					

La source : www.tifawt

➤ **Tableau 7 : Exemple d'un compte de résultat provisionnel.**

Compte de résultat (€)	Déc-2018	Déc-2019	Déc-2020
Chiffre d'affaires	224 000	288 000	288 000
Coûts des produits vendus	(56 000)	(72 000)	(72 000)
Marge brute	168 000	216 000	216 000
Frais généraux	(160 540)	(168 530)	(169 160)
Loyers crédits bails	0	0	0
EBE	7 460	47 470	46 840
Amortissements	(1 555)	(1 555)	(1 555)
Résultat d'exploitation	5 905	45 915	45 285
Subv. investissement	0	0	0
Profit (perte) sur cessions	0	0	0
Charges financières	(268)	(196)	(121)
Résultat avant impôt	5 637	45 719	45 163
Impôt sociétés	(288)	(7 846)	(7 690)
Résultat net	5 349	37 873	37 473

SOURCE : thebusinessplanshop.com

➤ **Tableau 8 : Exemple d'un plan de trésorerie provisionnel.**

Trésorerie (N)	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Apports en capital	1 500											
Apports en comptes courants	16 000											
Emprunts	40 000											
Ventes de marchandises						17 292	14 177	14 177	14 177	14 177	14 177	15 098
Chiffre d'affaires (Total)						17 292	14 177	14 177	14 177	14 177	14 177	15 098
Remboursement du crédit TVA					6 212							
Total des encaissements	57 500				6 212	17 292	14 177	14 177	14 177	14 177	14 177	15 098
Immobilisations corporelles			36 200		1 800							
Immobilisations (Total)			36 200		1 800							
Echéances d'emprunts	728	728	728	728	728	728	728	728	728	728	728	728
Achats effectués de marchandises						7 094	5 856	5 856	5 856	5 856	5 856	6 259
Achats effectués (Total)						7 094	5 856	5 856	5 856	5 856	5 856	6 259
Fournitures consommables					1 200	3 418	23	23	59	22	23	59
Services extérieurs	1 098	498	498	498	498	1 548	1 548	1 548	1 548	1 548	1 548	1 548
Charges externes (Total)	1 098	498	498	498	1 698	4 966	1 571	1 571	1 607	1 570	1 571	1 607
Etat - Impôts												163
Salaires nets (Salariés)						647	647	647	647	647	647	647
Charges sociales (Salariés)							312			936		
Charges de personnel (Total)						647	959	647	647	1 583	647	647
TVA à payer									291	421	427	427
Total des décaissements	1 826	1 226	37 426	1 226	4 226	13 435	9 114	8 802	9 129	10 158	9 392	9 668
Solde précédent		55 674	54 448	17 022	15 796	17 782	21 639	26 702	32 077	37 125	41 144	45 929
Variation de la trésorerie	55 674	-1 226	-37 426	-1 226	1 986	3 857	5 063	5 375	5 048	4 019	4 785	5 430
Solde de trésorerie	55 674	54 448	17 022	15 796	17 782	21 639	26 702	32 077	37 125	41 144	45 929	51 359

SOURCE : www.le.coin.de.l'entrepreneur

8 Liste des figures

- ✘ Figure N 01: Le privilège de la création monétaire.**
- ✘ Figure N° 02 : organisation géographique de la banque.**
- ✘ Figure N 03 : Schéma représente Les formes de financement.**
- ✘ Figure N 04 : schéma représente la différence entre le marché primaire et le marché secondaire.**
- ✘ Figure N 05 : schéma représente le fonctionnement du marché financier.**
- ✘ Figure N 06 : schéma représente les types des crédits bancaires**
- ✘ Figure N°07 : schéma représente les types de crédit d'exploitation.**
- ✘ Figure N°08 : schéma représente Les types de risques bancaires.**
- ✘ Figure N°09 : ORGANIGRAMME AGENCE DEUXIEME CATEGORIE BNA 583.**

9 Bibliographie

OUVRAGES

- Gestion de la banque (2017), Sylvie de Couseuses, Gautier Bourdeaux, Thomas Péran.
- BESSIS J ; « gestion des risques et gestion actif-passif de banque ».
- A.VEYRENC, « Banque, bourse et assurances, DURASSIE & Commerce » Edition DUNOR, Paris, 1997, P.6
- « Système et pratique bancaires en Algérie » ; Mansouri Mansour, 2006, Edition HOUMA.
- COHEN E., "Dictionnaire de gestion" éd.la découverte, Paris, 1997, P.131
- DHENIN J., et FOURNIER B., « 50 thèmes d'initiation à l'économie d'entreprise ».
- Dictionnaire économique et financier (3 éd.) / Yves Bernard,... Jean-Claude Colli,...
- Michel Gaudin ; « le crédit aux particuliers » ; édition SEFI, Québec, 1996 .
- PETIT-DUTALLIS G. : « Le risque du crédit bancaire » ; Edition DUNOD ; Paris .
- Philippe N. : « Banque et Banque centrale Dans la Zone Euro » ; 1er édition ; De Boeck université ; Bruxelles ; 2004.
- Farouk BOUYAKOUB, l'Entreprise et le Financement Bancaire, casbah édition, Alger 2000.
- Hubert de la bruslerie « analyse financière ; information financière, évaluation, diagnostic »4e édition.

MEMOIRES

- Mémoire : ETUDE DE L'OCTROI D'UN CREDIT D'INVESTISSEMENT ET L'EVALUATION DE SON RISQUE Cas : CPA Agence 194 Tizi-Ouzou
- Mémoire ; Les Opérations De Crédit Bancaires Cas d'un crédit d'exploitation BEA Tizi-Ouzou ; Promotion : 2014-2015.
- Mémoire : DEIFOUS Mouloud, BOUSSAID MAKHLOUF « Le crédit à la consommation » Promotion 2020/2021.
- Mémoire: Les Relations Banques /Entreprises Publiques : Portées et limites (Cas de la Banque Nationale d'Algérie et l'entreprise Leader Meuble Taboukert), Date de soutenance Juin 2012.
- Mémoire : Les modalités de financement bancaire : Cas du crédit d'exploitation « agence CPA Tizi-Ouzou N°120 ». Année universitaire : 2019-2020
- Mémoire fin d'étude : Etude d'un dossier de crédit d'exploitation Cas : Agence BNA 583 Tizi-Ouzou, Promotion : 2021 /2022.
- Mémoire : La Gestion du Risque de Crédit: un enjeu majeur pour les Banques (Télécharger le fichier original) par Ousmane BAH Université de Dakar Bourguiba - Maitrise en Banque Assurance Finance 2008.
- Mémoire : Les risques et les garanties bancaires Par Université Mouloud Mammeri de Tizi- Ouzou - 2010.
- Mémoire : LA GESTION DE RISQUE CREDIT BANCAIRE Cas: banque BADR (358), UNIVERSITE ABDERRAHMANE MIRADE BEJAIA, 2020/2021.
- Mémoire : Relation Banque entreprise dans le cadre de financement des Investissements CAS : Financement d'un investissement au niveau de la BADR Agence n°359 AMIZOUR.

SITES

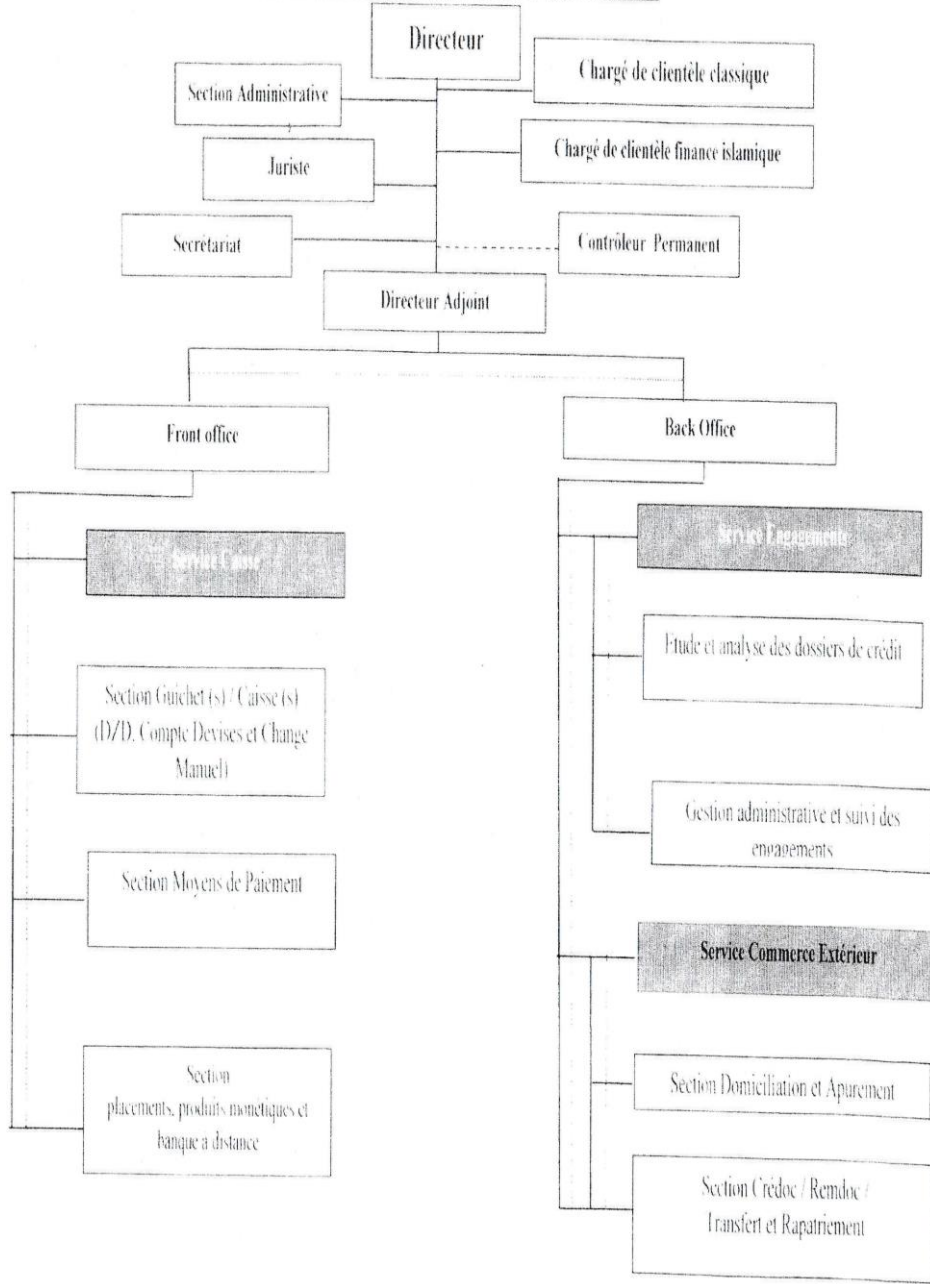
- <https://www.journaldunet.fr/>
- <https://www.memoireonline.com>
- [Bank- of- Algeria .dz /html/persen.htm](http://Bank-of-Algeria.dz/html/persen.htm)
- https://www.amf-france.org/sites/institutionnel/files/2020-03/shema_organigramme.png
- <https://fr.wikipedia.org/wiki/Banque>
- www.definitions-finance.com
- <https://www.etudier.com/>

ARTICLES

- Articles 110 et 114 de la loi n° 90-10 du 14 avril 1990 relative à la monnaie et au crédit. Journal Officiel de la République Algérienne n°167.
- La loi 90 /10 du 14 avril 1990 relative à la loi sur la monnaie et au crédit

10 Annexes

ORGANIGRAMME AGENCE DEUXIEME CATEGORIE



Légende : ———— Liaisons hiérarchiques
 Liaisons fonctionnelles

Check liste pour un dossier de crédit d'exploitation (dossier commun)

a. Documents juridiques et administratifs :

- Demande écrite et signée par le client ou par un gérant habilité, décrivant la forme des crédits sollicités, leurs montants et les garanties proposées ;
- Copie des statuts juridiques et du BOAL pour les personnes morales ;
- PV de l'assemblée générale des associés et/ou du Conseil d'Administration, conférant au gérant les pouvoirs d'emprunt et d'affectation des garanties ;
- CV du (ou des) dirigeant(s) et copie(s) de sa (leur) pièce d'identité. Dans le cas d'un gérant ou associé étranger, carte professionnelle délivrée aux étrangers exerçant sur le territoire national une activité commerciale, industrielle, artisanale ou une profession libérale ;
- Registre de Commerce en cours de validité ;
- Justificatif d'occupation du local (ou du site) abritant l'activité (acte de propriété, bail de location, acte de concession) ;
- Numéro d'Identification Fiscale et Numéro d'Identification Statistique.
- Consultation de la Centrale des Risques (formulaire à renseigner en agence) ;

b. Documents fiscaux et parafiscaux :

- Extrait de rôle de moins de trois(03) mois (apuré ou accompagné d'un calendrier de remboursement en cas d'un dû fiscal) ;
- Attestations de mise à jour CNAS et CASNOS en cours de validité (accompagnés d'un calendrier de remboursement, en cas d'un dû parafiscal).

c. Documents comptables et financiers :

- Etats financiers (bilans fiscaux) des trois derniers exercices (actif, passif, tableau de comptes résultats et annexes) ;
- Plan de trésorerie mensuel prévisionnel, en cas de demande de crédit de trésorerie ;
- Rapport commissaires aux comptes (pour les SARL et SPA) ;
- Attestation de dépôt des comptes sociaux pour les personnes morales ;
- Bilans d'ouverture et bilans prévisionnels pour les entreprises en phase de démarrage ;
- Situation comptable intermédiaire.

Compteur Arrivé N° 583
22 OCT. 2023
BANQUE NATIONALE D'ALGERIE

Compteur Arrivé N° 583
22 OCT. 2023
BANQUE NATIONALE D'ALGERIE

Check liste complémentaire pour le financement du secteur des services

- Agrément et/ou autorisation des autorités compétentes (wilayas, APC, ...);
- Etude technico-économique et financière ;
- Références professionnelles ;
- Liste des moyens matériels ;

Nom et prénom :
Adresse :
Téléphone :
Numéro de compte bancaire :

Tizi Ouzou le :

A monsieur le directeur de la BNA
Agence

Objet : demande de crédit d'exploitation

Nous avons l'honneur de venir par la présente demande vous solliciter de bien vouloir étudier la possibilité de (mise en place/renouvellement/augmentation/restructuration) de la/les lignes de crédit d'exploitation suivantes :

-de DA.....
-de DA.....

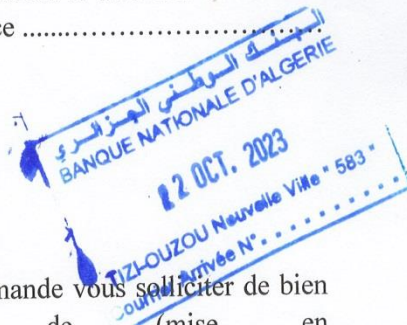
Je vous informe que mon activité consiste en, ces lignes de crédits me permettront de

Enfin, nous vous proposons comme garantie :

- Bien immobilier (appartenance du bien : propriété ou bien concession) ;
- Matériel (estimation de la valeur du matériel à nantir) ;
- Garanties financières (adhésion au FGAR/CGCI et/ou nantissement d'un placement).

Comptant sur votre compréhension et indéfectible soutien à notre entreprise, nous vous prions, Monsieur le directeur, de croire en notre parfaite considération.

Cachet et signature du gérant de l'entreprise





البنك الوطني الجزائري
BANQUE NATIONALE D'ALGERIE

Annexe VII à la circulaire n° 2376 du 09/06/2022.

FICHE DE DECISION DE CREDIT

COMITE DE CREDIT AGENCE N°..... DU

STRUCTURES GESTIONNAIRES DU DOSSIER :

Agence :

DRE :

1. NATURE DE LA DEMANDE DU CLIENT:

- Première demande
- Renouvellement de concours
- Extension de concours
- Besoin exceptionnel

2. PROCESSUS D'ACHEMINEMENT DE LA DEMANDE :

Structure	Date de réception de la demande	Date d'envoi de la demande
Agence		

3. COORDONNEES DU DEMANDEUR :

- Nom/prénom ou raison sociale:
- Forme juridique :
- Date de création :
- Groupe d'affaires :
- Adresse du siège social:
- Activités :
- Principaux dirigeants : (Nom /Prénom et qualité)
- Capital social:
- Date d'entrée en relation:
- Date de la 1^{ère} demande de crédit :
- Clé Banque d'Algérie :
- Numéro d'Identifiant Fiscal :
- Autres affaires du groupe et leur domiciliation :



4. REPONSE A LA DEMANDE DE CONSULTATION DE LA CENTRALE DES RISQUES (pour les nouveaux risques)

SOUS DOSSIER :

OUI NON

5. DOSSIER JURIDIQUE (disponibilité sous dossier et leur régularité) :

- Registre de commerce: OUI NON
- Statuts et actes juridiques modificatifs : OUI NON
- Pouvoirs d'emprunt et de garantie : OUI NON

6. DOCUMENTATION COMPTABLE:

- Documents comptables réglementaires : OUI NON
- Rapport du commissaire aux comptes : OUI NON
- Publication au BOAL des comptes sociaux: OUI NON

7. DOSSIER FISCAL :

- Date dernière déclaration fournie:
- Situation fiscale à jour : OUI NON
- Passif fiscal : (nature, montant et échéancier de remboursement)

8. DOSSIER PARAFISCAL :

- Date dernière déclaration fournie :
- Situation parafiscale à jour : OUI NON
- Passif parafiscal : (nature, montant et échéancier de remboursement)

9. ECART DE LA CENTRALE DES RISQUES DE LA BANQUE D'ALGERIE :

Nature du crédit	Ecart BNA/BA au	Observations
<u>Utilisations :</u>		
<u>Autorisations :</u>		

البنك الوطني الجزائري
BANQUE NATIONALE D'ALGERIE
2 OCT. 2023
"ville Ville" 583
OUI NON

10. CLASSEMENT ACTUEL DE LA CREANCE :

11. INCIDENTS DE PAIEMENT ENREGISTRES:

11.1 Historique des incidents de paiement enregistrés durant l'année :
(Nature des incidents, nombre, montant).

11.2 Incidents de paiement en cours :
(Nature des incidents, montant et prévisions de régularisation).

12. OPPOSITIONS OU MESURES D'INTERDICTION PRONONCEES :

13. RATIO DE DIVISION DES RISQUES:

13.1 Entreprise :

13.2 Groupe d'affaires :

14. AGREGATS FINANCIERS (U : KDA):

Exercices	N-3	N-2	N-1	N	N+1
Agrégats					
Actif net					
Fonds de roulement					
Trésorerie					
Fonds propres/Dettes MLT					
Excédent brut d'exploitation					
Résultat net					

البنك الوطني الجزائري
BANQUE NATIONALE D'ALGERIE
22 OCT. 2023
TIZI-OUZOU Nouvelle Ville " 583
Courrier Arrivée N°

15. CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT CAF : (Pour les demandes de financement d'investissements)

Suffisante sur la durée de remboursement :

OUI

NON

22. DERNIERE DECISION DE CREDIT :

23. ETAT D'APPLICATION DE LA DERNIERE DECISION DE CREDIT :

24. BESOINS EXPRIMES PAR LE CLIENT :

25. AVIS :

25.1 AVIS MOTIVE DU CHARGE D'ETUDES DE L'AGENCE SUR LA
QUALITE DE LA RELATION :

25.2 AVIS MOTIVE DU CHARGE D'ETUDES DE L'AGENCE :

25.3 AVIS MOTIVE DU DIRECTEUR DE L'AGENCE :

26. DECISION DU COMITE DE CREDIT AGENCE :

البنك الوطني الجزائري
BANQUE NATIONALE D'ALGERIE
22 OCT. 2023
TIZ-OUZOU Nouvelle Ville " 583 "
Courtier Arrivée N°